REPUBLIQUE TUNISIENNE

الجمهورية التونسية

Conseil du Marché Financier

هيئة السوق المالية

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6602 Mercredi 11 Mai 2022 www.cmf.tn 27ème année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRE

ONE TECH HOLDING 4

SICAV ENTREPRISE 5

SICAV OPPORTUNITY 6

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 7

SICAV PLUS 8

SICAV PROSPERITY 9

SICAV TRESOR 10

STRATEGIE ACTIONS SICAV 11

TUNISIE SICAV 12

TUNISIAN SAUDI BANK AGE 13

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ONE TECH HOLDING 14

RESOLUTIONS ADOPTEES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 17

SICAV BNA 19

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 21

SICAV BNA 23

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN PREMIERE SICAV 25

FCP AXIS AAA 25

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV 26

SICAV BNA 27

COMMUNIQUES DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT 28

WIFAK INTERNATIONAL BANK 29

ESSOUKNA: APPEL A CANDIDATURE 30

LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR- : APPEL A CANDIDATURE 36

S.P.D.I.T. – SICAF : APPEL A CANDIDATURE 42

S.P.D.I.T. – SICAF : APPEL A CANDIDATURE 46

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 50

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 25/04/2022*)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- WIFACK INTERNATIONAL BANK
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- CEREALIS
- ONE TECH HOLDING
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
- FIDELITY SICAV PLUS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- CEREALIS
- ONE TECH HOLDING
- TELNET HOLDING

COMMUNIQUE DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1er janvier 2023 au lieu du 1er janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,

- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches envue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

2022 – AC – 010

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ONE TECH HOLDING S.A
Siège social : 16, rue des entrepreneurs – La Charguia 2—2035 Ariana

Les actionnaires de la société ONE TECH HOLDING sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le Jeudi 26 Mai 2022 à 11 heures**, au siège social de la société sis 16, Rue des Entrepreneurs – La Charguia 2- Ariana- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des délais et mode de convocation ;
2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la Société et du Groupe One Tech de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la Société et du groupe One Tech de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021 ;
5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2021 et distribution des dividendes ;
7. Approbation des conventions réglementées conclues par la Société et rentrant dans le champ d'application de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et de l'article 26 des statuts de la Société ;
8. Quitus aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
9. Fixation du montant des jetons de présence ;
10. Renouvellement du mandat des administrateurs actuels de la Société ou nomination des nouveaux membres du conseil d'administration de la Société ;
11. Approbation de deux (2) candidats retenus au poste de membres indépendants au Conseil d'Administration de la Société ;
12. Ratification de la désignation du représentant des actionnaires minoritaires, membre du Conseil d'Administration de la Société à la suite de son élection par l'Assemblée Générale Elective du 26/05/2022 ;
13. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes de la Société ;
14. Questions diverses ; et
15. Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société sis au n°16, Rue des Entrepreneurs- Charguia 2- Ariana, 30 jours avant la date de la réunion.

2022 - AS - 0566

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV ENTREPRISE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°04-2005 du 16 février 2005
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de SICAV ENTREPRISE invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 12 heures** à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4 - Quitus aux administrateurs ;

5 - Affectation des résultats.

2022 - AS - 0567

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV OPPORTUNITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 100Tunis

Les actionnaires de **SICAV OPPORTUNITY** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 11 heures** à l'agence de TUNISIE VALEURS sise au 17, rue de Jérusalem-1002 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Nomination des administrateurs ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022 – AS – 0568

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000Tunis

Les actionnaires de **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 10 heures** à l'agence de TUNISIE VALEURS sise au 17, rue de Jérusalem-1002 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Nomination des administrateurs ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022 – AS – 0569

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV PLUS
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Agrément du Ministre des Finances du 2 avril 1993
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de SICAV PLUS invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 11h30** à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

4 - Quitus aux administrateurs ;

5 - Affectation des résultats ;

2022 – AS – 0570

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV PROSPERITY
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 100Tunis

Les actionnaires de **SICAV PROSPERITY** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 10H30** à l'agence de TUNISIE VALEURS sise au 17, rue de Jérusalem-1002 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Nomination des administrateurs ;
9. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022 – AS – 0571

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV TRESOR
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 29 octobre 1996
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba- 1000Tunis

Les actionnaires de **SICAV TRESOR** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 9 heures** à l'agence de TUNISIE VALEURS sise au 17, rue de Jérusalem-1002 Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos le 31/12/2021;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Approbation des conventions réglementées;
5. Quitus aux administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence ;
8. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2022 – AS – 0572

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STRATEGIE ACTIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°18-2005 du 3 octobre 2005
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de **STRATEGIE ACTIONS SICAV** invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **mercredi 18 mai 2022 à 10h30** à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31décembre 2021 ;
3. Approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Affectation des résultats ;

2022 – AS – 0573

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNISIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 5 mars 1992
Siège social: 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de TUNISIE SICAV invite les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mercredi 18 mai 2022 à 11 heures** à son siège social sis au 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1 - Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4 - Quitus aux administrateurs ;
5 - Affectation des résultats.

2022 – AS – 0574

بلاغ الشركات

استدعــاء للجلسة العامــة الخارقة للعادّة

البنك التونسي السعودي

المقر الاجتماعي : 32، نهج الهادي الكرّاي تو نس

يعلم مجلس إدارة البنك التونسي السعودي كافّة المساهمين بالبنك بأنّه تقرّر انعقاد اجتماع الجمعية العامّة الخارقة للعادة **يوم الخميس 12 ماي 2022 على الساعة منتصف النّهار بتوقيت تونس والثّانية بعد الزوال بتوقيت السعوديّة**، بمقرّ البنك بتونس، وذلك للتّداول في جدول الأعمال التّالي:

1- الترفيع في رأس مال البنك،

2- تنقيح القانون الأساسي للبنك.

2022 – AS – 0575

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ONE TECH HOLDING S.A
Siège social : 16, rue des entrepreneurs – La Charguia 2—2035 Ariana

Projet de résolutions de la Société One Tech Holding à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 26 Mai 2022.

« PREMIERE RESOLUTION
L'Assemblée Générale ordinaire constatant que les actionnaires présents ou représentés réunissent ……(..%) du capital social, ratifie en conséquence les modes et les délais de convocation de la présente réunion, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société et du groupe One Tech, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….

TROISIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat bénéficiaire relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui s'élève à 18 136 485 TND comme suit :

Résultat de l'exercice 2021	18 136 484,670
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (dividendes imposables)	99 625 120,221
S/Total	118 016 719,441
Réserves légales	2 680 000,000
Fonds social	180 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Résultats reportés (dividendes imposables)	114 901 604,891

L'Assemblée prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Résultats reportés (antérieurs à 2014)	255 114,550
Prime d'émission	32 669 653,000

Sur proposition du Conseil d'Administration de la Société, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un dividende de 0,230 dinars par action correspondant à la somme globale de 18 492 000 Dinars à prélever sur la prime d'émission.
La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du ……. 2022.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….

QUATRIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions prévues par les articles 200 et 475 du CSC, et l'article 26 des statuts, dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….
Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

CINQUIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2021.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….

SIXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer des jetons de présence à hauteur de 50 000 DT Brut par administrateur au titre de l'exercice 2021.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à …….

SEPTIEME RESOLUTION
L'assemblée générale ordinaire décide le renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période de trois ans qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 :

- Monsieur Moncef Sellami ;
- Monsieur Hedi Karim Sellami ;
- Monsieur Slim Sellami ;
- Monsieur Riadh Cherif ;
- Monsieur Zouhaier Ben Khelifa ;
- Ekuity Capital, représentée par M. Abdullah youssef Al-Shaijie ;
- Le fonds Maghreb Private Equity Fund III PCC, représentée par M. Ziad Oueslati ; et
- Le fonds AFRICINVEST FUND III LLC, représentée par M. Karim Trad.

En outre et conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée prend acte et agrée les nouvelles fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés.
Les administrateurs acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à……..

HUITIEME RESOLUTION
Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 24 Mars 2022 objet de publication au bulletin officiel du CMF et à la BVMT et dans deux journaux quotidiens et après la sélection effectuée par le comité de nomination des membres indépendants au Conseil d'Administration de la Société crée par décision de ce dernier, l'Assemblée Générale approuve la candidature des deux (2) membres indépendants retenues et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024 renouvelable une seule fois, et qui sont :
M. ……Tunisien, titulaire de la carte d'identité nationale numéro ……..
M. ……...Tunisien, titulaire de la carte d'identité nationale numéro ……..

Les administrateurs élus acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées, en remerciant les actionnaires et déclarent qu'ils n'exercent aucune fonction et ne sont frappés d'aucune incompatibilité susceptible de leur interdire d'exercer lesdites fonctions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à……..

NEUVIEME RESOLUTION

Suite à l'appel à la candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 24 Mars 2022 objet de publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT et dans deux journaux quotidiens et après désignation du représentant des actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective réunie au même jour que la présente Assemblée Générale Ordinaire, cette dernière ratifie cette désignation et approuve la nomination de M. ……..Tunisien(ne), titulaire de la carte d'identité nationale numéro……..pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024.
M. …….. accepte les fonctions qui viennent de lui être confiées, en remerciant les actionnaires et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à……..

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat de la société « Cabinet Zahaf & Associés » représentée par Monsieur Mahmoud Zahaf et le cabinet MAZARS représenté par Monsieur Walid Masmoudi en qualité de commissaires aux comptes, et ce pour une nouvelle durée de trois ans se terminant avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2024.

Monsieur Mahmoud Zahaf représentant de la société « Cabinet Zahaf & Associés » et Monsieur Walid Masmoudi représentant du cabinet MAZARS déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à……

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à…….. ……. ».

2022 – AS – 0576

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 juin 1996
Siège social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022

Première Résolution :
L'Assemblée **G**énérale **O**rdinaire de la Société d'Investissement à Capital Variable « Placement Obligataire SICAV », après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2021.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :
L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et approuve les opérations qui y sont énumérées.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :
L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :
L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation en qualité d'administrateurs de Messieurs SAMI AKRMI et SAMI EL OUNI en remplacement respectivement de Madame ARBIA ALAYA et Monsieur SALAH HOSNI pour la durée du mandat restant à courir qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution :
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2021 ci-après :

Résultat d'exploitation :	17 629 118,123
Régularisation du résultat d'exploitation	2 290 241,635
Report à nouveau	1 617,548

Sommes distribuables	**15 340 494,036**
Dividendes au titre de l'exercice	15 338 787,450
Résultat reporté	1 706,586

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende brut de l'année **2021** à **5,370 dinars** par action.

La mise en paiement s'effectuera auprès des guichets de la BNA et BNAC à compter du **18/05/2022.**
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire fixe une enveloppe brute de 36 000,000 dinars au titre des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2022 – AS – 0577

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV BNA
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 août 1993
Siège social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022

Première Résolution :

L'Assemblée **G**énérale **O**rdinaire de la Société d'Investissement à Capital Variable SICAV-BNA », après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et approuve les opérations qui y sont énumérées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des sommes distribuables de l'exercice 2021 ci-après :

Résultat d'exploitation :	43 121,842
Régularisation du résultat d'exploitation	-
Report à nouveau	21,241

Sommes distribuables	**43 143,083**
Dividendes au titre de l'exercice	43 120,464
Résultat reporté	22,619

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende **brut** de l'année **2021** à **1,858 dinar** par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du **18/05/2022** aux guichets de la Banque Nationale Agricole et de BNA CAPITAUX.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe une enveloppe brute de 16 200,000 dinars au titre des jetons de présence à répartir entre tous les membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal porteur d'une copie ou d'un extrait du Présent Procès Verbal pour faire tous dépôts ou publication que besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2022 – AS – 0578

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 juin 1996
Siège social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. SAMI EL OUNI Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur Central Pilotage de la Performance	- Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Capital African Partners « CAP BANK »
M. SAMI AKREMI Directeur Général de la SICAV	Directeur du Pôle Organisation et Système d'Information à la BNA	**Représentant permanent de la BNA aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :** - Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » - Société Tunisie Informatique Services « TIS »
Banque Nationale Agricole « BNA »	Banque	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société ESSOUKNA - Société de Promotion Immobilière EL MADINA - Société Générale d'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST » - Société Tunisie Informatique Services « TIS » - Société Financière de Recouvrement de Créances « SOFINREC » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » - .Assurances Multirisques ITTIHAD « AMI Assurances » - SICAV BNA
Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA »	Activité Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société ESSOUKNA - SICAV BNA
SICAV BNA	OPCVM	Néant

BNA-CAPITAUX	Intermédiaire en Bourse	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - TUNISIE CLEARING - SICAR INVEST - SICAV BNA
Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société de Promotion Immobilière EL MADINA - Société ESSOUKNA - SociétéGénérale d'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - Société Tunisie Informatique Services « TIS » - Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA » - SICAV BNA
Société ESSOUKNA	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - SICAV BNA
Société de Promotion Immobilière EL MADINA	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - SICAV BNA
Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF »	Société d'Investissement	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - Société de Promotion Immobilière EL MADINA
Société Tunisie Informatique Services « TIS »	Activité Informatique	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - Société ESSOUKNA - Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA »
Société Généraled'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST »	Etudes et Services techniques	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - Société ESSOUKNA - Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA » - BNA-CAPITAUX - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »

2022 – AS – 0579

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SICAV BNA
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 août 1993
Siège social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M.Karim BEN AISSA Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la performance à la BNA	**Représentant permanent de la BNA aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :** - AGRO- SERVICES - SICAF PARTICIPATIONS BNA - Société Financière de Recouvrement de Créances « SOFINREC »
M. Kamel SFAXI Directeur Général de la SICAV	Directeur du Pôle Opérations et Services Client à la BNA	Représentant permanent de SICAV BNA au Conseil d'Administration de PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV **Représentant permanent de la BNA aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :** -SICAR INVEST -Société Générale d'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST » - Société d'Etudes et de Développement Touristique « SODET SUD » - Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA » - Société ESSOUKNA
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances " STAR "	Assurance	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » - Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE » - Société Tunisienne de Banque « STB » - Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »
BNA-CAPITAUX	Intermédiaire en Bourse	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - TUNISIE CLEARING - SICAR INVEST - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA »	Activité Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société ESSOUKNA - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

Banque Nationale Agricole « BNA »	Banque	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société ESSOUKNA - Société de Promotion Immobilière EL MADINA - Société Générale d'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST » - Société Tunisie Informatique Services « TIS » - Société Financière de Recouvrement de Créances « SOFINREC » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE » - .Assurances Multirisques ITTIHAD « AMI Assurances » - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA »	Activité Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société ESSOUKNA - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société de Promotion Immobilière EL MADINA - Société ESSOUKNA - Société Généraled'Etudes, de Supervision et de Travaux « SOGEST » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - Société Tunisie Informatique Services « TIS » - Société Immobilière et de Viabilisation « SIVIA » - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société ESSOUKNA	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - Société Immobilière et de Participations « SIMPAR » - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société de Promotion Immobilière EL MADINA	Promotion Immobilière	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** - BNA-CAPITAUX - SICAR INVEST - Société d'Investissement en Valeurs Mobilières « SOIVM SICAF » - PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

2022 – AS – 0580

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

AMEN PREMIERE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 avril 1993
Siège social : Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 28 AVRIL 2022, **AMEN PREMIERE SICAV** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 et à partir **du Lundi 23 Mai 2022:**

Un dividende de 4,491 dinars par action.

Ce dividende est payable aux guichets de l'AMEN **BANK**.

2022 – AS – 0581

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AXIS AAA
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°04-2008 du 31 mars 2008
Adresse : Yasmine Tower- Bloc C-
Centre Urbain Nord-1082 Tunis

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT, société de gestion de FCP AXIS AAA, informe les porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021 :

Un dividende de 4,181 dinars par part

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 12 mai 2022** au siège social de la société sis au Yasmine Tower Bloc C 6ème étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord 1082 Tunis.

2022 – AS – 0582

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 24 juin 1996
Siège Social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du **26 Avril 2022,** Placement Obligataire SICAV a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice **2021**, à compter du **18 Mai 2022.**

Un dividende Brut de 5,370 dinars par action

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire aux guichets de la BNA et BNA CAPITAUX.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions Placement Obligataire SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2022 – AS – 0583

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV BNA
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 2 août 1993
Siège Social : Rue Hédi Nouira-1001 Tunis

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2022, SICAV BNA a le plaisir d'informer ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2021, **à compter du 18 Mai 2022**.

Un dividende Brut de 1,858 dinar par action

Le règlement de ce dividende sera effectué en numéraire aux guichets de la BNA et BNA CAPITAUX.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions SICAV BNA le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2022 – AS – 0584

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT
Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT informe ses actionnaires que son conseil d'administration s'est réuni le Mardi 10 Mai 2022, pour arrêter les états financiers et le rapport de gestion relatifs à l'exercice 2021.

Les états financiers 2021 de la société CARTHAGE CEMENT ont fait ressortir les chiffres suivants :

Désignation	2021	2020	VARIATION	VARIATION en %
Chiffre d'Affaires en DT	325 968 814	252 976 021	72 992 793	+29%
Résultat Brut D'exploitation en DT	118 522 353	100 712 403	17 809 950	+18%
Résultat Net en DT	31 509 188	19 364 586	12 144 602	+63%

Le Chiffre d'affaires Total de 2021 a enregistré une progression de 29% par rapport à l'année 2020.
Le résultat brut d'exploitation a enregistré une augmentation de 18% par rapport à l'année 2020, passant de 100 712 403 DT à **118 522 353 DT** en 2021.

Les états Financiers de l'exercice 2021 ont fait ressortir un résultat Net bénéficiaire de **31 509 188 DT**, contre un résultat net de 19 364 586 DT en 2020, soit une hausse de 63%.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2022 – AS – 0585

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Wifak International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifak International Bank informe ses actionnaires qu'il a été décidé de reporter l'assemblée générale extraordinaire, initialement prévue pour le 29 Avril 2022, à une date ultérieure suite au quorum qui n'a pas été atteint.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la banque qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 – AS – 0586

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ESSOUKNA
Siège Social : 46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville - 1082, Tunis

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES

1. Objet

Conformément à la règlementation tunisienne en vigueur et notamment, la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la Société **ESSOUKNA** lance un appel à candidature pour désigner un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices 2022, 2023 et 2024.

Conformément à la règlementation en vigueur, la société **ESSOUKNA** se doit de réserver un siège au sein de son conseil d'administration au profit d'un représentant des actionnaires minoritaires.
A cet effet, la société **ESSOUKNA informe ses actionnaires que la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Elective réunissant les actionnaires minoritaires** qui sera convoquée dans ce sens par un communiqué de presse.

L'avis de convocation de l'Assemblée Générale Elective des actionnaires minoritaires sera également publié sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, la société **ESSOUKNA informe ses actionnaires que la ratification de l'élection par l'Assemblée Générale Elective de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu lors de la tenue d'une prochaine Assemblée Générale Ordinaire** qui sera convoquée à la suite de la tenue de l'Assemblée Elective réunissant les actionnaires minoritaires susmentionnée.

L'avis de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire sera également publié sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2. Conditions d'éligibilité

Les candidats éligibles au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doivent remplir les conditions et les critères suivants :

- Etre une personne physique qui jouit de ses droits civils ;
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'immobilier ou de gestion;

- Justifier d'une participation individuelle dans le capital social d'ESSOUKNA ne dépassant pas 0,5% ;
- N'avoir aucun intérêt direct ou indirect avec la société **ESSOUKNA** ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature:
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, ou salarié d'ESSOUKNA ;
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe que ESSOUKNA ;
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire ou salarié d'Essoukna ;
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que **ESSOUKNA** ;
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle **ESSOUKNA** détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans)ou un salarié d'**ESSOUKNA** désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance ;
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec **ESSOUKNA** ou d'une société concurrente ;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller, client, fournisseur ou banquier d'ESSOUKNA ;
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ; et
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Par ailleurs, ne peuvent être candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :

- Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Les personnes condamnées pour crime ou délit, portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ;
- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ; et
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la Société ESSOUKNA présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie, selon le modèle figurant en *Annexe 1* au présent appel à candidature ;
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle figurant en *Annexe 2* au présent appel à candidature, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature ;
- Une attestation du nombre d'actions détenues par le candidat justifiant le taux de participation dans le capital social d'ESSOUKNA. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par BNA CAPITAUX, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires d'ESSOUKNA, sis à Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ; et
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents ci-dessus listés ou parvenu hors délai, ne sera pas pris en compte par la société ESSOUKNA.

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration d'**ESSOUKNA** et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires de la société **ESSOUKNA**» et parvenir (i) soit par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société **ESSOUKNA** situé au 46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville - 1082, Tunis (le cachet de la poste faisant foi), (ii)soit déposée par porteur contre décharge au bureau d'ordre du siège social de la société **ESSOUKNA** situé au 46, Rue Tarek Ibn Zied – Mutuelleville - 1082, Tunis, au plus tard le **Lundi 23 Mai 2022 à 17 heures**, **date limite de réception des candidatures.**

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite de réception des candidatures ne sera pas pris en compte par la société ESSOUKNA.

5. Processus d'examen des candidats :

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par la société.

La Société **ESSOUKNA** se chargera de la vérification du respect des conditions d'éligibilité des candidatures énumérées au point 2 ci-dessus du présent appel à candidature conformément aux dispositions de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.

6. Choix du candidat

Dès la clôture de l'appel à candidature, la société ESSOUKNA transmettra la liste préalable des candidats admis à concourir au Conseil du Marché Financier, pour avis.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, ESSOUKNA convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée Générale Elective. L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, vingt et un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

L'élection de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires (suivant la tenue de l'Assemblée Générale Elective), dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
……
……

- N° CIN:
……
……

- Adresse :
……
……

- Téléphone : Fixe..... GSM
…….....

- Email :
……
…….

- Profession/Activité :
……
……

- Formation académique du candidat :

……
……
……

- Autres qualifications du candidat dans le domaine :

……
……

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné : ……..
- Nom & Prénom: …….
- N° CIN: ……..
- Adresse : ……..

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société «**ESSOUKNA**»,

Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 et 256 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature de la société **ESSOUKNA**;
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature de la société **ESSOUKNA**; et
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

**Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 - AS - 0587

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-
Siège Social : 14, Rue Masmouda – Mutuelleville - 1082, Tunis

APPEL A CANDIDATURES POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. **Objet**

Conformément à la règlementation tunisienne en vigueur et notamment, la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** lance un appel à candidature pour désigner un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois (3) ans, couvrant les exercices 2022, 2023 et2024.

Conformément à la règlementation en vigueur, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** se doit de réserver un siège au sein de son conseil d'administration au profit d'un représentant des actionnaires minoritaires.
A cet effet, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR» informe ses actionnaires que la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu par voie d'élection lors de la tenue d'une Assemblée Générale Elective réunissant les actionnaires minoritaires** qui sera convoqué par un communiqué de presse.

L'avis de convocation de l'Assemblée Générale Elective des actionnaires minoritaires sera également publié sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR» informe ses actionnaires que la ratification de l'élection par l'Assemblée Générale Elective de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires aura lieu lors de la tenue d'une prochaine Assemblée Générale Ordinaire** qui sera convoquée à la suite de la tenue de l'Assemblée Elective réunissant les actionnaires minoritaires susmentionnée.

L'avis de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire sera également publié sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2. **Critères d'éligibilité**

Les candidats éligibles au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doivent remplir les conditions et les critères suivants :

- une personne physique, jouissant de ses droits civiques et être en situation régulière vis-à-vis de l'administration fiscale.

- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le domaine de l'immobilier ou gestion ;
- Justifier d'une participation individuelle dans le capital social de la Société Immobilière et de **Participations «SIMPAR»** ne dépassant pas 0,5 %;
- N'avoir aucun intérêt direct ou indirect avec **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;
- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique, ou salarié **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»;**
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire, Directeur Général Unique ou salarié d'une société appartenant au même groupe que **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»;**
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire ou salarié **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»;**
  - Président directeur général, directeur général, Directeur général adjoint, Président du Directoire ou salarié d'une société appartenant au même groupe que **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»;**
- Ne pas être Président Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Président du Directoire ou Directeur Général Unique d'une société dans laquelle **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou est membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le Président Directeur Général, le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans)ou un salarié **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** désigné en tant que tel, détient un mandat d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance;
- Ne pas être, en même temps, membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe ;
- Ne pas être Président Directeur Général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire, Directeur Général Unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** ou d'une société concurrente;
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller, client, fournisseur ou banquier **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;et
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Par ailleurs, ne peuvent être candidat au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :

- Les faillis non réhabilités, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des charges publiques ;
- Les personnes condamnées pour crime ou délit, portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux lois régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Quiconque ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ;

- Le fonctionnaire au service de l'administration, sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie, selon le modèle figurant en *Annexe 1* au présent appel à candidature ;
- Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- Le curriculum vitae du candidat ;
- Une déclaration sur l'honneur, selon le modèle figurant en *Annexe 2* au présent appel à candidature, dûment remplie et signé par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et l'appel à candidature;
- Une attestation du nombre d'actions détenues par le candidat justifiant le taux de participation dans le capital social **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»**. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par **BNA CAPITAUX**, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»**, sis à Complexe Le Banquier Avenue Tahar Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis.
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Tout dossier de candidature ne comportant pas l'un des documents ci-dessus listés ou parvenu hors délai, ne sera pas pris en compte par la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR».

4. Date limite de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** et parvenir (i) soit par lettre recommandée avec accusé de réception au siège **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** situé au 14, Rue Masmouda – Mutuelleville - 1082, Tunis (le cachet de la poste faisant foi), (ii)soit déposée par porteur contre décharge au bureau d'ordre du siège social **de la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** situé au 14, Rue Masmouda – Mutuelleville - 1082, Tunis, Tunis, au plus tard le **Lundi 23 Mai 2022 à 17 heures**, **date limite de réception des candidatures.**

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après la date limite de réception des candidatures ne sera pas pris en compte par la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR».

5. **Processus d'examen des candidatures:**

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis d'appel à candidature et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées en application du processus d'examen des candidatures mis en place par **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR**.

la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR» se chargera de la vérification du respect des conditions d'éligibilité des candidatures énumérées au point 2 ci-dessus du présent appel à candidature conformément aux dispositions de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires.

6. **Choix du candidat**

Dès la clôture de l'appel à candidature, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** transmettra la liste préalable des candidats admis à concourir au Conseil du Marché Financier, pour avis.

Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»** convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée Générale Elective. L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, vingt et un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Elective.

L'élection de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires (suivant la tenue de l'Assemblée Générale Elective), dont la date et le lieu seront communiqués ultérieurement.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom:

……
……

- N°CIN:

……
……

- Adresse:

……
…….

- Téléphone: Fixe..... GSM…….....
- Email :…….
- Profession/Activité:

……
……

- Formation académique du candidat:

……
……
…….

- Autres qualifications du candidat dans le domaine:

……
……

Signature légalisée

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :……..
- Nom & Prénom:…….
- N° CIN:……..
- Adresse :……..

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»,**

Déclare formellement sur l'honneur :

- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 et 256 du code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature de **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»**;
- Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature de **la Société Immobilière et de Participations «SIMPAR»,** et
- Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

**Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 - AS - 0588

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF» S.A.
Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE
POUR LA DESIGNATION DE DEUX ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet

Conformément à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE (SPDIT), invite, par le présent avis, ses actionnaires à participer à cet appel à candidature pour l'élection de deux membres indépendants au sein de son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Le candidat éligible au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration doit remplir les conditions suivantes :

- satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- être, obligatoirement, une personne physique. Il doit jouir de ses droits civils.
- ne peuvent être candidat au poste de membre indépendant :
  - les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 et 256 du Code des sociétés commerciales ;
  - toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent ;
  - les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Le candidat au poste de membre indépendant du Conseil d'Administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la SPDIT, ses actionnaires ou ses administrateurs ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

- doit notamment satisfaire les critères suivants :
  - ✓ ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :

- Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié de la SPDIT ;
- Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié d'une société filiale de la SPDIT ;

✓ ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la SPDIT est directement ou indirectement Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SPDIT, est Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ;

✓ ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :

- Président-Directeur général ou Directeur Général ou Directeur Général adjoint ou Président du Directoire ou salarié de la SPDIT ;
- Président-Directeur général, Directeur Général, Directeur Général adjoint, Président du Directoire ou salarié appartenant au même Groupe de la SPDIT ;

✓ ne pas être prestataire de services notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la SPDIT ;

✓ ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au Groupe ;

✓ ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou Président du Directoire ou Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SPDIT ou d'une société concurrente ;

✓

✓ ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;

✓ ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;

✓ doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience prévus dans l'appel à candidature. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans la spécialité ou le secteur d'activité spécifié dans l'appel à candidature.

<u>Composition du dossier de candidature</u> :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de la SPDIT présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu par l'appel à candidature ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier et par l'appel à candidature (Annexe 2) ;

- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur indépendant».
  Cette enveloppe doit être : soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **26 Août 2022**, soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caid Essebsi – Centre Urbain Nord, 1082 TUNIS au plus tard le **26 Août 2022** (le cachet de la poste faisant foi).
- Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix des membres indépendants :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le Conseil d'administration.
- Cette liste est transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier avant l'approbation définitive des candidats par l'AGO.
- Le Conseil du Marché Financier peut refuser tout candidat inscrit sur la liste lorsque le choix du candidat ne respecte pas les dispositions de la Décision Générale N° 23.
- Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.
- La SPDIT met à la disposition des actionnaires vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale ordinaire, en annexe du projet de résolutions, les informations suivantes relatives aux candidats retenus :
  - nom, prénom et date de naissance des candidats
  - diplômes et qualifications,
  - activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont exercées dans d'autres sociétés

Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom : …….
- N° CIN : …….
- Adresse : ……..
- Téléphone : Fixe …… GSM ……...
- Email : …….
- Profession/Activité : ……
- Formation académique du candidat :
  ……..
  ……..
- Autres qualifications du candidat dans le domaine : ……..
  ……..

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné : ……..
- Nom & Prénom : : …….
- N° CIN : …….
- Adresse : ……..

candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISITUQE « SPDIT » déclare formellement sur l'honneur :
Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

**Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 - AS - 0589

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF» S.A.
Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet

Conformément à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE (SPDIT), invite, par le présent avis, ses actionnaires à participer à cet appel à candidature pour l'élection d'un représentant des **actionnaires minoritaires** au sein de son Conseil d'Administration.

Critères d'éligibilité :

Tout candidat éligible au poste de représentant des actionnaires minoritaires doit remplir les conditions suivantes :

- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Etre, obligatoirement, une personne physique et jouir de ses droits civils ;
- Ne peuvent être candidats au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires :
  - les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 et 256 du Code des sociétés commerciales.
  - toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
  - les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Doit justifier d'une participation individuelle dans le capital de la SPDIT ne dépassant pas 0,5% ;
- Ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la SPDIT, ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, les membres du conseil de surveillance ou les membres du directoire de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel ;

- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature :
  - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié de la SPDIT ;

- Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint Président du Directoire, Directeur général unique ou salarié d'une société filiale de la SPDIT ;

– Ne pas être Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint, Président du directoire ou Directeur Général unique d'une société dans laquelle la SPDIT est directement ou indirectement Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ou dans laquelle le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général, le Directeur Général-Adjoint, le Président du Directoire ou le Directeur Général Unique de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) ou un salarié de la SPDIT, est Administrateur ou membre du Conseil de surveillance ;
– Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
  - Président-Directeur général ou Directeur Général ou Directeur Général adjoint ou Président du Directoire ou salarié de la SPDIT ;
  - Président-Directeur général, Directeur Général, Directeur Général adjoint, Président du Directoire ou salarié appartenant au même Groupe de la SPDIT ;
– Ne pas être prestataire de services notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de la SPDIT ;
– Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, du Conseil de surveillance ou du Directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au Groupe ;
– Ne pas être Président-Directeur Général ou Directeur Général ou Directeur Général-Adjoint ou Président du Directoire ou Directeur Général unique, mandataire, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec la SPDIT ou d'une société concurrente ;
– Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
– Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
– Doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience prévus dans l'appel à candidature. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans et ce, dans la spécialité ou le secteur d'activité spécifié dans l'appel à candidature.

Constitution du dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil.
- Une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Le curriculum vitae;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale et à l'appel à candidature (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature.
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.
- Une attestation de propriété des actions justifiant le taux de participation dans le capital de la SPDIT.

Le dossier de candidature doit être transmis ou déposé auprès de la société par tout moyen laissant une trace écrite dans les délais et selon les modalités prévues dans l'appel à candidature.
Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne doit pas être pris en compte.

Date limite de dépôt de candidature :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires».
Cette enveloppe doit être :

- soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **26 Août 2022**,
- soit transmise par écrit recommandé avec accusé de réception au siège social de la société sis au 5, Boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS au plus tard le **26 Août 2022** (le cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte.

Choix du représentant des actionnaires minoritaires :

- Dès la clôture de l'appel à candidature, la SPDIT transmettra, pour avis, au Conseil du Marché Financier, la liste préalable des candidats admis à concourir.
- La SPDIT convoquera les actionnaires minoritaires en Assemblée Elective dans un délai maximum de 10 jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature.
- L'avis de convocation sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et sur le site web de la BVMT au moins vingt-et-un jours (21) avant la tenue de l'assemblée élective.
- La SPDIT met à la disposition des actionnaires minoritaires la liste des candidats retenus accompagnée des informations suivantes :
    - Nom, prénom et date de naissance
    - Diplômes et qualifications
    - Activités professionnelles au cours des dix (10) dernières années et notamment les fonctions qu'ils exercent ou ont été exercées dans d'autres sociétés
    - Pourcentage de participation dans le capital

Annexe 1
FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom : …….
- N° CIN : …….
- Adresse : ……..
- Téléphone : Fixe …… GSM ……...
- Email : …….
- Profession/Activité : ……
- Formation académique du candidat :
  ……..
  ……..
- Autres qualifications du candidat dans le domaine : ……..
  ……..

Signature

Annexe 2
DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné : ……..
- Nom & Prénom : : …….
- N° CIN : …….
- Adresse : ……..

candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE DE PLACEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET TOURISTIQUE « SPDIT » déclare formellement sur l'honneur :
Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.

Signature légalisée

**Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2022 - AS - 0590

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITALISATION					
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,465	212,494
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,009	146,033
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,526	121,543
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,267	131,288
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,933	126,950
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,108	127,129
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	121,991	122,008
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,193	49,199
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,510	35,515
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,821	120,840
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,804	18,807
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,504	131,512
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,355	127,372
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,409	12,410
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,589	179,618
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,285	12,287
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,146	102,162
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,419	104,436
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,630	14,633
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,989	1,991
	SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,802	66,809
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,952	137,849
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,316	104,161
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,411	113,428
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,696	141,137
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	538,723	539,232
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	136,134	136,005
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,413	180,198
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,063	98,222
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,755	132,885
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	161,261	160,732
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	143,299	142,959
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,468	22,451
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,399	95,319
36	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,003	1,003
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
38	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2275,969	2279,653
39	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,421	135,500
40	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,634	216,946
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,941	2,946
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,663	2,668
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	62,679	62,869
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,355	1,356
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,225	1,215
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,200	1,191
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,430	105,482
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1141,994	1141,171
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,719	12,840
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,391	10,389
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,285	12,447
	SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,450	87,153
	FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,264	1,250

OPCVM DE DISTRIBUTION								
	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
	SICAV OBLIGATAIRES							
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,312	111,326
56	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	103,147	103,161
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,970	109,986
58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	107,145	107,161
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,513	109,532
60	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,942	111,958
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,487	108,503
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,387	105,402
63	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,660	103,661
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,055	104,070
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,438	111,457
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,564	107,576
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,746	106,757
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,450	102,465
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,616	106,631
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	106,102	106,118
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,247	108,259
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,726	106,742
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,629	104,642
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,325	109,338
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	104,753	100,761
	FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	111,700	111,710
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,219	108,237
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	111,235	111,252
	FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,192	113,342
	SICAV MIXTES							
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	61,924	61,716
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,999	98,978
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,521	17,508
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	282,915	283,447
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2210,370	2210,631
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	71,172	71,079
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,576	56,571
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,453	107,459
	FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,579	11,540
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,901	15,799
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,913	15,918
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,082	14,093
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,978	8,977
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	104,478	104,653
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,867	82,819
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	87,236	87,106
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,634	104,799
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,222	90,759
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,088	10,068
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,358	95,268
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	146,793	146,449
	FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,946	101,013
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,915	120,984
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,364	121,613
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	183,298	183,180
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	171,314	171,337
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,752	168,047
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,209	22,301
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,263	139,772
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,825	157,123
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5201,442	5197,029
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,357	91,805
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4567,302	4569,027
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,148	10,152
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	170,969	170,966
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11007,132	11003,673
117	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22			-	10023,498	10028,786
	FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	123,358	123,462

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie
** FCP en liquidation anticipée
*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

DERNIERE MISE A JOUR : 25/04/2022

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3ème étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5ème étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3ème étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1ère étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
55.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1er étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1er étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
63	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée
(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

INFORMATIONS POST AGO

Wifack International Bank
Siège social **:** Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2022, Wifack International Bank publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I. Les résolutions adoptées

الـقـرار الأول:
إن الجلسـة العامـة العادية وبـعـد استماعها إلى تقرير مجلس الإدارة حول تصرّف سنة 2021 وإلى التقرير العام لمراقبي الحسابات المتعلق بنفس السنة المحاسبية، تصادق على تقرير مجلس الإدارة.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الثـاني:
إن الجلسـة العامـة العادية وبـعـد استماعها إلى تقرير هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية لسنة 2021، تأخذ علما بهذا التقرير.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الثالث:

إن الجلسة العامة العادية وبعد اطلاعها على القوائم المالية للسنة المحاسبية 2021 واستماعها إلى التقرير العام لمراقبي الحسابات، تصادق على القوائم المالية المقفلة في 31 ديسمبر 2021 والتي تحتوي على مجموع الموازنة بـ **995.218.789** دينارا على نتيجة بعد التعديلات المحاسبية بـ **1.802.339+** دينارا.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الرابع:

إن الجلسة العامة العادية وبعد استماعها للتقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلقّ بالعمليات المسجلة سنة 2021 والمنصوص عليها بالفصل 200 وما بعده والفصل عدد 475 من مجلةّ الشركات التجارية والفصلين 43 و62 من القانون عدد 2016-48 المؤرخ في 11 جويلية 2016 المتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية، تأخذ علما بمحتوى هذا التقرير وتصادق على ما ورد فيه.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الخامس:

تبرئ الجلسة العامة العادية تماما وبدون أي تحفظ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة لتصرّفهم بعنوان سنة 2021.
تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار السادس:

تسجّـل الجلسة العامة العاديـة أن النتيجة بعد التعديلات المحاسبية للسنة المحاسبية 2021 بلغت 1.802.339,435+ دينارا وباعتبار النتائج المؤجلة من السنة المحاسبية 2020 بمقدار 32.835.311,101 (-) دينارا، تقرّر تبويب النتيجة علـى النحـو التالـي:

نتائج مؤجلة 2020:	32.835.311,101 (-) دينار
التعديلات المحاسبية:	3.540.026,044 (-) دينار
نتائج مؤجلة بعد التعديلات المحاسبية:	**36.375.337,145 (-) دينار**
النتيجة الصافية لسنة 2021 :	5.342.365,479 (+) دينار
مجموع النتائج المؤجلة :	31.032.971,666 (-) دينار

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار السـابع:

طبقا لأحكام الفصل 472 من مجلة الشركات التجارية وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة حول القوائم المالية المجمعة وتقرير مراقبي الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية المجمعة لبنك الوفاق الدولي المقفلة في 2021/12/31.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الثامن:

قررت الجلسة العامة العادية تعيين أعضاء مجلس الإدارة لمدة ثلاث سنوات (2022 و2023 و2024) تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لسنة 2024 كما يلي:

- شركة المواد الحديدية بروسيد: مقعد.
- مصنع رادس للحديد أنترمتال: مقعد.
- المؤسسة الإسلامية لتنمية القطاع الخاص: مقعد.
- مصرف الاستثمار والتمويل CIF SICAF: مقعد.
- صندوق الودائع والأمانات: مقعد.
- السيد باسم تنتوش: مقعد.
- السيدة رقية الخصائري بنيوسف، عضو مستقل: مقعد.
- السيد هشام الزبيدي، عضو مستقل: مقعد.
- السيد أحمد كريم الحاج رمضان، عضو ممثلا لصغار المساهمين: مقعد.

تدعو الجلسة العامة أعضاء المجلس للاجتماع حال انتهاء أشغالها لتعيين رئيس مجلس الإدارة وتكوين مختلف اللجان المنبثقة عنه طبقا للقوانين الجاري بها العمل.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار التاسع:

قررت الجلسة العامة العادية تحديد منحة بدل الحضور لأعضاء مجلس الإدارة بـ 4 الاف دينار صافية لكل عضو عن كل اجتماع ومنح بدل الحضور لأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق ولجنة المخاطر بـ 1,5 ألف دينار صافية لكل عضو عن كل اجتماع.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار العاشر:

قررت الجلسة العامة العادية تعيين أعضاء هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية لمدة ثلاث سنوات (2022 و2023 و2024) تنتهي عند انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في القوائم المالية لسنة 2024 كما يلي:

- السيد: محسن بوشمال، رئيس.
- السيد: محمد الغروبي، عضو.
- السيد: نورالدين النناش، عضو.

تحدّد الجلسة العامة العادية منحة الحضور ابتداء من سنة 2022 لفائدة أعضاء هيئة مراقبة مطابقة معايير الصيرفة الإسلامية كما يلي:

- منحة سنوية صافية تقدر بـ 12 ألف دينار لكل عضو.
- منحة بدل الحضور صافية تقدر بـألف دينار عن كل حصة لكل عضو.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الحادي عشر:

ترخص الجلسة العامة العادية اصدار قرض رقاعي أو عدة قروض رقاعية عادية أو مشروطة طبقا لمعايير الصيرفة الإسلامية وأو صكوك إسلامية وأو تمويلات خارجية بمبلغ جملي قدره 150 مليون دينارا على مدى ثلاث سنوات وتفوض لمجلس الإدارة كل الصلاحيات اللازمة لتحديد ترتيبات اجراء العملية.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الثاني عشر:

ان الجلسة العامة العادية وباقتراح من مجلس الإدارة وطبقا لالتزامات البنك تجاه هيئة السوق المالية تصادق، طبقا لأحكام الفصل 19 من القانون عدد 177 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بتنظيم السوق المالية والذي تم تنقيحه بالقانون عدد 92-99 بتاريخ 17 أوت 1999، على تجديد عقد تعديل أسعار الأسهم في السوق المالية بداية من تاريخ 16 ماي 2020 مع المحافظة على نفس شروط العقد الأصلي المؤرخ في 16 ماي 2017.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على شراء وبيع اسهمها في إطار احكام الفصل 19 جديد من القانون المذكور أعلاه وترخص لمجلس الإدارة شراء وبيع أسهمها وتفوض له كل الصلاحيات اللازمة لتحديد شروط شراء وبيع الأسهم والعدد الأقصى للأسهم المراد شراءها وتحديد مدة الشراء بصفة عامة إتمام كل الترتيبات والإجراءات اللازمة لذلك طبقا لمقتضيات القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

الـقـرار الثالث عشر:

تفوض الجلسة العامة العادية لكل حامل لنسخة او مستخرج من هذا المحضر القيام بكافة إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار القانوني.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع.

II. Le Bilan après affectation du résultat comptable

	Désignation	31-déc.-21	31-déc.-20
AC01	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	107,604,774	71,377,256
AC02	Créances sur les établissements bancaires et financiers	176,679,603	167,527,382
AC03	Créances sur la clientèle	603,571,413	482,629,803
AC04	Portefeuille titres commercial	44,204	40,176
AC05	Portefeuille d'investissement	17,250,929	21,830,080
AC06	Valeurs immobilisées	53,567,389	55,353,390
AC07	Autres actifs	36,500,477	28,434,103
	TOTAL ACTIFS	**995,218,789**	**827,192,190**
PA01	Banque Centrale, CCP	90,270,725	84,238,187
PA02	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	618,339	699,579
PA03	Dépôts de la clientèle	629,479,446	487,130,302
PA04	Dettes de financements et Ressources spéciales	56,879,309	41,846,709
PA05	Autres passifs	63,043,604	60,154,512
	TOTAL PASSIFS	**840,291,423**	**674,069,289**
CP01	Capital	150,000,000	150,000,000
CP02	Réserves	20,542,419	20,542,419
CP03	Actions propres	(694,663)	(694,663)
CP04	Autres capitaux propres	16,112,582	16,110,456
CP05	Résultats reportés	(31,032,972)	(32,835,311)
CP06	Résultat de l'exercice	-	-
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**154,927,366**	**153,122,901**
	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**995,218,789**	**827,192,190**

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Réserve pour fonds spécial	Titres assimiles à des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres 2020 avant modifications comptables	150,000,000	1,867,419	30,000	1,615,000	17,030,000	(694,663)	673,457	15,437,000	(32,835,311)			153,122,902
Modifications comptables										(3,540,026)		(3,540,026)
Capitaux Propres 2020 modifications comptables	150,000,000	1,867,419	30,000	1,615,000	17,030,000	(694,663)	673,457	15,437,000	(32,835,311)	(3,540,026)	-	149,582,876
Variation de la période							2,125		(3,540,026)	3,540,026		2,125
Résultat de la période											5,342,365	5,342,365
Capitaux Propres au 31.12.2021 avant Affectation du Résultat	150,000,000	1,867,419	30,000	1,615,000	17,030,000	(694,663)	675,582	15,437,000	(36,375,337)	-	5,342,365	154,927,366
Affectation du Résultat de l'exercice 2021 selon l'AGO du 29 Avril 2022									5,342,365		(5,342,365)	-
Capitaux Propres au 31.12.2021 après affectation du Résultat	150,000,000	1,867,419	30,000	1,615,000	17,030,000	(694,663)	675,582	15,437,000	(31,032,972)	-	-	154,927,366

IV-Liste des membres du Conseil d'administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandats	Principales activités professionnelles
Mr Basem Ali Tantush	Président	Lui-même	2022-2024	Directeur à ICD
ICD	Membre	ICD	2022-2024	
Sté CIF Sicaf	Membre	Mr. M. Abdellatif Hamrouni	2022-2024	Président Directeur Général du CIF Sicaf
CDC	Membre	Mr. Adnen Jadaoui	2022-2024	Chef du Pole Support à CDC
Mr Mohamed Hedi Ben Ayed	Membre	Lui-même	2022-2024	Président Directeur Général du Groupe Ben Ayed Président Directeur Général de Intermetal
Mr Hichem Zebidi	Membre	Administrateur indépendant	2022-2024	Gérant- Fondateur de Leptis Capital
Mme Rekaya Ben Youssef Khessairi	Membre	Administrateur indépendant	2022-2024	Ex-Directrice Générale de la politique Monétaire à la BCT
Mr Monsieur Karim Haj Romdhane	Membre	Représentant petits porteurs	2022-2024	Ex-Directeur du Pôle Contrôle Général à Banque Zitouna Consultant pour les PME depuis Janvier 2022
Sté PROSID	Membre	Mr. Mohamed Saidane	2022-2024	Gérant- Fondateur de Sté PROSID Administrateur à INTERMETAL

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-
Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 avril 2022, l'Union Internationale de Banques « UIB » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

1. **Les résolutions adoptées :**

PREMIERE RESOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :
L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2021, qui s'élève à **81 368 613,569 TND** majoré du report à nouveau positif de **6 554 083,757 TND**, soit au total **87 922 697,326 TND** comme suit :

-Réserve pour réinvestissement exonéré	10 388 000,000	TND
-Réserve Ordinaire	50 000 000,000	TND
-Fonds social	1 000 000,000	TND
-Dividendes	24 192 000,000	TND
-Report à nouveau	2 342 697,326	TND

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du lundi 30 mai 2022.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de Madame Ouided Bouchamaoui de ses fonctions d'Administrateur et ratifie la décision du Conseil d'Administration tenu le 16 septembre 2021 de coopter la société STI en qualité d'administrateur et ce, pour la durée restante du mandat de Madame Ouided Bouchamaoui qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et accepte la démission de Monsieur Yann de Nanteuil de ses fonctions d'Administrateur et ratifie la décision du Conseil d'Administration tenu le 16 septembre 2021 de coopter Monsieur Philippe Amestoy en qualité d'administrateur et ce, pour la durée restante du mandat de Monsieur Yann de Nanteuil qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 99,87%

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Mme Asmae Hajjami pour 3 ans. Elle exercera ainsi sa fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société ARTES en qualité d'administrateur et ce, pour un mandat de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 99,87%

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **275.000 dinars à titre de jetons de présence** pour l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

2. **Le bilan après affectation du résultat :**

(Unité : en milliers de Dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	242 692	167 383
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	92 841	37 982
AC 3- Créances sur la clientèle	5 949 975	5 832 983
AC4-Portefeuille - titres commercial :	28 870	36 192
AC 5- Portefeuille d'investissement	340 707	260 681
AC 6- Valeurs immobilisées	65 328	66 061
AC 7- Autres actifs	57 353	57 961
TOTAL ACTIF	**6 777 766**	**6 459 243**
PASSIF		
PA 1- Banque Centrale et CCP	6	11
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	67 623	87 415
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 412 190	5 132 862
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	329 416	377 450
PA 5- Autres passifs	250 218	200 503
TOTAL PASSIF	**6 059 452**	**5 798 241**
CAPITAUX PROPRES		
CP 1- Capital	172 800	172 800
CP 2- Réserves	543 171	481 648
CP 5- Résultats reportés	2 343	6 554
CP 6- Résultat de l'exercice	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**718 314**	**661 002**
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	**6 777 766**	**6 459 243**

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Libellé	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Réserve ordinaire	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves à Régime Spécial	Fonds social	Prime d'émission	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Capitaux propres avant répartitions des bénéfices	**172 800**	**6 554**	**17 280**	**345 740**	**76 153**	**289**	**17 521**	**24 800**	**81 369**	**742 506**
Affectation AGO du 29/04/2022	-	19 981	-	50 000	10 388	-	1 000	-	**(81 369)**	**0**
Distribution de dividendes conformément à l'AGO du 29/04/2022	-	(24 192)	-	-	-	-	-	-	-	**(24 192)**
Capitaux propres après répartitions des bénéfices	**172 800**	**2 343**	**17 280**	**395 740**	**86 541**	**289**	**18 521**	**24 800**	**0**	**718 314**

4. Liste des membres du Conseil d'administration :

Nom	Période de l'actuel mandat	Qualité	Liste Mandats en cours	Principale activité professionnelle
Kamel NEJI	2020-2023	Président du Conseil	Administrateur au sein de SGBS - Société générale de banques au Sénégal	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
Laurent GOUTARD	2020-2023	Administrateur	FRANFINANCE, Administrateur, 23/10/2014 TREEZOR SAS, Administrateur, 31/01/2019 SG MAROCAINE DE BANQUES, Membre du Conseil de surveillance, 14/06/2019 UNION INTERNATIONALE DE BANQUES, Administrateur, 10/10/2019 SOCIETE GENERALE AFRIQUE DE L'OUEST, Président/Administrateur, 18/11/2019 SOCIETE GENERALE CAMEROUN, Administrateur, 06/12/2019 SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE, Administrateur, 12/06/2020 Président du Conseil de SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE, 02/04/2021	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer
La Société Générale	2020-2023	Administrateur représenté par Mme Véronique de la Bachèlerie	-	Directrice de SG Consulting & Transformation
Philippe AMESTOY	2021-2022	Administrateur	SOGEFINANCEMENT SOGESSUR SOCIETE GENERALE GESTION BANQUE COURTOIS	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France
ARTES	2021-2024	Administrateur représenté par M. Lassaad Ben Ammar	-	Directeur Général de la Société ARTES
STI	2021-2022	Administrateur représenté par M. Firas SAIED	Administrateur de la société TEXTILE RETAIL COMPANY. Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société TUNISIAN FOOD COMPANY Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY	Directeur Général HBG Holding

			Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AL HIDAYA AGRICOLE Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société GREEN SICAR Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la société AMI Assurances. Administrateur représentant permanent de HBG Holding dans la Société du Pôle de Compétitivité de Sousse. Administrateur représentant permanent d'AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY dans la Société CITY CARS. Administrateur de la société UIB	
Eric Wormser	2020-2023	Administrateur	- Membre - ALD AUTOMOTIVE ALGERIE SPA	Président du Directoire de SG Algérie
Asmae HAJJAMI	2021-2024	Administrateur	Administrateur - EH ACMAR Administrateur – CMI Président du Conseil d'Administration - SOGEPAIEMENT	Membre du directoire – Société Générale Maroc
Habib BOUAZIZ	2020-2023	Administrateur	Administrateur au sein de : CIL Compagnie Internationale de Leasing	Gérant de la société immobilière ZEMNI
Emna KALLEL	2020-2023	Administrateur indépendant	Administratrice au sein du Groupe Assad, Advans et PGH Holding	Gérante de la société de conseil Coaching & Capital
Mohamed Salah SOUILEM	2020-2023	Administrateur indépendant	-	Ancien Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie
Mohamed Ali AYED	2020-2023	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires		Consultant

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CEREALIS.SA

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

La Société CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mohamed TRIKI.

CEREALIS
Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		225 902	222 991
Moins : amortissement		-221 019	-196 431
S/Total	**B-1**	*4 883*	*26 560*
Immobilisations corporelles		8 934 746	8 208 711
Moins : amortissement		-4 651 414	-3 922 722
S/Total	**B-2**	*4 283 332*	*4 285 989*
Immobilisations financières		7 965 191	7 162 942
Moins : Provisions		-80 833	-80 833
S/Total	**B-3**	*7 884 358*	*7 082 109*
Total des actifs immobilisés		**12 172 573**	**11 394 658**
Autres actifs non courants	**B-4**	375 790	345 784
Total des actifs non courants		**12 548 363**	**11 740 442**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		2 745 676	2 379 792
Moins : Provisions		0	0
S/Total	**B-5**	*2 745 676*	*2 379 792*
Clients et comptes rattachés		6 530 092	6 250 230
Moins : Provisions		0	0
S/Total	**B-6**	*6 530 092*	*6 250 230*
Autres actifs courants		650 751	328 382
Moins : Provisions		0	0
	B-7	*650 751*	*328 382*
Placements et autres actifs financiers	**B-8**	4 100 974	3 078 258
Liquidités et équivalents de liquidités	**B-9**	668 583	2 174 159
Total des actifs courants		**14 696 076**	**14 210 821**
Total des actifs		**27 244 439**	**25 951 263**

CEREALIS
Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889	4 888 889
Réserves légales		488 889	488 889
Prime d'émission		1 200 001	2 031 112
Autres capitaux propres		3 284 417	3 286 975
Resultats reportés		8 877 471	6 195 164
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		**18 739 667**	**16 891 029**
Résultat de l'exercice		3 546 141	2 682 307
Total capitaux propres avant affectation	**B-10**	***22 285 808***	***19 573 336***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	**B-11**	313 818	590 386
Provision		50 000	0
Total des passifs non courants		**363 818**	**590 386**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**B-12**	1 619 583	1 742 488
Autres passifs courants	**B-13**	680 590	949 643
Autres passifs financiers	**B-14**	2 173 763	3 040 254
Concours bancaires	**B-15**	120 877	55 156
Total des passifs courants		**4 594 813**	**5 787 541**
Total des passifs		**4 958 631**	**6 377 927**
Total capitaux propres et passifs		**27 244 439**	**25 951 263**

CEREALIS
Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	**R-1**	20 823 430	17 425 801
Autres produits d'exploitation		15 025	10 869
Total des produits d'exploitation		***20 838 455***	***17 436 670***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		67 827	-224 061
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	**R-2**	11 884 512	10 337 514
Charges de personnel	**R-3**	1 809 977	1 556 341
Dotations aux amortissements et aux provisions	**R-4**	1 019 492	853 912
Autres charges d'exploitation	**R-5**	1 823 929	1 300 820
Total des charges d'exploitation		***16 605 737***	***13 824 526***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**4 232 718**	**3 612 144**
Charges financières nettes	**R-6**	452 828	458 560
Produits des placements	**R-7**	401 384	367 395
Autres gains ordinaires		9 524	13 210
Autres pertes ordinaires		9 002	17 359
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**4 181 796**	**3 516 830**
Impôt sur les bénéfices	**R-8**	635 655	834 523
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**3 546 141**	**2 682 307**
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		***3 546 141***	***2 682 307***
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		***3 546 141***	***2 682 307***

CEREALIS
Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2021	2020
		Au 31/12/2021	**Au 31/12/2020**
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		**3 546 141**	**2 682 307**
- Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements et aux provisions		1 019 492	853 911
. Variation des stocks	**F-1**	-365 884	-474 896
. Variation des créances	**F-2**	-279 862	927 855
. Variation des autres actifs	**F-3**	-322 369	1 642 743
. Variation des fournisseurs	**F-4**	-122 905	729 715
. Variation des autres passifs	**F-5**	-269 053	141 082
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	**F-6**	-1 022 716	-965 561
. Q.P. subvention d'investissements		-15 025	-10 869
. Plus-Values sur cession des immoblisation		0	-2 500
. Modifications comptables			
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		***2 167 819***	***5 523 787***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**F-7**	-728 946	-1 765 196
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	2 500
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	**F-8**	-802 249	13 022
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	**F-9**	-246 218	-251 633
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		***-1 777 413***	***-2 001 307***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0	0
- Dividendes et autres distributions	**F-10**	-831 111	-782 222
- Encaissement subvention d'investissement		12 467	0
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts	**F-11**	-241 859	-90 851
- Variation provenant des crédits de gestion	**F-12**	-901 200	-182 800
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		***-1 961 703***	***-1 055 873***
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		**-1 571 297**	**2 466 607**
Trésorerie au début de l'exercice	**F-13**	2 119 003	-347 604
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**F-14**	547 706	2 119 003

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire constituée en 2003 avec un capital actuel de 4 888 889 Dinars. L'unité de production établie à Tebourba produit des snacks salés, chips à partir de bases de pomme de terre et de maïs.

La société a pour objet la production, l'importation et la commercialisation des chips, snacks, amuse-gueules, fruits secs et autres produits assimilés et la production des plats surgelés pré cuisinés ou non ainsi que la fabrication de tous produits agroalimentaires.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société CEREALIS ont été arrêtés au 31 décembre 2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

IV. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Marque et brevet	33,33%
- Logiciel	33,33%
- Construction	4% à 5%
- Matériel et outillage d'exploitation	10% à 33,33%
- Matériel de transport	20%
- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15% à 20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits de la société et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	196 840	196 840
Marques et brevets	29 062	26 151

Sous Total	***225 902***	***222 991***
Amortissements	-221 019	-196 431
Total	**4 883**	**26 560**

B.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrain	276 693	276 693
Construction	2 360 362	1 251 030
Matériel et outillage	4 361 744	3 942 900
Matériel de transport	816 992	712 602
Agencement, Aménagement & Installation	434 637	410 716
Equipement de bureau	116 716	107 667
Matériel informatique	448 887	383 187
Autres immob corporelles	27 833	14 585
Constructions en cours	90 882	1 109 332
Sous Total	***8 934 746***	***8 208 712***
Amortissements	-4 651 414	-3 922 723
Total	**4 283 332**	**4 285 989**

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

CEREALIS
Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1
rue du Lac Turkana
Les Berges du Lac -1053 Tunis

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N. Au 31/12/2021
	Au 31/12/2020	Acquisitions et/ou Reclassements	Cessions et/ou Reclassements	Au 31/12/2021	Cumulés au 31/12/202020	Dotations	Régularisation et/ou Cession	Cumulés au 31/12/2021	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Logiciels informatiques	196 840	0	0	196 840	173 947	22 284	0	196 231	609
Marques et brevets	26 151	2 911	0	29 062	22 484	2 304	0	24 788	4 274
S/ TOTAL	**222 991**	**2 911**	**0**	**225 902**	**196 431**	**24 588**	**0**	**221 019**	**4 883**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	276 693	0	0	276 693	0	0	0	0	276 693
Constructions	1 251 030	1 109 332	0	2 360 362	561 923	114 269	0	676 192	1 684 170
Matériel et outillage	3 942 900	418 844	0	4 361 744	2 255 149	429 515	0	2 684 664	1 677 080
Matériel de transport	712 602	104 390	0	816 992	550 045	82 840	0	632 885	184 107
Agencement, Aménagement & Installation	410 715	23 922	0	434 637	297 562	31 110	0	328 672	105 965
Equipement de bureau	107 667	9 049	0	116 716	83 869	7 327	0	91 196	25 520
Materiel informatique	383 187	65 700	0	448 887	170 771	59 404	0	230 175	218 712
Autres immob corporelles	14 585	13 248	0	27 833	3 403	4 227	0	7 630	20 203
Constructions en cours	1 109 332	-1 018 450	0	90 882	0	0	0	0	90 882
S/TOTAL	**8 208 711**	**726 035**	**0**	**8 934 746**	**3 922 722**	**728 692**	**0**	**4 651 414**	**4 283 332**
TOTAL GENERAL	**8 431 702**	**728 946**	**0**	**9 160 648**	**4 119 153**	**753 280**	**0**	**4 872 433**	**4 288 215**

B.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres de participation	7 858 825	7 060 425
Dépôts et cautionnements/loyers	12 400	12 400
Dépôts et cautionnements/imports	93 966	90 117
Sous Total	***7 965 191***	***7 162 942***
Provisions sur dépôts et cautionnements/imports	-80 833	-80 833
Total	**7 884 358**	**7 082 109**

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Acquisitions / Cession	Solde au 31/12/2021	Nombre de titres	% Détention
BOLERIO	5 202 945	798 400	6 001 345	52 775	99,95%
INTERDISTRIBUTION	1 856 280	0	1 856 280	2 495	99,8%
MASTER FOOD	200	0	200	-	-
INTER AGRO	1 000	0	1 000	-	-
Total	**7 060 425**	**0**	**7 858 825**		

B.4 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charge à répartir	375 790	345 784
Total	**375 790**	**345 784**

B.5 STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Stocks de matières premières	1 107 835	1 226 666
Stocks d'emballages	1 287 519	734 977
Stocks de produits finis et en cours	350 322	418 149
Total	**2 745 676**	**2 379 792**

B.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	6 530 092	6 250 230
Total	**6 530 092**	**6 250 230**

B.7 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel, prêts et avances	11 110	8 270
Avances fournisseurs	224 576	111 777
Etat, retenues à la source, opérée	281 043	166 851
Etat, crédit TVA	16 979	0
Produits à recevoir	0	1 924
Débiteurs divers	86 036	6 025
Charges constatées d'avance	31 007	33 535
Total	**650 751**	**328 382**

B.8 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres BVMT & SICAV	62 303	56 299
Placement à terme	4 000 000	3 000 000
Intérêts courus sur placement	32 821	1 980
Intérêts constatés d'avance sur crédits	5 850	19 979
Total	**4 100 974**	**3 078 258**

B.9 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chèques à encaisser	4 592	26 810
Banques TND	610 770	2 082 981
Intermédiaire en bourse	5	94
Caisses	53 216	64 274
Total	**668 583**	**2 174 159**

B.10 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	4 888 889	4 888 889
Réserves légales	488 889	488 889
Primes d'émission	1 200 001	2 031 112
Réserves pour réinvestissement	3 240 000	3 240 000
Résultats reportés	8 877 471	6 195 164
Subvention d'investissement	44 417	46 975
Sous total	**18 739 667**	**16 891 029**
Résultat de la période	3 546 141	2 682 307
Total	**22 285 808**	**19 573 336**

Le résultat par actions se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net de la période	3 546 141	2 682 307
Nombre moyen d'actions ordinaires	4 888 889	4 888 889
Résultat par action	**0,725 TND**	**0,549 TND**

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignations	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde initial 2021	4 888 889	488 889	2 031 112	3 286 975	6 195 164	2 682 307	**19 573 336**
Affectation résultat 2020					2 682 307	-2 682 307	0
Dividendes			-831 111				-831 111
QP subvention				-2 558			-2 558
Résultat au 31/12/2021						3 546 141	3 546 141
Solde final 31/12/2021	**4 888 889**	**488 889**	**1 200 001**	**3 284 417**	**8 877 471**	**3 546 141**	**22 285 808**

B.11 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	218 101	544 136
Emprunts leasing	95 717	46 250
Total	**313 818**	**590 386**

B.12 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation locaux	635 605	689 507
Fournisseurs d'exploitation étrangers	426 544	624 414
Fournisseurs d'exploitation effet à payer	557 434	428 567
Total	**1 619 583**	**1 742 488**

B.13 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel, rémunérations due	96 982	79 400
Etat, impôts et taxes	94 181	148 073
Etat, TVA à payer	0	23 567
Créditeurs divers	24 000	24 139
Actionnaires, dividendes à payer	10	350 000
Produits constatés d'avance	0	12 320
CNSS	63 092	59 045
Charges à payer	402 325	253 099
Total	**680 590**	**949 643**

B.14 AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunt courant liés au cycle d'exploitation	1 800 000	2 701 200
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	326 034	316 886
Échéances à moins d'un an sur emprunts Leasing	47 729	22 168
Total	**2 173 763**	**3 040 254**

B.15 CONCOURS BANCAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chèques à payer	120 877	55 156
Total	**120 877**	**55 156**

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1 REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chiffre d'affaires - local	20 634 548	17 254 358
Chiffre d'affaires - export	188 882	171 443
Total	**20 823 430**	**17 425 801**

R.2 ACHATS DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achat matières premières	8 517 824	7 834 354
Achat fournitures et consommables	3 747 070	2 725 426
Variation stocks matières	-433 711	-250 834
Achats d'études et de prestations de services	23 152	10 357
Achats de matériel, équipements et travaux	30 177	18 235
RRR Obtenus	0	-24
Total	**11 884 512**	**10 337 514**

R.3 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires	1 630 312	1 389 018
Charges sociales	179 665	167 323
Total	**1 809 977**	**1 556 341**

R.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations	753 280	671 164
Dotations aux résorptions des charges à répartir	216 212	182 748
Dotations aux provisions	50 000	0
Total	**1 019 492**	**853 912**

R.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Sous-traitance générale	248 007	186 000
Charges de location	128 217	92 688
Entretien et réparation	136 831	97 606
Primes d'assurances	54 794	36 643
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	345 548	187 753
Publicité, publication et relation publique	491 799	346 385
Déplacements, missions, réceptions	74 423	49 736
Frais de transport	23 382	24 554
Frais de télécommunication	87 784	79 400
Services bancaires et assimilés	72 294	59 400
Autres services extérieurs	4 467	0
Jetons de présence	61 250	52 500
Impôts et Taxes	95 133	88 155
Total	**1 823 929**	**1 300 820**

R.6 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges d'intérêts	371 135	451 561
Gains de changes	-1 440	-36 082
Pertes de changes	83 133	43 081
Total	**452 828**	**458 560**

R.7 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividende	158 152	158 600
Intérêts de placements	243 232	219 432
Moins-value de cession de titres	0	-10 637
Total	**401 384**	**367 395**

R.8 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	558 217	759 768
Contribution de solidarité sociale	37 414	30 753
Retenues à la Source libératoire (RCM)	40 024	44 002
Total	**635 655**	**834 523**

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1 VARIATION DES STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Stocks »	2 379 792	2 745 676	-365 884

F.2 VARIATION DES CREANCES

Désignations	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Clients »	6 250 230	6 530 092	-279 862

F.3 VARIATION DES AUTRES ACTIFS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Autres actifs courants »	328 382	650 751	-322 369

F.4 VARIATION DES FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « Fournisseurs »	1 619 583	1 742 488	-122 905

F.5 VARIATION DES AUTRES PASSIFS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « Autres passifs courants »	680 590	949 643	-269 053

F.6 VARIATION DES PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Placement & actifs financiers »	3 078 258	4 100 974	-1 022 716

F.7 DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2021
Acquisition - Immobilisations incorporelles	-2 911
Acquisition - Immobilisations corporelles	-726 035
Total	**-728 946**

F.8 DECAISSEMENT PROVENANT DES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2021
Variation de la rubrique « Immobilisations financières »	-802 249

F.9 DECAISSEMENT PROVENANT DES ACQUISITIONS DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « Autres actifs non courants »	345 784	375 790	-30 006
Dotation aux résorptions des charges à répartir			216 212
Total			**-246 218**

F.10 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Désignation	31/12/2021
Dividendes distribués	-831 111

F.11 REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « Emprunts »	313 818	590 386	-276 568
Variation des échéances à moins d'un an des emprunts	373 763	339 054	34 709
Total			**-241 859**

F.12 VARIATION DES CREDITS DE GESTION

Désignation	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Emprunt courant liés au cycle d'exploitation	1 800 000	2 701 200	-901 200

F.13 TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2020
Rubrique « Liquidité et équivalent de liquidités »	2 174 159
Rubrique « Concours bancaires »	-55 156
Total	**2 119 003**

F.14 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2021
Rubrique « Liquidité et équivalent de liquidités »	668 583
Rubrique « Concours bancaires »	-120 877
Total	**547 706**

VII. PARTIES LIEES

Les opérations et conventions réalisées au cours de l'exercice 2021 avec les parties liées sont détaillées comme suit :

1. La société CERALIS a acquis de 4 990 Actions « BOLERIO » auprès du Directeur Général de la Société Monsieur Karim Gahbiche pour un montant 798 400 Dinars.
2. La société CEREALIS a conclu un contrat de location avec la société BOLERIO portant sur une partie du local de l'usine de production, de cette dernière, sise à Goubellat pour la mise en place d'une unité de fabrication des snacks salés. Le montant facturé par la société BOLERIO dans ce cadre s'élève à 40 800 Dinars hors TVA au titre de l'année 2021.
3. La société CEREALIS a conclu une convention de prestations de services avec la société BOLERIO portant sur la mise à disposition, par cette dernière, d'une équipe de production qualifiée et l'exécution des travaux de sous-traitance convenus. Le montant facturé par la société BOLERIO dans ce cadre s'élève à 248 007 Dinars hors TVA au titre de l'année 2021.
4. La société CEREALIS a réalisé, au cours de l'exercice 2021, des opérations de ventes avec la société INTER DISTRIBUTION pour un montant de 20 634 548 Dinars hors taxes.
5. La société CEREALIS a réalisé, au cours de l'exercice 2021, des opérations de ventes avec la société MAGHREB COMMERCE pour un montant de 84 303 Dinars hors TVA.
6. La société CEREALIS a donné sa caution solidaire aux banques qui ont accordé des crédits aux profits des sociétés filiales BOLERIO et INTERDISTRIBUTION.

VIII. SOLDE INTERMEDIAIRE DE GESTION

SOCIETE - CEREALIS
Immeuble Cogem-rue du lac Mazurie
Les Berges du Lac Tunis

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Exprimé en dinars)

Produits	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20	Charges	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20	Soldes	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
Revenus et autres produits d'exploitation	20 823 430	17 425 801	ou (Déstockage de production)	67 827	-224 061		20 755 603	17 649 862
Production stockée								
Production immobilisée								
Total	**20 823 430**	**17 425 801**	**Total**	**67 827**	**-224 061**	**• Production**	**20 755 603**	**17 649 862**
Production	20 755 603	17 649 862	Achat consommés	11 884 512	10 337 514	**• Marge sur coût matières**	**8 871 091**	**7 312 348**
Marge sur coût matière	8 871 091	7 312 348	Autres charges externes	1 728 796	1 212 665		7 142 295	6 099 683
Quote-Part Subvention d'investissement	15 025	10 869					15 025	10 869
Total	**8 886 116**	**7 323 217**	**Total**	**1 728 796**	**1 212 665**	**• Valeur Ajoutée brute**	**7 157 320**	**6 110 552**
Valeur Ajoutée Brute	7 157 320	6 110 552	Impôts et taxes	95 133	88 155			
			Charges de personnel	1 809 977	1 556 341			
Total	**7 157 320**	**6 110 552**	**Total**	**1 905 110**	**1 644 496**	**• Excédent brut d'exploitation**	**5 252 210**	**4 466 056**
Excédent brut d'exploitation	5 252 210	4 466 056	Autres charges ordinaires	9 002	27 996			
Autres produits ordinaires	9 524	13 210	Charges financières	452 828	458 560			
Produits des placements	401 384	378 032	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	1 019 492	853 912			
Transfert et reprise de charges	0	0	Impôt sur le résultat ordinaire	635 655	834 523			
Total	**5 663 118**	**4 857 298**	**Total**	**2 116 977**	**2 174 991**	**• Résultat net de l'exercice**	**3 546 141**	**2 682 307**

IX. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Désignation	Type	Valeur totale Au 31/12/2021	Tiers	Entreprises liées	Associé & Dirigeant
Engagements donnés	Garanties réelles (Hypothèques): Terrain, fonds de commerce et équipement	4 000 000 280 000 1 400 000 315 000 246 000	BTK BTK UIB UIB UIB		
	Garanties personnelles	1 350 000 1 040 000		INTER DISTRIUBUTION BOLERIO	
Total Engagements donnés		**8 631 000**			
Engagements reçus	KARIM GAHBICHE	280 000	BTK		KARIM GAHBICHE
Total Engagements reçus		**280 000**			

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires
de la société CEREALIS
Rue du LAC TURKANA
1053 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **CEREALIS »** (la « société ») comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	27 244 439 TND
Un chiffre d'affaires de	20 823 430 TND
Un résultat bénéficiaire de.....	3 546 141 TND

A notre avis, les états financiers de la société « CERALIS » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7 relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « IV- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société CEREALIS détient une participation de 99,95% au capital de la société BOLERIO comptabilisée pour un montant de 6 001 345 TND. Au 31 décembre 2021, la société BOLERIO présente des capitaux propres de 3 062 892 TND.

La direction de la société a estimé que la valeur d'utilité de la société BOLERIO est supérieure à son coût d'acquisition en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs ainsi que sur les synergies qu'elle apporte au groupe dans son ensemble ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des titres de participation BOLERIO.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 04 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed Triki

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires
de la société CEREALIS
Rue du LAC TURKANA
1053 Tunis

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2021

La société CERALIS a acquis des titres de participation au capital de la société « BOLERIO » auprès de Directeur Général pour un montant de 798 400 Dinars. Ladite opération a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 07 Mai 2021.

II. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

La direction de votre société nous a avisés de l'existence de conventions et opérations réalisées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021. Elles sont présentées ci-après :

1. La société CEREALIS a conclu un contrat de location avec la société BOLERIO portant sur une partie du local de l'usine de production, de cette dernière, sise à Goubellat pour la mise en place d'une unité de fabrication des snacks salés. Le montant facturé par la société BOLERIO dans ce cadre s'élève à 40 800 Dinars hors TVA au titre de l'année 2021.

2. La société CEREALIS a conclu une convention de prestations de services avec la société BOLERIO portant sur la mise à disposition, par cette dernière, d'une équipe de production qualifiée et l'exécution des travaux de sous-traitance convenus. Le montant facturé par la société BOLERIO dans ce cadre s'élève à 248 007 Dinars hors TVA au titre de l'année 2021.

3. La société CEREALIS a réalisé, au cours de l'exercice 2021, des opérations de ventes avec la société INTER DISTRIBUTION pour un montant de 20 634 548 Dinars hors taxes.

4. La société CEREALIS a réalisé, au cours de l'exercice 2021, des opérations de ventes avec la société MAGHREB COMMERCE pour un montant de 84 303 Dinars hors TVA.

5. La société CEREALIS a donné sa caution solidaire aux banques qui ont accordé des crédits aux profits des sociétés filiales BOLERIO et INTER DISTRIBUTION.

III. Obligations et engagements envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société CEREALIS au titre de l'exercice 2021 totalise un montant brut de 92 000 Dinars. Il bénéficie en outre d'un forfait de carburant de 7 000 Dinars par an.
2. La rémunération du directeur général servie au titre de l'exercice 2021 par la société CEREALIS et ses filiales totalise un montant brut de 461 653 Dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec un forfait de carburant de 11 400 Dinars par an ainsi que des frais de télécommunication pour un montant de 6 000 Dinars par an. En outre, il a droit à une prime d'intéressement basée sur l'EBIDTA Groupe de l'exercice en cours ; une provision pour prime d'intéressement de 150 000 Dinars a été comptabilisée au titre de l'exercice 2021.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 04 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed Triki

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Mourad FRADI (ECC MAZARS).

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		144 421	144 421
Moins : Amortissements		-133 555	-107 111
	B - 1	10 866	37 310
Immobilisations corporelles		10 697 387	9 599 751
Moins : Amortissements		-2 972 987	-2 631 127
	B - 1	7 724 400	6 968 624
Immobilisations financières		210 653 486	209 200 093
Moins : Provisions		-235 387	-4 160 978
S/Total	***B - 2***	*210 418 099*	*205 039 115*
Total des actifs immobilisés		**218 153 365**	**212 045 049**
Autres actifs non courants		1 894 046	610 867
Total des actifs non courants		**220 047 411**	**212 655 916**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
S/Total		*0*	*0*
Clients et comptes rattachés		2 325 400	1 529 691
Moins : Provisions		0	0
S/Total	***B - 3***	*2 325 400*	*1 529 691*
Autres actifs courants		4 973 851	13 793 111
Moins : Provisions		0	0
	B - 4	*4 973 851*	*13 793 111*
Placements et autres actifs financiers	***B - 5***	21 304 341	19 170 150
Liquidités et équivalents de liquidités	***B - 6***	194 020	110 093
		28 797 612	**34 603 045**
Total des actifs		**248 845 023**	**247 258 961**

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 400 000	53 600 000
Réserves légales		5 360 000	5 360 000
Prime d'émission		32 669 653	46 069 653
Resultats reportés		99 880 233	100 779 400
Réserves fonds sociales		172 307	552
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		**218 482 193**	**205 809 605**
Résultat de l'exercice		18 136 485	26 080 833
Total capitaux propres avant affectation	***B - 7***	***236 618 678***	***231 890 438***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	***B - 8***	7 271 074	10 275 135
Provision pour risques et charges		335 000	275 000
Total des passifs non courants		**7 606 074**	**10 550 135**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	***B - 9***	592 974	680 880
Autres passifs courants	***B - 10***	914 680	993 558
Autres passifs financiers	***B - 11***	3 112 617	3 143 950
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		**4 620 271**	**4 818 388**
Total des passifs		**12 226 345**	**15 368 523**
Total capitaux propres et passifs		**248 845 023**	**247 258 961**

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dividendes	***R - 1***	18 485 600	29 313 608
Autres produits d'exploitation		405 000	150 000
Total des produits d'exploitation		***18 890 600***	***29 463 608***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements consommés	***R - 2***	163 600	128 758
Charges de personnel	***R - 3***	2 790 963	2 492 312
Dotations aux amortissements et aux provisions	***R - 4***	972 581	473 572
Reprise sur provision	***R - 4***	-4 017 515	-188 948
Autres charges d'exploitation	***R - 5***	1 618 828	1 184 947
Total des charges d'exploitation		***1 528 457***	***4 090 641***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**17 362 143**	**25 372 967**
Charges financières nettes	***R - 6***	1 315 330	1 621 236
Produits des placements	***R - 7***	1 740 118	2 090 869
Autres gains ordinaires		386 627	296 860
Autres pertes ordinaires		0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**18 173 558**	**26 139 460**
Impôt sur les bénéfices		37 073	58 627
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**18 136 485**	**26 080 833**
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		***18 136 485***	***26 080 833***
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		***18 136 485***	***26 080 833***
Résultat par action		***0,226***	***0,487***

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2021 Au 31/12/2021	2020 Au 31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		**18 136 485**	**26 080 833**
- *Ajustements pour :*			
. Dotation aux amortissements		972 581	473 572
. Reprise sur provisions		-4 017 515	-188 948
. Variation des créances	***F - 1***	-995 709	-52 341
. Variation des autres actifs courants	***F - 2***	8 819 260	-8 912 296
. Variation des autres actifs non courants		-1 532 669	-610 866
. Variation des fournisseurs	***F - 3***	-87 906	216 033
. Variation des autres passifs	***F - 4***	-110 175	-494 751
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	***F - 5***	-2 134 191	3 807 561
. Plus ou moins value de cession des titres de participation	***F - 6***	-177 635	186 670
. Plus ou moins value de cession des immobilisations		-129 250	-29 049
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		***18 743 276***	***20 476 418***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	***F - 7***	-1 303 249	-777 820
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		132 000	50 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	***F - 8***	-2 408 000	-7 566 061
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		1 332 242	1 019 280
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		***-2 247 007***	***-7 274 601***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Opération sur actions propres		0	0
- Dividendes et autres distributions		-13 408 245	-13 812 842
- Encaissement provenant des emprunts		0	2 777 002
- Remboursement d'emprunts		-3 004 097	-2 163 532
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		***-16 412 342***	***-13 199 372***
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		**83 927**	**2 445**
Trésorerie au début de l'exercice	***F - 9***	110 093	107 648
Trésorerie à la clôture de l'exercice	***F - 10***	194 020	110 093

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 Dinars avec une prime d'émission de 117 360 434 Dinars, pour porter le capital de 3 000 000 Dinars à 51 078 075 Dinars, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 Dinars à 53 600 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 Dinars et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 Dinars représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 Dinars à 80 400 000 Dinars par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 Dinars et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2021.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2021 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en dinars tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencement et aménagement	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas

constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Site web	20 698	20 698
Logiciels	123 723	123 723
Agencement, Aménagement et installation	2 067 523	209 214
Mobilier et matériel de bureau	197 429	164 575
Matériel informatique	343 081	317 425
Matériel de transport	1 411 310	1 459 473
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	0	771 020
Sous Total	***10 841 808***	***9 744 172***
Amts-Site web	17 778	15 779
Amts-logiciels	115 777	91 332
Amts-Construction	1 194 886	955 909
Amts-Agencement, Aménagement et installation	208 143	45 838
Amts-Mobilier et matériel de bureau	154 956	144 658
Amts- Matériel informatique	308 951	288 963
Amts-Matériel de transport	1 106 051	1 195 759
Sous Total	***3 106 542***	***2 738 238***
Total	***7 735 266***	***7 005 934***

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N Au 31/12/2021
	Au 31/12/2020	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020	Dotations	Régularisations	Au 31/12/2021	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	20 698	0	0	20 698	15 779	1 999	0	17 778	2 920
Logiciels	123 723	0	0	123 723	91 332	24 445	0	115 777	7 946
S/ TOTAL	**144 421**	**0**	**0**	**144 421**	**107 111**	**26 444**	**0**	**133 555**	**10 866**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	955 909	238 977	0	1 194 886	3 584 658
Matériel de transport	1 459 473	157 450	-205 613	1 411 310	1 195 759	113 155	-202 863	1 106 051	305 259
Agencement, Aménagement et installation	209 214	369 017	1 489 292	2 067 523	45 838	162 305	0	208 143	1 859 380
Immobilisations en cours	771 020	718 272	-1 489 292	0	0	0	0	0	0
Mobilier et materiel de bureau	164 575	32 854	0	197 429	144 658	10 298	0	154 956	42 473
Materiel informatique	317 425	25 656	0	343 081	288 963	19 988	0	308 951	34 130
S/TOTAL	**9 599 751**	**1 303 249**	**-205 613**	**10 697 387**	**2 631 127**	**544 723**	**-202 863**	**2 972 987**	**7 724 400**
TOTAL GENERAL	**9 744 172**	**1 303 249**	**-205 613**	**10 841 808**	**2 738 238**	**571 167**	**-202 863**	**3 106 542**	**7 735 266**

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2020	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Solde au 31/12/2021	Nombre des titres 31/12/2020	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Nombre des titres 31/12/2021	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	0	0	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	44 822 411	2 400 000	0	47 222 411	159 983	24 000	0	183 983	99,99%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	0	0	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	55 986	31 992	0	87 978	79,98%
Actions "OTBS"	14 505 648	8 000	-403 467	14 110 181	249 690	2 000	-6 945	244 745	83,25%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	0	0	10 996	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	0	0	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	1 987 873	200 000	0	2 187 873	100 977	20 000	0	120 977	65,39%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	0	0	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	0	0	4 000	40,00%
Actions "STUCOM"	1 135 001	0	-681 140	453 861	24 495	0	-14 700	9 795	9,99%
Total participation Groupe One Tech	**198 913 594**	**2 608 000**	**-1 084 607**	**200 436 987**	**1 284 211**	**46 000**	**-21 645**	**1 308 566**	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	0	0	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	0	0	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	0	0	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	0	0	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	0	0	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	0	0	21 000	1,90%
Actions "MCS"	500000	0	0	500 000	5 000	0	0	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	0	0	3 997 039	7 218	11 731	0	18 949	38,28%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	0	1 248 750	22 500	22 500		22 500	0,50%
Total participation hors Groupe	**10 216 499**	**0**	**0**	**10 216 499**	**295 201**	**22 500**	**0**	**295 201**	
Emprunt National	**70 000**		**-70 000**	**0**					
Total	**209 200 093**	**2 608 000**	**-1 154 607**	**210 653 486**	**1 579 412**	**68 500**	**-21 645**	**1 603 767**	
Provision actions " UADH "	-143 463	0	-91 924	-235 387					
Provision actions " OTBS"	-4 017 515	0	4 017 515	0					
Total immobilisations financières nettes	**205 039 115**	**2 608 000**	**2 770 984**	**210 418 099**					

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
ELEONETECH	512 154	387 882
FUBA	368 534	338 643
HELIOFLEX	56 927	210 307
OTBS	701 902	328 408
OTM	44 626	52 131
STUCOM	156 416	156 416
TUNISIE CABLES	94 217	0
TECHNIPLAST	62 734	55 904
TTEI	17 878	0
OTMA	297 632	0
SOFIA TECH	12 380	0
Total	**2 325 400**	**1 529 691**

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges constatées d'avance	5 133	8 397
Débiteurs divers	62 458	69 151
Etat, crédit de TVA	309	80 806
Etat, crédit d'IS	958 740	977 424
Personnel, avances et acomptes	0	320
Produits à recevoir	3 921 885	12 641 250
Prêts au personnel	25 326	15 763
Total	**4 973 851**	**13 793 111**

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes à recevoir - FUBA	400	400
Dividendes à recevoir -TUNISIE CABLE	2 769 541	4 967 772
Dividendes à recevoir - STUCOM	354 772	354 772
Dividendes à recevoir - TTEI	0	5 748 697
Dividendes à recevoir - EOT	514 540	1 324 300
Dividendes à recevoir - HELIOFLEX	186 994	186 994
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Divers	45 638	8 315
Total	**3 921 885**	**12 641 250**

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Placements courants	20 577 333	17 500 372
Titres SICAV	727 008	1 667 485
Intérêts courus débiteurs	0	2 293
Total	**21 304 341**	**19 170 150**

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Banques « TND »	193 587	109 399
Caisse	433	694
Total	**194 020**	**110 093**

B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	53 600 000
Réserves légales	5 360 000	5 360 000
Prime d'émission	32 669 653	46 069 653
Résultats reportés	99 880 233	100 779 400
Réserves fonds sociales	172 307	552
Sous total	**218 482 193**	**205 809 605**
Résultat de la période	18 136 485	26 080 833
Total	**236 618 678**	**231 890 438**
Nombre d'actions	80 400 000	53 600 000
Résultat/Action	0,226	0,487

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 dinars, ainsi que la prime d'émission pour 32 669 653 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	**31/12/2020**	**53 600 000**	**46 069 653**	**5 360 000**	**552**	**100 779 400**	**26 080 833**	**231 890 438**
Affectation résultat bénéficiaire 2020								
Report à nouveau						-899 167	-25 900 833	-26 800 000
Réserves					180 000		-180 000	0
Dividendes			-13 400 000					-13 400 000
Augmentation capital PV AGE 27/10/2021		26 800 000						26 800 000
Situation des capitaux propres après affectation		**80 400 000**	**32 669 653**	**5 360 000**	**180 552**	**99 880 233**	**0**	**218 490 438**
Fonds social					-8 245			-8 245
Résultat de la période							18 136 485	18 136 485
Situation des capitaux propres au	**31/12/2021**	**80 400 000**	**32 669 653**	**5 360 000**	**172 307**	**99 880 233**	**18 136 485**	**236 618 678**

B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021
Emprunts bancaires	7 271 074	10 275 135
Total	**7 271 074**	**10 275 135**

Au 31 décembre 2021, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
Emprunt 4,3 MDT	4 300 000	2 345 455	781 818	1 172 727
Emprunt 2 MDT	2 000 000	800 000	400 000	800 000
Emprunt 10 MDT	10 000 000	2 879 410	1 822 243	5 298 347
TOTAL	**16 650 000**	**6 374 865**	**3 004 061**	**7 271 074**

B.1. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	589 185	677 091
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total	**592 974**	**680 880**

B.1. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
CNSS	85 072	116 257
CAVIS	1 115	0
Personnel, assurance groupe	380	380
Personnel-autres charges à payer	129 263	211 423
Personnel-rémunération dues	0	18 840
Charges à payer	520 854	474 073
Etat, déclarations mensuelles	147 962	122 120
Créditeurs divers	570	570
Produits constatés d'avances	29 464	49 895
Total	**914 680**	**993 558**

B.1. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	3 004 061	3 004 097
Intérêts courus	108 556	139 853
Total	**3 112 617**	**3 143 950**

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Dividendes

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dividendes – TUNISIE CABLES	5 547 094	11 094 190
Dividendes – TTEI	7 999 294	11 498 985
Dividendes – TECHNIPLAST	3 199 200	3 999 000
Dividendes – ELEONETECH	1 264 540	1 924 300
Dividendes – AUTO CABLES	0	293 200
Dividendes – OTM	399 917	503 933
Dividendes – SPCS	75 555	0
Total	**18 485 600**	**29 313 608**

R.1. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Frais de bourse	163 600	128 758
Total	**163 600**	**128 758**

R.1. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	2 521 659	2 242 105
Charges sociales	338 287	247 865
Autres charges de personnel	-68 983	2 342
Total	**2 790 963**	**2 492 312**

R.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotations aux amortissements des immobilisations	571 168	473 572
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	91 924	0
Dotations provision risque et charge	60 000	0
Dotations aux résorptions	249 489	0
Reprise sur provision des titres de participation	-4 017 515	-188 948
Total	**-3 044 934**	**284 624**

R.2. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Jetons de présence	330 000	330 000
Honoraires et intermédiaires	759 726	448 612

Frais de formation	21 172	2 780
Frais postaux et télécommunications	25 197	17 219
Réception et cadeau	112 525	8 035
Annonces et publicité	62 426	67 285
Services extérieurs	118 040	120 865
Impôts et taxes	332 442	407 665
Services bancaires et assimilés	9 511	9 988
Dons et subventions	67 700	155 868
Missions et Déplacements	69 177	70 867
Primes d'assurance	49 697	-32 437
Entretien & réparation	56 652	22 147
Fourniture de bureau	14 157	9 960
Transfert de charges	-409 594	-453 907
Total	**1 618 828**	**1 184 947**

R.1. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges d'intérêts	935 962	1 177 108
Pertes de changes	2 802	26 073
Gains de changes	-3 647	0
Perte sur cession des titres	380 213	418 055
Total	**1 315 330**	**1 621 236**

R.1. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Produits de placements	1 187 020	1 861 772
Produits nets/cessions des titres	553 098	229 097
Total	**1 740 118**	**2 090 869**

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « *Clients* »	1 529 691	2 325 400	-795 709
Ajustement augmentation du capital HELIOFLEX		200 000	-200 000
Total			**-995 709**

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « *Autres actifs courants* »	13 793 111	4 973 851	8 819 260
Total			8 819 260

F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « *Fournisseurs* »	592 974	680 880	-87 906

F.1. Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Rubrique « *Autres passifs courants* »	914 680	993 558	-78 878
Ajustement "intérêt Courus"	108 556	139 853	-31 297
Total			**-110 175**

F.1. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Rubrique « *Placements et autres actifs financiers* »	19 170 150	21 304 341	-2 134 191

F.1. Plus ou moins-values de cession

Désignation	Montant
Moins-value sur cession Titres OTBS	375 687
Plus- Value sur cession Titres STUCOM	-553 322
Total	**-177 635**

F.2. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel informatique	-25 656
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-32 854
Acquisition Matériel de transport	-157 450
Agencement, Aménagement en cours	-718 272
Agencement, Aménagement et installation	-369 017
Total	**-1 303 249**

F.1. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Actions "FUBA"	-2 400 000
Actions "OTBS"	-8 000
Total	**-2 408 000**

F.2. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « *Liquidités et équivalents de liquidités* »	110 093

F.3. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « *Liquidités et équivalents de liquidités* »	194 020

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 4 300 000 DT et auprès de l'ATB pour un montant de 2 000 000 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT partiellement remboursé et dont le reliquat restant à payer objet de la présente caution est de 166 667 DT.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à la BIAT pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT intégralement remboursé.
- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT.
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21.000.000 euros.
- OTH a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

VIII. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au 31/12/2020	Mouvements de l'exercice				Solde au 31/12/2021
		Achat	Produit & Remboursement	Encaissement & Conversion	Décaissement	
Fournisseurs						
OTBS	-52 361	111 785	0	0	0	-164 146
SOFIA TECH	0	15 474	0	0	15 474	0
FUBA	-24 537	0	0	0	15 300	-9 237
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0	0	-2 619
TTEI	0	560	0	0	0	-560
HYUNDAI	0	161 763	0	0	161 025	-738
Clients						
ELEONTECH	387 882	0	124 272	0	0	512 154
FUBA	338 643	0	29 891	0	0	368 534
HELIOFLEX	210 307	0	46 619	200 000	0	56 926
OTBS	328 408	0	373 494	0	0	701 902
OTM	52 131	0	178 502	186 007	0	44 626
STUCOM	156 416	0	0	0	0	156 416
TECHNIPLAST	55 904	0	122 144	115 314	0	62 734
TUNISIE CABLES	0	0	169 523	75 306	0	94 217
TTEI	0	0	28 293	10 415	0	17 878
OTMA	0	0	297 633	0	0	297 633
SOFIA TECH	0	0	12 380	12 380	0	0
Produits à recevoir						
TTEI	5 748 697	0	7 999 294	13 747 991	0	0
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	3 999 000	3 999 000	0	0
FUBA	400	0	0	0	0	400
STUCOM	354 772	0	0	0	0	354 772
TUNISIE CABLES	4 967 772	0	5 547 094	7 745 325	0	2 769 541
ELEONTECH	1 324 300	0	1 264 540	2 074 300	0	514 540
HELIOFLEX	186 994	0	0	0	0	186 994
OTM	0		307 950	307 950	0	0
Débiteurs divers						
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

Tunis, le 11 avril 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT GÉNÉRAL DES CO- COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2021

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 24 Mars 2022 présentent :

Un total bilan de……	248 845 023 TND
Des produits d'exploitation de ……	18 485 600 TND
Un résultat bénéficiaire de……	18 136 485 TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- *Les bases de mesures* », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 83,25% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 14 110 181 dinars. Au 31 décembre 2021, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 012 447 dinars.

La société a repris la provision sur les titres de participation « OTBS » de 4 017 515 dinars constatés antérieurement et ce en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs mis à jour. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir. En 2021, les performances de la filiale OTBS se sont améliorées, son résultat est bénéficiaire.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 99,99% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 47 222 411 dinars. Au 31 décembre 2021, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 17 118 054 dinars.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société FUBA PRINTED CIRCUITS est supérieure à son coût d'acquisition ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS et FUBA PRINTED CIRCUITS.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la

direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud ZAHAF	**Mourad FRADI**
CABINET ZAHAF & ASSOCIES	**ECC MAZARS**

Tunis, le 11 avril 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2021

La direction de votre société nous a avisé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

1 Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 HT dinars avec date effet le 01/03/2021.

2 La société « ONE TECH HOLDING » a cédé 15% des actions « STUCOM » à « PICHLER » soit 14 700 actions, pour un montant de 374 850 euros soit l'équivalent de 1 234 462 dinars.

3 Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros.

4 La société « ONE TECH HOLDING » a signé avec les sociétés « TUNISIE CABLES » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » une convention de répartition des frais liés au contrat de financement par la société financière internationale « SFI » pour une valeur totale de 23 000 000 d'euros.

Le montant facturé en 2021 à la société « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est de 90 687 euros soit l'équivalent de 297 633 dinars.

5 La société « ONE TECH HOLDING a facturé à la société « SOFIA TECH » sa quote-part dans les frais de formation leadership pour un montant de 12 380 dinars.

6 La société « SOFIA TECH » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » un montant de 15 474 dinars au titre de la solution e-performance.

7 La société a souscrit en 2021, un billet de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 1 300 000 dinars renouvelé 2 fois, pour un taux d'intérêt de TMM+1%.

8 La société a souscrit en 2021, un billet de trésorerie émis par la société « HELIOFLEX », pour un montant de 700 000 dinars renouvelé 3 fois, pour un taux d'intérêt de TMM+1%.

9 La société « TTEI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » au titre de sa quotepart dans les frais de maintenance table serveur pour un montant de 560 dinars.

10 La société « ONE TECH HOLDING » a conclu en janvier 2021 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres…, pour une rémunération annuelle forfaitaire de 150 000 dinars HT et ce pour une période de 3 ans. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2021 est de 178 502 dinars.

11 La société « COFINVEST » a facturé en 2021 à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 120 172 dinars au titre des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Elles sont présentées ci-après :

1 La société a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars, débloqué à hauteur de 7 222 998 dinars au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 dinars au cours de l'exercice 2020. En 2021 le solde dudit emprunt, à rembourser, est de 7 120 590 dinars.

2 Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :

- La société financière internationale « SFI » en qualité de préteur ; et
- La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A» et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société One Tech Holding a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

3 La société ONE TECH HOLDING s'est portée garante aux banques pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues, par la société OTBS au titre des crédits bancaires à moyen terme contractés par cette dernière d'un montant global de 4 000 000 dinars. Ces crédits sont partiellement remboursés et dont le reliquat restant à payer objet de ladite garantie est de 166 667 dinars.

4 La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.

5 La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOCIETE GENERALE TANGER OFFSHORE, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit à moyen terme sur 7 ans, pour un montant de 2 800 000 euros.

6 La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de maintenance avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS en date du 01 avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant en date du 01 mars 2021 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS de 61 000,000 dinars HT et ayant pour date d'effet le 01 mars 2021. La charge constatée par la société ONE TECH HOLDING, au titre de l'exercice 2021, s'élève à 77 014 dinars TTC.

7 La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat d'insertions publicitaires avec la société GRAND MAGHREB MEDIA « GMM » moyennant une rémunération annuelle de 20 000 dinars hors taxes. Le montant facturé par la société « GMM », au titre de l'exercice 2021, s'élève à 10 068 dinars TTC. Ledit contrat a été résilié en janvier 2021.

8 La société ONE TECH HOLDING a acquis du matériel informatique auprès de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS pour un montant de 25 656 dinars, des licences offices, et sage pour un montant de 22 759 dinars TTC.

9 La société a souscrit en 2021, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 700 000 dinars renouvelé 5 fois pour un taux d'intérêt de 8%.

10 La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS avec date d'effet le 1er juillet 2018. La charge supportée par la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2021, est de 8 925 Dinars.

11 La société ONE TECH HOLDING a conclu, un contrat avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social avec 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1er avril 2017. En mars 2021, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 dinars HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 01/04/2022. Le montant facturé par ONE TECH HOLDING au titre de l'exercice 2021 s'élève à 192 386 Dinars TTC.

12 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « HYUNDAI » deux voitures Kona et I20 pour respectivement 105 000 dinars et 52 450 dinars. La société « HYUNDAI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretiens et de réparation des voitures pour un montant de 4 893 dinars.

13 La société ONE TECH HOLDING a facturé la somme, de 568 568 dinars sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, TECHNIPLAST INDUSTRIE, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS, ELEONETECH, TUNISIE CABLES, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI.

14 La société One Tech Holding a souscrit à une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés, TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI ; ladite garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21.000.000 euros.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1) La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 652 371 dinars courant l'exercice 2021. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

2) La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 570 565 dinars courant l'exercice 2021. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

3) La rémunération du directeur général adjoint servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 201 070 dinars courant l'exercice 2021. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

4) Au cours de l'exercice 2021, la société ONE TECH HOLDING a servi au secrétaire général, administrateur, une rémunération brute de 464 857 dinars ; les charges sociales y relatives totalisent 71 794 dinars. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud ZAHAF	**Mourad FRADI**
CABINET ZAHAF & ASSOCIES	**ECC MAZARS**

Etats financiers annuels de SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **27 mai 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	51 293 829	66 201 045
Obligations et valeurs assimilées		48 329 065	62 051 489
Titres OPCVM		2 964 764	4 149 556
Placements monétaires et disponibilités		5 693 601	19 735 306
Placements monétaires	5	1 741 061	4 806 655
Disponibilités		3 952 540	14 928 651
Créances d'exploitation	6	2 568 626	30 526
TOTAL ACTIF		**59 556 056**	**85 966 877**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	152 357	219 084
Autres créditeurs divers	8	5 431	117 606
TOTAL PASSIF		**157 788**	**336 690**
ACTIF NET			
Capital	9	57 256 601	82 328 152
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		370	95
Sommes distribuables de l'exercice		2 141 297	3 301 940
ACTIF NET		**59 398 268**	**85 630 187**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**59 556 056**	**85 966 877**

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Année 2021	Année 2020
Revenus du portefeuille-titres	10	3 057 268	4 155 193
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 936 876	4 011 760
Revenus des titres OPCVM		120 392	143 433
Revenus des placements monétaires	11	288 527	133 805
Revenus des prises en pension	12	549 292	570 908
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 895 087	4 859 906
Intérêts des mises en pensions		(9 691)	-
Charges de gestion des placements	13	(741 418)	(890 730)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 143 978	3 969 176
Autres charges	14	(118 456)	(105 857)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 025 522	3 863 319
Régularisation du résultat d'exploitation		(884 225)	(561 379)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 141 297	3 301 940
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		884 225	561 379
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		616 988	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(334 735)	136 670
RESULTAT DE L'EXERCICE		**3 307 775**	**4 073 828**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Année 2021	*Année 2020*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 307 775	4 073 828
Résultat d'exploitation	3 025 522	3 863 319
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	616 988	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(334 735)	136 670
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(2 433 381)	(3 796 848)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(27 106 313)	(13 203 549)
Souscriptions		
- Capital	312 407 844	220 988 653
- Régularisation des sommes non distribuables	465 032	107 455
- Régularisation des sommes distribuables	10 819 945	8 061 518
Rachats		
- Capital	(337 675 502)	(233 374 665)
- Régularisation des sommes non distribuables	(551 178)	(137 942)
- Régularisation des sommes distribuables	(12 572 454)	(8 848 568)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(26 231 919)**	**(12 926 569)**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	85 630 187	98 556 756
En fin de l'exercice	59 398 268	85 630 187
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	808 201	930 059
En fin de l'exercice	560 153	808 201
VALEUR LIQUIDATIVE	**106,039**	**105,952**
TAUX DE RENDEMENT	**3,94%**	**4,07%**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- *Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent,
au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- *Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- *Opérations de pensions livrées*

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 51.293.829 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		**45 939 347**	**48 329 065**	**81,36%**
Obligation de sociétés		**16 481 717**	**17 081 507**	**28,76%**
AB SUB 2008-01 A	20 000	266 520	275 064	0,46%
AB SUB 2008-01 A	15 000	199 890	206 298	0,35%
AB SUB 2008-01 B	20 000	700 000	724 160	1,22%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	199 803	202 155	0,34%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 539	608 505	1,02%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	599 205	608 170	1,02%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 132 031	2 173 650	3,66%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	266 504	271 703	0,46%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	35 000	35 510	0,06%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	85 000	86 237	0,15%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	20 000	20 350	0,03%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	100 000	103 988	0,18%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	99 996	103 987	0,18%
AB SUB 2020-03(C) 9.4% 7ANS	17 560	1 764 780	1 881 622	3,17%
ABC TUNISIE 2020-1	176	18 341	19 166	0,03%
ABC TUNISIE 2020-1	20	2 084	2 178	0,00%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	375 000	388 632	0,65%
ATB SUB 2009 B1	5 000	150 000	154 236	0,26%
ATB SUB 2009 B2	10 000	533 235	548 866	0,92%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	210 532	0,35%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	200 000	210 532	0,35%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	100 000	104 832	0,18%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	50 000	52 416	0,09%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	300 000	314 976	0,53%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	150 000	157 488	0,27%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	200 000	210 228	0,35%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	100 000	102 734	0,17%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	140 000	144 883	0,24%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	400 000	413 952	0,70%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	400 000	414 272	0,70%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	742 500	752 598	1,27%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	330 000	344 736	0,58%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 100 000	1 149 120	1,93%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	275 000	287 280	0,48%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	80 000	84 208	0,14%

CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	60 000	63 156	0,11%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	60 000	61 879	0,10%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	2 000	2 085	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	30 000	31 678	0,05%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	100 000	102 936	0,17%
HL 2017-3 8% A TF	326	12 518	13 677	0,02%
HL 2018-2 TV TMM+3.5% A	4 870	298 171	316 395	0,53%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	50 000	50 322	0,08%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	400 000	412 736	0,69%
STB 2008/2	40 000	1 000 000	1 045 152	1,76%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	200 000	210 292	0,35%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	50 000	52 548	0,09%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	150 000	157 898	0,27%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	750 000	763 260	1,28%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	404 600	428 229	0,72%
Emprunts national		**375 000**	**385 176**	**0,65%**
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	375 000	385 176	0,65%
Bons du trésor assimilables		**29 082 630**	**30 862 382**	**51,96%**
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	545	562 847	565 206	0,95%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 263 204	39,16%
BTA 10 ANS 6.3% MARS 2026	2 000	1 910 800	2 033 469	3,42%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL 2028	5 000	4 698 500	5 000 503	8,42%
-				
Titres OPCVM		**2 751 578**	**2 964 764**	**4,99%**
ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	1 175	120 005	120 067	0,20%
FINA O SICAV	489	50 051	58 597	0,10%
GO SICAV	2 923	300 087	364 425	0,61%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	145 441	0,24%
SANADET SICAV	1 297	142 315	142 208	0,24%
FIDELITY SICAV PLUS	10 000	1 239 996	1 243 600	2,09%
UGFS BONDS FUNDS	72 914	754 519	890 426	1,50%
TOTAL		**48 690 925**	**51 293 829**	**86,36%**
Pourcentage par rapport au total actifs				**86,13%**

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2021 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2020	**63 852 128**	**1 668 965**	**679 952**	**66 201 045**	
* **Acquisitions de l'exercice**					
Obligations de sociétés	12 829 295			12 829 295	
Bons du trésor assimilables	2 967 872			2 967 872	
Titres OPCVM	69 798 682			69 798 682	
* **Remboursements et cessions de l'exercice**					
Annuités obligations de sociétés	(19 605 212)			(19 605 212)	2 652
Emprunt national	(125 000)			(125 000)	
Bons du trésor assimilables	(10 025 666)			(10 025 666)	(482 060)
Titres OPCVM	(71 001 174)			(71 001 174)	144 673
* **Variations des plus ou moins values**					
Bons du trésor assimilables			599 288	599 288	
Titres OPCVM			17 700	17 700	
* **Variations des intérêts courus**		(363 001)		(363 001)	
Soldes au 31 décembre 2021	**48 690 925**	**1 305 964**	**1 296 940**	**51 293 829**	**(334 735)**

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 1.741.061 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% actif net
Billets de trésorerie		**1 442 591**	**1 486 403**	**2,50%**
BT AETECH au 15/02/2022 (au taux de 9.52%)	190 jours	1 442 591	1 486 403	2,50%
Comptes à terme		**250 000**	**254 658**	**0,43%**
Placement BTL au 21/02/2022 (au taux fixe 6,15%)	360 jours	100 000	104 165	0,18%
Placement BTL au 28/11/2022 (au taux fixe 6,25%)	355 jours	150 000	150 493	0,25%
TOTAL		**1 692 591**	**1 741 061**	**2,93%**
Pourcentage par rapport au total des actifs				**2,92%**

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 2.568.626, contre un solde de D : 30.526, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	30 856	-
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	11 900	25 000
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	2 520 344	-
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	200 000	200 000
(Moins) Dépréciation Obligations SERVICOM (*)	(200 000)	(200 000)
Autres débiteurs	5 526	5 526
	2 568 626	30 526

(*)

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour la FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.
Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.
La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne.

Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 152.357, contre D : 219.084, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	152 357	219 084
	152 357	219 084

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 5.431, contre D : 117.606, au 31/12/2020 et s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Redevance du CMF	5 431	7 990
Retenue à la source	-	1 992
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	107 624
	5 431	117 606

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice , se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020	
Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934
Souscriptions réalisées	
Montant	312 407 844
Nombre de titres émis	3 066 851
Nombre d'actionnaires nouveaux	154
Rachats effectués	
Montant	(337 675 502)
Nombre de titres rachetés	(3 314 899)
Nombre d'actionnaires sortants	(344)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	616 988
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(334 735)
Régularisation des sommes non distribuables	(86 146)
Capital au 31-12-2021	
Montant	57 256 601
Nombre de titres	560 153
Nombre d'actionnaires	1 744

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 3.057.268 contre D : 4.155.193 au 31 décembre 2020, se détaillant ainsi :

	Année 2021	Année 2020
Revenus des obligations	**1 201 653**	**2 201 324**
- Intérêts	1 201 653	2 201 324
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	**1 735 223**	**1 810 436**
- Intérêts des BTA et emprunt national	1 735 223	1 810 436
Revenus des titres OPCVM	**120 392**	**143 433**
- Dividendes	120 392	143 433
TOTAL	**3 057 268**	**4 155 193**

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 288.527 contre D : 133.805 au 31 décembre 2020, se détaillant ainsi :

	Année 2021	Année 2020
Intérêts des billets de trésorerie	43 812	-
Intérêts des comptes à terme	81 195	-
Intérêts des dépôts à vue	87 493	71 361
Intérêts des certificats de dépôt	76 027	62 444
TOTAL	**288 527**	**133 805**

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 549.292, contre D : 570.908 au 31 décembre 2020 et représente les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pensions.

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 741.418, contre D : 890.730 au 31 décembre 2020, et se détaille ainsi :

	Année 2021	**Année 2020**
Rémunération de gestionnaire	741 418	890 730
TOTAL	**741 418**	**890 730**

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2021 à D : 118.456 contre D : 105.857 au 31 décembre 2020, et se détaillent ainsi :

	Année 2021	**Année 2020**
Redevance du CMF	83 072	99 802
Services bancaires et assimilés	5 336	5 845
Commission sur pensions livrées (*)	29 848	-
Autres	200	210
TOTAL	**118 456**	**105 857**

(*) Commissions relatives à des opérations de pensions livrées calculées conformément à l'avis de Tunisie Clearing N°09/2021 du 11 janvier 2021.

Note 15 : Autres informations

15.1. Données par action et ratios pertinents

Données par action	2021	2020	2019	2018	2017
Revenus des placements	6,954	6,013	7,718	6,492	5,077
Charges de gestion des placements	(1,324)	(1,102)	(1,351)	(1,146)	(0,942)
Intérêts des mises en pensions	(0,017)	-	(0,003)	(0,004)	-
Revenus net des placements	5,613	4,911	6,364	5,342	4,135
Autres charges	(0,211)	(0,131)	(0,152)	(0,129)	(0,107)
Contribution conjoncturelle	-	-	-	-	(0,304)
Résultat d'exploitation (1)	5,401	4,780	6,212	5,214	3,723
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,579)	(0,695)	(1,887)	(0,940)	(0,059)
Sommes distribuables de l'exercice	3,823	4,086	4,325	4,274	3,664
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1,101	0,091	0,379	(0,014)	0,049
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,598)	0,169	(0,149)	0,076	0,019
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,504	0,260	0,230	0,062	0,068
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	5,905	5,041	6,442	5,275	3,792
Résultat non distribuable de l'exercice	0,504	0,260	0,230	0,062	0,068
Régularisation du résultat non distribuable	(0,154)	(0,038)	(0,060)	(0,013)	0,001
Sommes non distribuables de l'exercice	0,350	0,223	0,170	0,048	0,069
Distribution de dividendes	4,085	4,325	4,274	3,664	3,848
Valeur liquidative	106,039	105,952	105,968	105,747	105,089
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	1,25%	1,04%	1,28%	1,09%	0,90%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,12%	0,14%	0,12%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,61%	3,86%	4,09%	4,05%	3,48%

15.2. Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de la "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I-RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 59.556.056, un actif net de D : 59.398.268 et un bénéfice de D : 3.307.775.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observation

- Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de l'exercice 12,29% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 86,13% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 9,56% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connait des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 10 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations, d'opérations régies par les articles précités.

Tunis, le 10 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

Etats financiers annuels de SICAV

FIDELITY SICAV PLUS

FIDELITY SICAV PLUS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **27 mai 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Mustapha MEDHIOUB.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	225 098 180	64 598 522
Obligations et valeurs assimilées		221 069 192	56 468 471
Titres OPCVM		4 028 988	8 130 051
Placements monétaires et disponibilités		189 750 821	114 568 003
Placements monétaires	5	189 689 066	101 435 233
Disponibilités		61 755	13 132 770
Créances d'exploitation	6	180 340	62 555
TOTAL ACTIF		**415 029 341**	**179 229 080**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	966 274	392 394
Autres créditeurs divers	8	53 335	14 864
TOTAL PASSIF		**1 019 609**	**407 258**
ACTIF NET			
Capital	9	389 060 086	167 010 618
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 949 646	11 811 204
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 949 646	11 811 204
ACTIF NET		**414 009 732**	**178 821 822**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**415 029 341**	**179 229 080**

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	*Exercice clos le 31/12/2021*	*Exercice clos le 31/12/2020*
Revenus du portefeuille-titres	10	7 834 125	2 426 650
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 819 010	2 417 351
Revenus des titres OPCVM		15 115	9 299
Revenus des placements monétaires	11	4 882 763	3 966 029
Revenus des prises en pension	12	10 937 054	2 952 230
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		23 653 942	9 344 909
Charges de gestion des placements	13	(3 087 130)	(1 146 837)
REVENU NET DES PLACEMENTS		20 566 812	8 198 072
Autres charges	14	(460 946)	(128 216)
RESULTAT D'EXPLOITATION		20 105 866	8 069 856
Régularisation du résultat d'exploitation		4 843 780	3 741 348
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		24 949 646	11 811 204
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(4 843 780)	(3 741 348)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(10 290)	(1 612)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(10 290)	(1 612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		585 288	102 219
RESULTAT DE L'EXERCICE		**20 680 864**	**8 170 463**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31/12/2021	*Exercice clos le 31/12/2020*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	20 680 864	8 170 463
Résultat d'exploitation	20 105 866	8 069 856
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(10 290)	(1 612)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	585 288	102 219
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	214 507 046	96 069 535
Souscriptions		
- Capital	590 221 624	286 508 890
- Régularisation des sommes non distribuables	42 655 502	21 208 925
- Régularisation des sommes distribuables	19 595 677	13 010 449
Rachats		
- Capital	(394 636 727)	(200 540 945)
- Régularisation des sommes non distribuables	(28 577 133)	(14 848 683)
- Régularisation des sommes distribuables	(14 751 897)	(9 269 101)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**235 187 910**	**104 239 998**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	178 821 822	74 581 824
En fin de l'exercice	414 009 732	178 821 822
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de l'exercice	1 533 138	685 169
En fin de l'exercice	3 328 582	1 533 138
VALEUR LIQUIDATIVE	**124,380**	**116,638**
TAUX DE RENDEMENT	**6,64%**	**7,15%**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 30 avril 2018 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 20 Février 2018. Elle a été ouverte au public le 27 septembre 2018.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de FIDELITY SICAV PLUS est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- *Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées*

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- *Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- *Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- *Opérations de pensions livrées*

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 225.098.180 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		**214 542 243**	**221 069 192**	**53,40%**
Obligation de sociétés		**69 041 117**	**71 624 526**	**17,30%**
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	46 000	460 000	468 066	0,11%
AB SUB 2020-03 (C) 9.4% 7 ANS	58 827	5 925 032	6 315 399	1,53%
AB SUB 2021 10 ANS TMM+2,8%	60 000	6 000 000	6 293 070	1,52%
ABC TUNISIE 2020-1	8 899	889 903	933 193	0,23%
ATB 2007/1	50 000	2 200 000	2 287 990	0,55%
ATB SUB 2017 A TMM+2.05%	20 000	1 600 000	1 685 023	0,41%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	400 000	421 258	0,10%
ATL 2019-1 TF 11.6%	15 000	900 000	905 949	0,22%
ATL 2020/1 TF 10.3%	40 000	3 200 000	3 255 626	0,79%
ATL 2021-1 CB 9.8% 7 ANS	60 000	6 000 000	6 015 035	1,45%
ATL SUB2017 TF 7.9%	15 000	900 000	911 999	0,22%
ATTI LEAS 2017-1 B TMM+2.35%	100 000	2 000 000	2 003 762	0,48%
ATTI LEAS 2018-1 B TMM+2.3%	30 000	1 200 000	1 244 883	0,30%
ATTI LEAS 2019-1 B TMM+2.75%	10 000	600 000	624 216	0,15%
ATTIJ LEASING SUB 2020-1 TF 10	2 000	160 000	161 258	0,04%
BH BANK SUB 2021-02 D TMM+2.9%	70 000	7 000 000	7 103 850	1,72%
BH SUB 2018-1 CA TMM+2%	10 000	400 000	418 530	0,10%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 044 888	0,25%
BH SUB 2019-1 C A TF 10%	12 658	759 480	806 256	0,19%
BNA SUB 2018-1 A TMM+2%	51 000	2 039 998	2 093 047	0,51%
BTE 2019-1 CB TF 11.5%	23 000	2 300 000	2 506 382	0,61%
CIL 2020-01 5 ANS 10.5%	7 410	518 700	521 923	0,13%

HL 2017-3 8% A TF	2 500	100 000	105 962	0,03%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	200 000	212 296	0,05%
HL 2018-2 CAT-B- TF 11.5%	9 500	950 000	1 024 230	0,25%
HL 2018-2 11.15% A TF	5 500	330 000	355 001	0,09%
HL 2020-03 (B) 10.3% 5 ANS	11 390	1 139 000	1 225 654	0,30%
HL 2020-2 TF 10.6% 5 ANS	20 541	1 664 204	1 680 734	0,41%
HL SUB 2018-1 A TMM+2.1%	14 800	592 000	615 639	0,15%
HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	800 000	832 491	0,20%
HL SUB2021-1 A TF 10% 5 ANS	16 250	1 625 000	1 735 055	0,42%
STB 2008/1	50 000	2 400 000	2 500 333	0,60%
STB SUB 2019-1 C TF 11%	15 000	1 500 000	1 511 934	0,37%
TLF 2020-1 11.60% - 5 ANS	11 485	918 800	969 725	0,23%
TLF 2019-1 A TF 11.4%	20 000	1 200 000	1 256 069	0,30%
TLF 2021-01 TF 9.7% 5 ANS	69 190	6 919 000	7 302 931	1,76%
TLF 2021 SUB TF 9.8% 5 ANS	15 000	1 500 000	1 520 942	0,37%
UNIFACTOR 2018 TF 9.25%	15 000	600 000	603 893	0,15%
WIFAK BANK 5 ANS 10.25%	3 000	150 000	150 034	0,04%
Emprunts national		**142 189 292**	**146 012 895**	**35,27%**
Emprunt national T1 2021 CAT B	300 000	30 000 000	31 064 679	7,50%
Emprunt national T1 2021 CAT C	42 901	42 901 000	44 440 829	10,73%
Emprunt national T2 2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 493 764	4,95%
Emprunt national T2 2021 CAT C	18 000	18 000 000	18 449 438	4,46%
Emprunt national T3 2021 CA 8.70% PP	121 390	1 137 864	1 149 092	0,28%
Emprunt national T3 2021 CA TMM+2.45% PP	2 463	22 621	22 850	0,01%
Emprunt national T3 2021 CB 8.80% PP	1 265	119 427	120 585	0,03%
Emprunt national T3 2021 CB TMM+2.55% PP	90	8 380	8 463	0,00%
Emprunt national T3 2021-C-C TV+2.65%	30 000	30 000 000	30 263 195	7,31%
Bons du trésor assimilables		**3 311 834**	**3 431 771**	**0,83%**
BTA 6 ANS 6% FEVRIER2022	180	179 858	187 531	0,05%
BTA 6.90 05/2022 (15 ANS)	3 132	3 131 976	3 244 240	0,78%
Titres OPCVM		**4 027 303**	**4 028 988**	**0,97%**
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	38 000	4 027 303	4 028 988	0,97%
TOTAL		**218 569 546**	**225 098 180**	**54,37%**
Pourcentage par rapport au total actifs				**54,24%**

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2021 sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2020	**63 022 852**	**1 566 073**	**9 597**	**64 598 522**	
* **Acquisitions de l'exercice**					
Obligations de sociétés	40 719 379			40 719 379	
Emprunt national	142 189 292			142 189 292	
Bons du trésor assimilables	26 625 710			26 625 710	
Titres OPCVM	29 117 869			29 117 869	
* **Remboursements et cessions de l'exercice**					
Annuité et cession Obligations de sociétés	(26 580 660)			(26 580 660)	415 973
Cession et remboursement Bons du trésor assimilables	(23 313 876)			(23 313 876)	106 120
Cession Titres OPCVM	(33 211 020)			(33 211 020)	63 195
* **Variations des plus ou moins values latentes**					
Obligations de sociétés			(3 281)	(3 281)	
Emprunt national			893	893	
Bons du trésor assimilables			10	10	
Titres OPCVM			(7 912)	(7 912)	
* **Variations des intérêts courus**		4 963 254		4 963 254	
Soldes au 31 décembre 2021	**218 569 546**	**6 529 327**	**(693)**	**225 098 180**	**585 288**

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 189.689.066 se détaillant comme suit :

	Période	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Certificats de dépôt	-		**26 613 449**	**26 831 674**	**6,48%**
Certificats de dépôt AB 03/01/2022 (au taux de 7,75%)	10 jours		2 994 844	2 998 969	0,72%
Certificats de dépôt BNA 06/12/2022 (au taux de 10,05%)	340 jours		9 306 492	9 308 532	2,25%
Certificats de dépôt BH 25/05/2022 (au taux de 9,59%)	180 jours		9 633 952	9 707 162	2,34%
Certificats de dépôt au19/07/2022 (au taux de 9%)	350 jours		4 678 161	4 817 011	1,16%
Comptes à terme			**80 000 000**	**82 886 173**	**20,02%**
Placement BNA au 16/06/2022 (au taux 7,25%)	360 jours		70 000 000	72 157 918	17,43%
Placement BH au 06/06/2022 (au taux 9,6%)	181 jours		10 000 000	10 728 255	2,59%
Créances sur opérations de pensions livrées	-	-	**76 468 935**	**79 971 219**	**19,32%**
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 11/01/2022 (au taux de 7,23%), 17 048 BTA 6% Janvier 2024	274 jours		17 300 217	18 215 888	4,40%
Pension Livrée BNA au 09/02/2022 (au taux de 7,5%), 25 457 BTA 7.20% Février 2027	359 jours		24 998 774	26 665 359	6,44%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 10/02/2022 (au taux de 7,23%), 11 542 BTA 7.20% Février 2027	308 jours		11 669 500	12 296 624	2,97%
Pension Livrée ATTIJARIBANK au 12/04/2022 (au taux de 7,23%), 2 498 BTA 6% Avril 2023	358 jours		2 500 464	2 629 351	0,64%
Pension livrée BNA au 16/06/2022 (au taux de 7,78%), 21 978 BTA 8% Novembre 2030	204 jours		19 999 980	20 163 997	4,87%
TOTAL			**183 082 384**	**189 689 066**	**45,82%**
Pourcentage par rapport au total des actifs					**45,70%**

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 180.340, contre un solde de D : 62.555, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	173 472	58 402
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	5 300	2 870
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	-	1 283
Charges payées d'avance (*)	1 568	-
Total	180 340	62 555

(*) Il s'agit de commissions sur le dénouement des opértions de pensions livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARNG N°9-2021 du 11 janvier 2021.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 966.274, contre un solde de D : 392.394, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	966 274	392 394
Total	966 274	392 394

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 53.335, contre un solde de D : 14.864, à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Redevance du CMF	35 178	14 864
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	18 157	-
Total	53 335	14 864

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice , se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020		
Montant		167 010 618
Nombre de titres		1 533 138
Nombre d'actionnaires		804
Souscriptions réalisées		
Montant		590 221 624
Nombre de titres émis		5 418 158
Nombre d'actionnaires nouveaux		686
Rachats effectués		
Montant		(394 636 727)
Nombre de titres rachetés		(3 622 714)
Nombre d'actionnaires sortants		(110)
Autres mouvements		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(10 290)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		585 288
Régularisation des sommes non distribuables		246 375
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(A)	11 811 204
Régularisation du résultat incorporé à la V.L		13 831 994
Capital au 31-12-2021		
Montant		389 060 086
Nombre de titres		3 328 582
Nombre d'actionnaires		1 380

(A) Selon décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2021

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 7.834.125, contre D : 2.426.650 au 31 décembre 2020, se détaillant ainsi :

	Année 2021	***Année 2020***
Revenus des obligations	**3 990 495**	**2 417 351**
- Intérêts	3 990 495	2 417 351
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	**3 828 515**	**-**
- Intérêts des BTA et Emprunt national	3 828 515	-
Revenus des OPCVM	**15 115**	**9 299**
- Dividendes	15 115	9 299
TOTAL	**7 834 125**	**2 426 650**

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 4.882.763, contre D : 3.966.029 au 31 décembre 2020, se détaillant ainsi :

	Année 2021	***Année 2020***
Intérêts des billets de trésorerie	-	59 890
Intérêts des comptes à terme	4 576 421	2 701 479
Intérêts des dépôts à vue	21 756	6 669
Intérêts des certificats de dépôt	284 586	1 197 991
TOTAL	**4 882 763**	**3 966 029**

Note 12 : Revenus des prises en pension

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 10.937.054, contre D : 2.952.230 au 31 décembre 2020 et représente les intérêts perçus au titre des opérations de prises en pensions.

	Année 2021	***Année 2020***
Intérêts des prises en pension	10 937 054	2 952 230
TOTAL	**10 937 054**	**2 952 230**

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à D : 3.087.130, contre D : 1.146.837 au 31 décembre 2020, et se détaille ainsi :

	Année 2021	***Année 2020***
Rémunération du gestionnaire	3 087 130	1 146 837
TOTAL	**3 087 130**	**1 146 837**

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31/12/2021 à D : 460.946, contre D : 128.216 au 31 décembre 2020, et se détaillent ainsi :

	Année 2021	***Année 2020***
Redevance du CMF	324 278	120 466
Services bancaires et assimilés	10 176	7 750
Commissions sur pensions livrées (*)	126 492	-
TOTAL	**460 946**	**128 216**

(*) Commissions sur le dénouement des opérations de pension livrées, prélevées conformément à l'avis de TUNISIE CLEARING N°9-2021 du 11 janvier 2021

Note 15 : Autres informations

15.1. Données par action et ratios pertinents

Données par action	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	7,106	6,095	5,352	1,044
Charges de gestion des placements	(0,927)	(0,748)	(0,618)	(0,190)
Revenus net des placements	6,179	5,347	4,734	0,854
Autres charges	(0,138)	(0,084)	(0,077)	(0,027)
Résultat d'exploitation (1)	6,040	5,264	4,656	0,827
Régularisation du résultat d'exploitation	1,455	2,440	2,814	0,252
Sommes distribuables de l'exercice	7,496	7,704	7,471	1,079
Variation des plus (ou moins) values potentielles	(0,003)	(0,001)	0,011	0,115
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,176	0,067	0,100	0,024
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,173	0,066	0,112	0,139
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	6,213	5,329	4,768	0,966
Résultat non distribuable de l'exercice	0,173	0,066	0,112	0,139
Régularisation du résultat non distribuable	0,074	0,017	0,053	(0,003)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,247	0,082	0,165	0,137
Valeur liquidative	124,380	116,638	108,852	101,216
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,77%	0,66%	0,59%	0,19%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,07%	0,07%	0,03%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	6,22%	6,83%	7,11%	1,07%

Note 15.2 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY SICAV PLUS" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA et AMEN BANK assurent la distribution des titres de FIDELITY SICAV PLUS. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK sont supportées par le gestionnaire.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I-RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société «FIDELITY SICAV PLUS», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 415.029.341, un actif net de D : 414.009.732 et un bénéfice de D : 20.680.864.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphes d'observation

- Les pensions livrées représentent à la clôture de l'exercice 19,27% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

  Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 10 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé au cours de nos investigations, d'opérations régies par les articles précités.

Tunis, le 10 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE CEREALIS.SA

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Le groupe CEREALIS publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Mohamed TRIKI.

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Note	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Ecarts d'acquisition	**1**	2 083 286	1 684 562
Immobilisations incorporelles		279 944	277 034
Moins : amortissements		-275 061	-250 473
S/Total	**2**	*4 883*	*26 561*
Immobilisations corporelles		20 804 069	18 906 112
Moins : amortissements		-12 466 096	-10 618 476
S/Total	**3**	*8 337 973*	*8 287 636*
Titres mis en équivalence		0	0
Immobilisations financières		171 423	173 574
Moins : Provisions		-80 833	-80 833
S/Total	**4**	*90 590*	*92 741*
Total des actifs immobilisés		**10 516 732**	**10 091 500**
Autres actifs non courants	**5**	399 927	389 717
Total des actifs non courants		***10 916 659***	***10 481 217***
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 007 299	3 432 235
Moins : Provisions		-6 512	0
S/Total	**6**	*4 000 787*	*3 432 235*
Clients et comptes rattachés		4 759 219	3 433 913
Moins : Provisions		-991 824	-826 889
S/Total	**7**	*3 767 395*	*2 607 024*
Autres actifs courants	**8**	1 731 539	1 449 843
Placements et actifs financiers	**9**	4 165 628	3 141 382
Liquidités et équivalens de liquidités	**10**	9 763 504	9 987 896
Total des actifs courants		***23 428 853***	***20 618 380***
Total des actifs		***34 345 512***	***31 099 597***

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,
LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889	4 888 889
Réserves consolidées		9 984 935	6 458 109
Autres capitaux propres		4 484 418	5 318 087
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		**19 358 242**	**16 665 085**
Résultat de l'exercice consolidé		4 921 008	3 526 826
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	**11**	**24 279 250**	**20 191 911**
INTÉRÊTS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		86 772	348 012
Résultat des minoritaires		30 177	-3 713
Total des intérêts minoritaires	**12**	**116 949**	**344 299**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	**13**	1 261 336	1 400 613
Autres passifs non courants		0	0
Provisions		50 000	0
Total des passifs non courants		**1 311 336**	**1 400 613**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**14**	2 390 088	2 335 230
Autres passifs courants	**15**	2 205 453	2 096 186
Concours bancaires et autres passifs financiers	**16**	4 042 436	4 731 358
Total des passifs courants		**8 637 977**	**9 162 774**
Total des passifs		***9 949 313***	***10 563 387***
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		***34 345 512***	***31 099 597***

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,
LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Note	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	**1**	38 881 621	33 010 711
Autres produits d'exploitation	**2**	15 025	10 869
Total des produits d'exploitation		***38 896 646***	***33 021 580***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -	**3**	18 835	40 003
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	**4**	20 920 619	18 179 111
Charges de personnel	**5**	4 188 056	3 699 661
Dotations aux amortissements et aux provisions	**6**	2 369 411	2 002 010
Autres charges d'exploitation	**7**	4 790 918	3 615 556
Total des charges d'exploitation		***32 287 839***	***27 536 341***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**6 608 807**	**5 485 239**
Produits des placements		349 073	275 393
Charges financieres nettes	**8**	988 164	1 013 413
Autres gains ordinaires	**9**	34 794	142 719
Autres pertes ordinaires	**10**	25 084	39 157
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**5 979 426**	**4 850 781**
Impôt sur les bénéfices	**11**	885 787	1 212 273
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**5 093 639**	**3 638 508**
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		**5 093 639**	**3 638 508**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**12**	142 454	115 395
Quote-part dans le résultat des sociétés mise en équivalence		0	0
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**4 951 185**	**3 523 113**
Quote-part des intérêts minoritaires	**13**	30 177	-3 713
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		**4 921 008**	**3 526 826**

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,
LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	**4 951 185**	**3 523 113**
- *Ajustements pour :*		
. Dotation aux amortissements & provisions	2 369 411	2 002 010
. Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	142 454	115 395
. Variation des stocks	-575 064	-247 730
. Variation des créances	-1 365 911	795 812
. Variation des autres actifs	-281 696	1 844 767
. Variation des fournisseurs	54 858	452 586
. Variation des autres passifs	103 943	244 165
. Variation des modifications comptables	-257 222	-414 296
. Plus ou moins-value de cession d'immobilisations	0	-77 514
. Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	-2 558	-10 869
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	***5 139 400***	***8 227 439***
FLI FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 900 867	-2 161 212
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	80 000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-102 771
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 151	114 593
- Décaissement provenant de l'acquisition des autres actifs non courants	-246 219	-294 332
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	***-2 144 935***	***-2 363 722***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Encaissement suit à l'émission d'actions	0	0
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-831 111	-782 222
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-305	-305
- Encaissement provenant des subventions d'investissement	0	0
- Encaissement provenant des emprunts	0	246 000
- Remboursement des emprunts	-78 628	-919 036
- Variation provenant des crédits de gestion	-847 051	-182 800
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	**-1 757 095**	**-1 638 363**
- Ajustement lié à la variation de périmètre de consolidation	-541 655	0
VARIATION DE TRESORERIE	**695 715**	**4 225 354**
Trésorerie au début de l'exercice	**12 571 499**	**8 346 145**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**13 267 214**	**12 571 499**

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE 2021

I. PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « CEREALIS » est composé de quatre sociétés :

CEREALIS (Société mère)

La société CEREALIS est une société anonyme partiellement exportatrice, implantée à Tebourba, spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et bénéficie des avantages de la loi 93-120 promulguant le code d'incitation aux investissements.

BOLERIO (Société filiale)

La société BOLERIO est une société anonyme partiellement exportatrice, implantée à Goubellat, spécialisée dans le domaine de la production agroalimentaire. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et bénéficie des avantages de la loi 93-120 promulguant le code d'incitation aux investissements et notamment ceux relatifs au développement régional.

INER DISTRIBUTION (Société filiale)

La société INTER DISTRIBUTION est une société à responsabilité limité spécialisée dans le commerce en gros des produits alimentaires. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et les textes en vigueur qui réglementent le commerce de distribution.

ICEBERG DISTRIBUTION (Société filiale)

La société ICEBERG DISTRIBUTION est une société à responsabilité limité spécialisée dans le la distribution et commerce en gros des produits alimentaires, produits cosmétiques et produits ménagers ainsi que tous autres produits liés. Elle est régie par les dispositions du code des sociétés commerciales et les textes en vigueur qui réglementent le commerce de distribution.

II. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
CEREALIS	-	100,00%	Société mère	Intégration globale
BOLERIO	99,95%	99,95%	Exclusif	Intégration globale
INTER DISTRIBUTION	99,80%	99,80%	Exclusif	Intégration globale
ICEBERG DISTRIBUTION	65%	64,87%	Exclusif	Intégration globale

III. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère et ses filiales, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers consolidés du groupe sont exprimés en dinar tunisien et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que les normes comptables tunisiennes.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Désignation	Taux
- Marque et brevet	33,33%
- Logiciel	33,33%
- Construction	4% à 5%
- Matériel et outillage d'exploitation	10% à 33,33%
- Matériel de transport	20%
- Installation Générale Agencement et Aménagement	10%
- Mobilier de bureau	20%
- Matériel informatique	15% à 20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique

« Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

3. Charges reportées

Les frais se rattachant au développement du marché extérieur et des produits du groupe et à la notoriété de la marque sont traités en tant que charges à répartir amortissables sur trois exercices.

4. Stocks

Les matières premières et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achat qui comprennent les prix d'achat, les droits et taxes non récupérables par le groupe, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

La valorisation des stocks de matières premières est faite sur la base des coûts moyens pondérés. Le stock de produit fini est valorisé selon le coût de production unitaire.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Groupe CEREALIS n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté des états financiers consolidés, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures du groupe.

VII. PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1. L'intégration des comptes

Pour la société contrôlée d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement. L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;

- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe intégrées globalement.

2. L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

3. L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

4. Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

5. Traitement des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société CEREALIS a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

6. Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de CEREALIS dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participation y afférents. Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VIII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1 ECART D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Ecarts d'acquisition - Titres Interdistribution	577 064	577 064
Ecarts d'acquisition - Bolério	2 272 012	1 730 834
Sous total	**2 849 076**	**2 307 898**
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres Interdistribution	-230 827	-201 973
Amortissements Ecarts d'acquisition - Titres Bolério	-534 963	-421 363
Sous total	**-765 790**	**-623 336**
Total	**2 083 286**	**1 684 562**

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Logiciels	219 435	219 435
Marques et brevets	60 509	57 599
Sous total	***279 944***	***277 034***
Amortissement logiciels	-218 826	-196 542
Amortissement marques et brevets	-56 235	-53 931
Total	**4 883**	**26 561**

B.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Terrain	312 234	312 234
Construction	3 728 791	2 619 459
Matériel d'exploitation	8 301 974	7 787 886
Matériel de transport	6 542 284	5 464 577
Aménagement matériel de transport	320 829	228 739
Agencement, aménagement & installation	711 470	686 050
Equipement de bureau	148 224	139 175
Matériels informatiques	548 859	479 517
Autres immobilisations corporelles	98 522	79 143
Immobilisations en cours	90 882	1 109 332
Sous total	***20 804 069***	***18 906 112***
Amortissement construction	-1 382 351	-1 199 661
Amortissement matériel d'exploitation	-5 520 695	-4 765 534
Amortissement matériel de transport	-4 385 216	-3 665 526
Amortissement aménagement matériel de transport	-199 604	-152 567
Amortissement agencement, aménagement & installation	-488 264	-435 427
Amortissement équipement de bureau	-122 641	-114 196
Amortissement matériels informatiques	-309 279	-243 696
Amortissement autres immobilisations corporelles	-58 046	-41 869
Total	**8 337 973**	**8 287 636**

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,
LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE

Désignation	Valeurs Brutes				Amortissements				VCN
	31/12/2020	Acquisition	Cession	31/12/2021	31/12/2020	Dotation	Cession	31/12/2021	
Immobilisations Incorporelles									
Logiciels	219 435	0	0	219 435	196 542	22 284	0	218 826	609
Marques et brevets	57 599	2 910	0	60 509	53 931	2 304	0	56 235	4 274
Sous Total	***277 034***	***2 910***	***0***	***279 944***	***250 473***	***24 588***	***0***	***275 061***	***4 883***
Immobilisations Corporelles									
Terrain	312 234	0	0	312 234	0	0	0	0	312 234
Construction	2 619 459	1 109 332	0	3 728 791	1 199 661	182 690	0	1 382 351	2 346 440
Agencement, aménagement & installation	686 050	25 421	0	711 471	435 427	52 837	0	488 264	223 207
Materiel d'exploitation	7 787 886	514 088	0	8 301 974	4 765 534	755 161	0	5 520 695	2 781 279
Materiel de transport	5 464 577	1 077 707	0	6 542 284	3 665 526	719 690	0	4 385 216	2 157 068
Aménagement materiel de transport	228 739	92 090	0	320 829	152 567	47 037	0	199 604	121 225
Equipement de bureau	139 175	9 048	0	148 223	114 196	8 445	0	122 641	25 582
Materiels informatiques	479 517	69 342	0	548 859	243 696	65 583	0	309 279	239 580
Autres immobilisations corporelles	79 143	19 379	0	98 522	41 869	16 177	0	58 046	40 476
Immobilisations en cours	1 109 332	-1 018 450	0	90 882	0	0	0	0	90 882
Sous Total	***18 906 112***	***1 897 957***	***0***	***20 804 069***	***10 618 476***	***1 847 620***	***0***	***12 466 096***	***8 337 973***
TOTAL	**19 183 146**	**1 900 867**	**0**	**21 084 013**	**10 868 949**	**1 872 208**	**0**	**12 741 157**	**8 342 856**

B.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dépôt et cautionnement	169 023	171 174
Titres de participation	2 400	2 400
Sous total	***171 423***	***173 574***
Moins : Provisions	-80 833	-80 833
Total	**90 590**	**92 741**

B.5 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges à répartir	399 927	389 717
Total	**399 927**	**389 717**

B.6 STOCKS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Stocks matières premières	1 599 052	1 587 685
Stocks de produits finis	654 998	660 994
Stocks de marchandise	6 512	3 459
Stocks d'emballages	1 746 737	1 180 097
Sous total	***4 007 299***	***3 432 235***
Moins : Provisions	-6 512	0
Total	**4 000 787**	**3 432 235**

B.7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	2 928 881	1 780 483
Clients effets à recevoir	1 365 401	1 250 312
Clients créditeurs	253 801	267 245
Clients factoring	211 136	135 873
Sous total	***4 759 219***	***3 433 913***
Provisions sur créances douteuses	-991 824	-826 889
Total	**3 767 395**	**2 607 024**

B.8 AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Prêts au personnel	25 650	25 642
Personnel, avances et acomptes	12 933	13 405
Fournisseurs avances	261 572	132 606
Etat, Impôts et taxes	0	9 624
Etat, Crédit d'Impôt	1 222 650	1 149 008
Débiteurs divers	91 544	9 598
Charges constatées d'avance	81 339	62 893
Produits à recevoir	35 851	47 067
Total	**1 731 539**	**1 449 843**

B.9 PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Placements	4 000 000	3 000 000
SICAV & titres cotés	126 957	119 422
Intérêts constatés d'avance sur crédits	5 850	19 979
Intérêts courus sur placement	32 821	1 981
Total	**4 165 628**	**3 141 382**

B.10 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chèques à encaisser	3 961 871	4 840 654
Banques	5 214 706	4 370 697
Caisse	261 836	254 386
Factoring	318 275	515 254
Blocage et déblocage	6 811	6 811
Intermédiaire en bourse	5	94
Total	**9 763 504**	**9 987 896**

B.11 CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Capital social	4 888 889	4 888 889
Réserves consolidées	9 984 935	6 458 109
Réserve spéciale d'investissement	3 240 000	3 240 000
Prime d'émission	1 200 001	2 031 112
Subvention d'investissement	44 417	46 975
Résultat consolidé (Part du Groupe)	4 921 008	3 526 826
Total	**24 279 250**	**20 191 911**

B.12 INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Réserves des minoritaires	86 772	348 012
Résultat des minoritaires	30 177	-3 713
Total	**116 949**	**344 299**

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

GROUPE - CEREALIS
Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA,
LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	Capital social	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Réserve spéciale d'investissement	Réserves consolidés	Résultat de l'exercice	Total	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	**4 888 889**	**2 031 112**	**46 975**	**3 240 000**	**6 458 109**	**3 526 826**	**20 191 911**	**348 012**	**-3 713**	**344 299**
Affectation du résultat de l'exercice 2020							**0**			**0**
Résultats reportés					3 526 826	-3 526 826	**0**	-3 713	3 713	**0**
Dividendes		-831 111					**-831 111**			**0**
Dividendes décidés aux minoritaires des sociétés intégrés							**0**	-305		**-305**
Variation de périmètre							**0**	-257 222		**-257 222**
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat			-2 558				**-2 558**			**0**
Résultat de l'exercice 2021						4 921 008	**4 921 008**		30 177	**30 177**
Capitaux propres au 31/12/2021	**4 888 889**	**1 200 001**	**44 417**	**3 240 000**	**9 984 935**	**4 921 008**	**24 279 250**	**86 772**	**30 177**	**116 949**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat consolidé net (Part du groupe) de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat consolidé par action de l'exercice 2021 est de 1,007 dinars.

B.13 EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunts bancaires	218 101	544 135
Emprunts Leasing	1 043 235	856 478
Total	**1 261 336**	**1 400 613**

B.14 FOURNISSEURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	1 524 522	1 633 732
Fournisseurs effets à payer	865 566	701 498
Total	**2 390 088**	**2 335 230**

B.15 AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Personnel, rémunérations dues	175 134	147 437
Etats impôts et taxes	359 022	555 409
CNSS	171 227	145 976
Créditeurs divers	12 834	13 394
Dividendes à payer	201 780	551 465
Charges à payer	1 164 355	538 245
Comptes courants associés	0	16 905
Intérêts courus sur comptes courants	24 000	24 000
Clients avances et acomptes	97 101	91 036
Produits constatés d'avance	0	12 319
Total	**2 205 453**	**2 096 186**

B.16 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Intérêts courus	5 599	10 922
Chèques à payer	429 071	169 641
Échéances à moins d'un an leasing	599 743	494 094
Échéances à moins d'un an emprunt	208 886	253 886
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	2 567 149	3 414 200
Découverts bancaires	231 988	388 615
Total	**4 042 436**	**4 731 358**

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1 REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chiffre d'affaires	38 881 621	33 010 711
Total	**38 881 621**	**33 010 711**

R.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part subvention d'investissement	15 025	10 869
Total	**15 025**	**10 869**

R.3 VARIATION DE STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation des stocks des produits finis et des encours "Céréalis"	67 828	-224 061
Variation des stocks des produits finis et des encours "Bolério"	-48 993	264 064
Total	**18 835**	**40 003**

R.4 ACHATS DE MATIERES ET D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achats stockés de matières premières	9 584 598	8 435 059
Achats stockés packaging	350 301	365 387
Achats emballages	2 746 339	1 944 791
Achats de marchandises locales	4 708 534	3 998 499
Achats de fournitures consommables	1 096 116	838 186
Achats de travaux et petits équipements	57 032	34 288
Achats d'études et prestations de services	88 214	73 159
Achats non stockés de matières et fournitures	215 061	253 115
Droit de douane	1 097 158	1 111 011
Frais de transit	105 916	105 121
Frais de transport sur importation	497 213	463 511
Variation de stocks	-593 919	-287 732
Carburants	554 777	512 836
Electricité & Gaz	413 279	397 691
RRR Obtenus	0	-65 811
Total	**20 920 619**	**18 179 111**

R.5 CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires et compléments de salaires	3 743 273	3 306 891
Charges sociales	444 783	392 770
Total	**4 188 056**	**3 699 661**

R.6 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotation aux amortissements des Immo. Incorporelles	24 588	49 787
Dotation aux amortissements des Immo. Corporelles	1 847 620	1 671 004
Dotation aux résorptions des charges à répartir	236 009	232 661
Dotation aux provisions des créances clients	205 541	70 153
Dotation aux provisions des stocks	6 512	0
Dotation aux provisions pour risques et charges	50 000	0
Dotation aux provisions des actifs financiers	0	477
Reprise sur provisions des actifs financiers	-859	0
Reprise sur provision client	0	-22 072
Total	**2 369 411**	**2 002 010**

R.7 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Locations	141 074	122 433
Entretiens et réparations	444 777	392 238
Primes d'assurance	304 859	279 278
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	464 156	289 258
Publicités & relations publiques	2 796 542	1 894 830
Dons et Subventions	7 130	13 496
Transports	42 070	88 211
Déplacements, Missions et Réceptions	68 490	47 223
Frais Postaux & Télécommunications	93 518	124 928
Services bancaires et assimilés	117 122	93 682
Jetons de présence	61 250	52 500
Impôts et Taxes	247 835	215 979
Autres services extérieurs	2 095	1 500
Total	**4 790 918**	**3 615 556**

R.8 CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges d'intérêts	537 769	644 834
Intérêts sur factoring	221 203	250 039
Intérêts sur leasing	139 359	112 961
Pertes de change	91 325	44 688
Gains de change	-1 492	-39 109
Total	**988 164**	**1 013 413**

R.9 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Plus-values sur cession d'immobilisations	0	78 714
Gains sur éléments non récurrents	34 794	64 005
Total	**34 794**	**142 719**

R.10 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Pertes sur éléments non récurrents	25 084	39 157
Total	**25 084**	**39 157**

R.11 IMPOT SUR LES BENEFICES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Impôts sur les sociétés	848 373	1 181 520
Contribution de solidarité sociale	37 414	30 753
Total	**885 787**	**1 212 273**

R.12 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition - Titres Interdistribution	28 853	28 853
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition - Titres Bolério	113 601	86 542
Total	**142 454**	**115 395**

R.13 QUOTE-PART DES INTERETS MINORITAIRES

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part des minoritaires - Société BOLERIO	162	10 444
Quote-part des minoritaires - Société INTER DISTRIBUTION	2 560	2 089
Quote-part des minoritaires - Société ICEBERG DISTRIBUTION	27 455	-16 246
Total	**30 177**	**-3 713**

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Liquidités et équivalents de liquidités	9 763 504	9 987 896
Placements et actifs financiers	4 164 769	3 141 859
Concours bancaires et autres passifs financiers	-4 042 436	-4 731 358
Ajustements		
Échéances à moins d'un an leasing	599 743	494 094
Échéances à moins d'un an emprunt	208 886	253 886
Crédits courants liés aux cycles d'exploitation	2 567 149	3 414 200
Intérêts courus	5 599	10 922
Total trésorerie fin de période	**13 267 214**	**12 571 499**

IX. SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

GROUPE - CEREALIS

Siège social : IMMEUBLE AMIR EL BOUHAIRA, APPT N°1, RUE DU LAC TURKANA, LES BERGES DU LAC, 1053, TUNIS - TUNISIE

SCHÉMA DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	2021 Au 31/12/21	2020 Au 31/12/20
Revenus et autres produits d'exploitation	38 896 646	ou (Déstockage de production)	18 835			
Production stockée	0					
Production immobilisée	0					
Total	**38 896 646**	**Total**	**18 835**	**• Production**	**38 877 811**	**32 981 577**
Production	38 877 811	Achat consommés	20 920 619	**• Marge sur coût matières**	**17 957 192**	**14 802 466**
Marge sur coût matière	17 957 192	Autres charges externes	4 543 083			
Subvention d'exploitation	0					
Total	**17 957 192**	**Total**	**4 543 083**	**• Valeur Ajoutée brute**	**13 414 109**	**11 402 889**
Valeur Ajoutée Brute	13 414 109	Impôts et taxes	247 835			
		Charges de personnel	4 188 056			
Total	**13 414 109**	**Total**	**4 435 891**	**• Excédent brut d'exploitation**	**8 978 218**	**7 487 249**
Excédent brut d'exploitation	8 978 218	Autres charges ordinaires	25 084			
Autres produits ordinaires	34 794	Charges financières	988 164			
Produits des placements	349 073	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 369 411			
Transfert et reprise de charges	0	Impôt sur le résultat ordinaire	885 787			
Total	**9 362 085**	**Total**	**4 268 446**	**• Résultat net des entreprises intégrées**	**5 093 639**	**3 638 508**
Résultat net des entreprises intégrées	5 093 639	Contribution conjoncturelle	0			
		Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	142 454			
Total	**5 093 639**	**Total**	**142 454**	**• Résultat net de l'ensemble consolidé**	**4 951 185**	**3 523 113**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021

Messieurs les actionnaires
de la société CEREALIS
Rue du Lac Turkana
1053 Tunis

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2019, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société CEREALIS et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	34 345 512 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	4 921 008 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société CEREALIS et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Ecart d'acquisition (Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenue d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « VIII- Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés », qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

Le solde du goodwill provenant des titres BOLERIO s'élève, au 31 décembre 2021, à 1 737 049 ND. Ladite filiale a enregistré auparavant des résultats déficitaires au titre de la période postérieure à la date d'acquisition.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des écarts d'acquisition provenant des titres BOLERIO.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société CEREALIS. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Fait à Tunis, le 04 Mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

Mohamed Triki

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

Le Groupe One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 26 Mai 2021. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Mahmoud ZAHAF (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Mourad FRADI (ECC MAZARS).

Groupe Onetech
Bilan consolidé actif à Fin Décembre 2021
Chiffres présentés en TND

ACTIFS	Notes	Fin Décembre 2021	Fin Décembre 2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	**B1**	13 604 836	14 298 856
Immobilisations incorporelles		8 529 535	7 978 689
Amort & Prov Immobilisations incorporelles		(7 472 617)	(6 623 840)
S/TOTAL	**B2**	**1 056 918**	**1 354 849**
Immobilisations corporelles		437 861 907	403 880 914
Amort & Prov Immobilisations corporelles		(246 931 890)	(220 787 565)
S/TOTAL	**B3**	**190 930 017**	**183 093 349**
Titres mis en équivalence	**B4**	6 314 526	9 769 800
Immobilisations financières		15 517 323	12 362 872
Provisions Immobilisations financières		(1 568 797)	(1 291 980)
S/TOTAL	**B5**	**13 948 526**	**11 070 892**
Total des actifs immobilisés		**225 854 823**	**219 587 746**
Autres actifs non courants	**B6**	12 138 577	11 541 431
Total des actifs non courants		**237 993 400**	**231 129 177**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		181 142 438	130 478 557
Provisions Stocks		(6 334 857)	(6 983 478)
S/TOTAL	**B7**	**174 807 581**	**123 495 079**
Clients et comptes rattachés		221 308 739	218 103 160
Provisions Clients et comptes rattachés		(10 703 152)	(10 556 737)
S/TOTAL	**B8**	**210 605 587**	**207 546 423**
Autres actifs courants	**B9**	21 259 865	19 004 777
Placements et autres actifs financiers	**B10**	36 899 311	69 155 689
Liquidités et équivalents de liquidités	**B11**	59 195 984	42 430 863
Total des actifs courants		**502 768 328**	**461 632 831**
TOTAL DES ACTIFS		**740 761 728**	**692 762 008**

Groupe Onetech
Bilan consolidé capitaux propres et passifs à Fin Décembre 2021
Chiffres présentés en TND

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	Fin Décembre 2021	Fin Décembre 2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 400 000	53 600 000
Réserves		209 260 623	217 067 591
Autres capitaux propres		42 238 844	56 097 151
Total des capitaux propres s avant résultat de l'exercice		**331 899 467**	**326 764 742**
Résultat de l'exercice		30 744 092	19 769 312
Total des capitaux propres s avant affectation	**B12**	**362 643 559**	**346 534 054**
INTERETS MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		33 767 701	30 413 507
Résultat des minoritaires		8 663 794	5 712 969
Total des intérets minoritaires	**B13**	**42 431 495**	**36 126 476**
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilés	**B14**	90 601 425	95 705 810
Provisions pour risques et charges	**B15**	2 816 298	2 681 131
Total des passifs non courants		**93 417 723**	**98 386 941**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**B16**	139 801 506	127 529 333
Autres passifs courants	**B17**	38 695 894	37 790 207
Concours bancaires et autres passifs financiers	**B18**	63 771 551	46 394 997
Total des passifs courants		**242 268 951**	**211 714 537**
Total des passifs		***335 686 674***	***310 101 478***
Total capitaux propres et passif		**740 761 728**	**692 762 008**

Groupe Onetech
Etat de résultat consolidé Jusqu'à Fin Décembre 2021
Chiffres présentés en TND

RUBRIQUES	Notes	Jusqu'à Fin Décembre 2021	Jusqu'à Fin Décembre 2020
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	905 056 057	718 581 103
Autres produits d'exploitation	R2	1 183 577	2 088 036
Production immobilisée	R3	1 607 540	225 691
Total des produits d'exploitation		**907 847 174**	**720 894 830**
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ ou -)	R4	27 948 788	(6 957 900)
Achats de matières et d'approvisionnements consommés	R5	(706 084 178)	(528 797 373)
Charges de personnel	R6	(97 271 202)	(85 165 850)
Dotations aux amortissements et aux provisions	R7	(33 000 044)	(25 658 558)
Autres charges d'exploitation	R8	(47 559 020)	(43 718 193)
Total des charges d'exploitation		**(855 965 656)**	**(690 297 874)**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**51 881 518**	**30 596 956**
Charges financières nettes	R9	(8 102 687)	(5 988 486)
Produits des placements	R10	3 362 986	4 962 280
Autres gains ordinaires	R11	2 422 991	1 571 404
Autres Pertes ordinaires	R12	(332 836)	(775 185)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**49 231 972**	**30 366 969**
Impôt sur les bénéfices	R13	(9 575 756)	(4 472 650)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDES		**39 656 216**	**25 894 319**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	R14	(694 020)	(639 660)
Quote part du résultat des sociétés mises en équivalence	R15	445 690	227 622
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**39 407 886**	**25 482 281**
Quote-part des intérêts minoritaires		(8 663 794)	(5 712 969)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**30 744 092**	**19 769 312**

Groupe Onetech
Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2021
Chiffres présentés en TND

	Jusqu'à Fin Décembre 2021	Jusqu'à Fin Décembre 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	**39 407 886**	**25 482 281**
Ajustements pour :		
Dotation aux amortissements & provisions	33 000 044	28 827 508
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	694 020	654 660
- Variation des stocks et en cours	(51 626 873)	2 808 899
- Variation des créances	(3 165 283)	(14 956 216)
- Variation des autres actifs non courants	(6 750 484)	(7 828 206)
- Variation des autres actifs courants	(2 158 983)	9 870 804
- Variation des placements et autres actifs financiers	32 256 378	(23 840 105)
- Variation des fournisseurs	8 736 753	11 674 620
- Variation des autres passifs courants	2 064 173	292 938
- Variation des autres passifs financiers	18 169 135	(1 729 376)
- Plus ou moins value de cession	(1 243 607)	(526 694)
- Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	(938 470)	(951 895)
- Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(445 690)	(227 622)
- Plus ou moins value sur cession d'actions propres	-	-
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	**67 998 999**	**29 551 596**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(31 063 147)	(36 857 649)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	828 780	7 461 455
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(17 378)	(3 641 887)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 393 540	1 662 886
Variation du périmètre de consolidation	421 588	(1 049 020)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement	**(28 436 617)**	**(32 424 215)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(18 280 474)	(15 845 928)
Encaissement subvention d'investissement	-	2 753 316
Encaissement provenant des emprunts	22 939 902	35 790 304
Remboursement d'emprunts	(26 821 748)	(26 973 871)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement	**(22 162 320)**	**(4 276 179)**
Effet de la variation des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(36 842)	(7 602)
Effet des modifications comptables sur les liquidités et équivalents de liquidités	(123 294)	(1 077 175)
Variation de trésorerie	**17 239 926**	**(8 233 575)**
Trésorerie au début de l'exercice	38 996 563	47 230 138
Trésorerie à la clôture de l'exercice	56 236 489	38 996 563
Variation de trésorerie	**17 239 926**	**(8 233 575)**

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sociétés sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe « ONE TECH » est composé des sociétés suivantes :

- **ONE TECH HOLDING S.A.** « OTH » : société mère ;

Pôle câblerie

- **TUNISIE CABLES S.A.** « TC » : société filiale ;
- **AUTO CABLES TUNISIE S.A.** « ACT » : entreprise associée.

Pôle mécatronique

- **FUBA PRINTED CIRCUITS TUNISIE S.A.** « FUBA » : société filiale.
- **ELEONETECH S.A.** : société filiale.
- **TUNISIAN TELECOM ELECTRIC INTERNATIONAL S.A.** « TTEI » : société filiale.
- **TECHNIPLAST INDUSTRIE S.A.** « TECHNIPLAST » : société filiale.
- **ONE TECH GMBH** : société filiale (Allemagne).
- **ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING SARL** : « OTMA »: société filiale (Maroc).

Pôle télécom

- **ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS S.A.** « OTBS » : société filiale.
- **FILODOXIA** : Société filiale (France).
- **SYSTEL SA :** société filiale.
- **ONE TECH AFRICA SA :** co-entreprise (côte d'ivoire).

Autres activités

- **HELIOFLEX NORTH AFRICA S.P.S. S.A.** « HELIOFLEX »: société filiale.
- **ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING S.A.** « OTEC » : entreprise associée.
- **ONE TECH 2S** : société filiale.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le détail de l'ensemble consolidé se présente comme suit :

Société	% de contrôle			% d'intérêt	Nature de contrôle	Méthode de consolidation
	Direct	Indirect	Total			
ONE TECH HOLDING	100,000%	-	-	100,000%	Société mère	Intégration globale
FUBA	99,991%	-	99,991%	99,991%	Exclusif	Intégration globale
TUNISIE CABLES	92,453%	-	92,453%	92,453%	Exclusif	Intégration globale
AUTO CABLES	48,867%	-	48,867%	48,867%	Influence notable	Mise en équivalence
TTEI	99,996%	-	99,996%	99,996%	Exclusif	Intégration globale
ELEONETECH	54,980%	-	54,980%	54,980%	Exclusif	Intégration globale
TECHNIPLAST	79,980%	-	79,980%	79,980%	Exclusif	Intégration globale
HELIOFLEX	65,393%	0,001%	65,394%	65,393%	Exclusif	Intégration globale
OTBS	83,247%	-	83,247%	83,247%	Exclusif	Intégration globale
FILODOXIA	-	66,667%	66,667%	55,498%	Exclusif	Intégration globale
SYSTEL	-	99,650%	99,650%	82,955%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH E&C	40,000%	-	40,000%	40,000%	Influence notable	Mise en équivalence
ONE TECH GMBH	-	100,000%	100,000%	99,991%	Exclusif	Intégration globale
OTMA		100,000%	100,000%	90,459%	Exclusif	Intégration globale
ONE TECH AFRICA		50,000%	50,000%	43,464%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les états financiers de la société mère, de ses filiales et de la société associée, servant à l'établissement des états financiers consolidés sont établis à la même date.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels revus par les commissaires aux comptes des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable desdites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

Les filiales « ONE TECH MOBILE », « SOFIA TECH », « SALGETEL »« SERD SOFT », « SYSTEL TRAINING », « PROGRES TECHNOLOGIES » et « TUNISIE FLOWER » n'ont pas été consolidées car le contrôle est destiné à être temporaire et elles sont détenues dans l'unique perspective de leurs sorties ultérieures dans un avenir proche (§11, NCT 35).

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

1) l'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concernés principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation dans la présentation des états financiers ;
- L'impact, le cas échéant, de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des établissements étrangers « ONE TECH GMBH », « ONE TECH AFRICA », « FILODOXIA » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » est effectuée après retraitements d'homogénéité.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 exige l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que différence de change inscrite dans le compte « Autres capitaux propres ».

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen pour la période, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Les sociétés AUTO CABLES TUNISIE et ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence selon laquelle la participation est initialement enregistrée à son coût historique et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part.

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes.

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intra-groupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle avec ajustement par rapport aux résultats réalisés postérieurement.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

Les plus ou moins-values, constatées découlant de l'opération d'apport de titres dans les filiales réalisée par TUNISIE CABLES, FUBA, OTBS et TTEI ont été éliminées, en consolidation, en ajustant le coût des titres apportés (Profit interne) retenu pour déterminer l'écart d'acquisition. Ce traitement n'affecte pas les comptes de résultat ainsi que la trésorerie du groupe courant la période concernée.

6) Traitement des écarts d'acquisition :

L'écart d'acquisition positif (Goodwill), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, la société ONE TECH HOLDING a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

L'écart d'acquisition négatif (Goodwill négatif), déterminé dans la consolidation et compte tenu des hypothèses retenues, doit être traité conformément à la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises. Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas à la date d'acquisition des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif doit être comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées. (Cas de la société OTBS)

Dans la mesure où l'écart d'acquisition négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; (taux d'amortissement annuel estimé à 10%)

- Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

7) Répartition des capitaux propres et élimination des titres :

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de ONE TECH HOLDING dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition (Achat ou apport), il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VI- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

1) Ecart d'acquisition

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Goodwill local	13 366 028	13 366 028
Amort Goodwill Local	(9 541 063)	(8 900 440)
Sous total 1	**3 824 965**	**4 465 588**
Ecart d'acquisition	3 539 066	3 539 066
Amort Ecart d'acquisition	6 240 805	6 294 202
Sous total 2	**9 779 871**	**9 833 268**
Total	**13 604 836**	**14 298 856**

Le tableau récapitulant la détermination de l'écart d'acquisition par société et par lot d'acquisition se présente comme suit :

Ecart d'acquisition / Entités	V.B Fin Décembre 2021	Amort. Antérieurs	Dotation	Reprise / sortie	Cumulé au Fin Décembre 2021	Valeur Nette
-1- Titres détenus par OTH						
ONE TECH MOBILE	-	-	-	-	-	-
FUBA	6 423 379	(2 596 123)	(321 170)	-	(2 917 293)	3 506 086
TUNISIE CABLES	(1 401 601)	2 839 847	348 690	-	3 188 537	1 786 936
TTEI	3 653 020	(184 447)	(50 140)	-	(234 587)	3 418 433
ELEONETECH	779 308	(314 974)	(38 966)	-	(353 940)	425 368
TECHNIPLAST	(704 410)	569 391	70 440	-	639 831	(64 579)
HELIOFLEX	445 895	(180 211)	(22 294)	-	(202 505)	243 390
OTBS	(6 304 518)	6 395 619	(7 557)	-	6 388 062	83 544
Total	**2 891 073**	**6 529 102**	**(20 997)**	**-**	**6 508 105**	**9 399 178**
-2- Titres détenus par OTBS						
SYSTEL	647 993	(234 900)	(32 400)	-	(267 300)	380 693
Total	**647 993**	**(234 900)**	**(32 400)**	**-**	**(267 300)**	**380 693**
-3- Ecarts d'acquisition opérations de fusion						
TUNISIE CABLES	6 117 904	(4 544 842)	(305 895)	-	(4 850 737)	1 267 167
ELEONETECH	300 000	(285 000)	(15 000)	-	(300 000)	-
OTBS	6 948 124	(4 070 598)	(319 728)	-	(4 390 326)	2 557 798
Total	**13 366 028**	**(8 900 440)**	**(640 623)**	**-**	**(9 541 063)**	**3 824 965**
Total Général	**16 905 094**	**(2 606 238)**	**(694 020)**	**-**	**(3 300 258)**	**13 604 836**

2) Immobilisations incorporelles

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Logiciels	7 355 353	6 759 518
Concessions de brevets	43 657	43 657
Recherches et Développements	118 801	118 801
Transferts Technologiques	998 703	998 703
Immobilisations incorporelles en cours	13 021	58 010
Sous total	**8 529 535**	**7 978 689**
Amort Logiciels	(6 314 212)	(5 467 602)
Amort Concessions de brevets	(40 901)	(38 734)
Amort recherches et développements	(118 801)	(118 801)
Amort Transfert Technologique	(998 703)	(998 703)
Sous total	**(7 472 617)**	**(6 623 840)**
Total	**1 056 918**	**1 354 849**

3) Immobilisations corporelles

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Terrains	15 977 760	15 977 760
Constructions	49 185 964	48 942 138
Matériel et Outillage	291 194 775	269 744 709
Agencement, Aménagement & Installation	45 869 261	40 766 115
Immobilisations en cours	12 660 671	8 329 882
Matériel de bureau & Informatique	13 246 904	11 300 862
Matériel de transport	9 726 572	8 819 448
Sous total	**437 861 907**	**403 880 914**
Amort Constructions	(27 380 427)	(25 168 792)
Amort Matériel et outillages industriels	(175 852 720)	(156 983 022)
Amort Agencement, Aménagement & Installation	(26 757 959)	(23 553 761)
Amort Matériels de bureau & Informatique	(10 422 320)	(9 178 405)
Amort Matériel de transport	(6 518 464)	(5 903 585)
Sous total	**(246 931 890)**	**(220 787 565)**
Total	**190 930 017**	**183 093 349**

Le tableau des immobilisations et des amortissements arrêtés au 31 Décembre 2021 se détaille comme suit :

Groupe Onetech
Tableau de variation des immobilisations
Arrêté au 31 décembre 2021
Chiffres présentés en dinars

DESIGNATIONS	V. Brute au 31/12/2020	Acquis	Sortie Cession	Recalass	Variation des Cours de change	V. Brute au 31/12/2021	Amort. Cumulé 31/12/2020	Dotation	Sortie Cession	Recalass	Variation des Cours de change	Amort. Cumulé 31/12/2021	VCN Au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles													
Logiciels	6 759 518	558 123	-	30 786	6 926	7 355 353	(5 467 602)	(841 534)	-	-	(5 076)	(6 314 212)	1 041 141
Concessions de brevets	43 657	-	-	-	-	43 657	(38 734)	(2 167)	-	-	-	(40 901)	2 756
Recherches et Développements	118 801	-	-	-	-	118 801	(118 801)	-	-	-	-	(118 801)	-
Transferts Technologiques	998 703	-	-	-	-	998 703	(998 703)	-	-	-	-	(998 703)	-
Immobilisations incorporelles en cours	58 010	-	(14 203)	(30 786)	-	13 021	-	-	-	-	-	-	13 021
S/Total	**7 978 689**	**558 123**	**(14 203)**	**-**	**6 926**	**8 529 535**	**(6 623 840)**	**(843 701)**	**-**	**-**	**(5 076)**	**(7 472 617)**	**1 056 918**
Immobilisations corporelles													
Terrains	15 977 760	-	-	-	-	15 977 760	-	-	-	-	-	-	15 977 760
Constructions	48 942 138	243 000	(9 174)	10 000	-	49 185 964	(25 168 793)	(2 211 634)	-		-	(27 380 427)	21 805 537
Matériel et Outillage	269 744 710	19 174 863	(777 140)	1 973 915	1 078 427	291 194 775	(156 983 022)	(19 306 851)	712 966	27 575	(303 388)	(175 852 720)	115 342 055
Agencement, Aménagement & Installation	40 766 115	3 503 124	1	1 489 292	110 729	45 869 261	(23 553 761)	(3 160 193)	(930)	(930)	(42 145)	(26 757 959)	19 111 302
Matériel de transport	8 819 447	1 430 995	(523 870)	-	-	9 726 572	(5 903 584)	(1 135 997)	485 714	35 403	-	(6 518 464)	3 208 108
Matériel de bureau & Informatique	11 300 863	1 932 172	(5 791)	(2 960)	22 620	13 246 904	(9 178 405)	(1 212 896)	5 791	(23 551)	(13 259)	(10 422 320)	2 824 584
Immobilisations en cours	8 329 881	7 736 237	-	(3 470 247)	64 800	12 660 671	-	-	-	-	-	-	12 660 671
S/Total	**403 880 914**	**34 020 391**	**(1 315 974)**	**-**	**1 276 576**	**437 861 907**	**(220 787 565)**	**(27 027 571)**	**1 203 541**	**38 497**	**(358 792)**	**(246 931 890)**	**190 930 017**
Total Général	**411 859 603**	**34 578 514**	**(1 330 177)**	**-**	**1 283 502**	**446 391 442**	**(227 411 405)**	**(27 871 272)**	**1 203 541**	**38 497**	**(363 868)**	**(254 404 507)**	**191 986 935**

4) Titres mis en équivalence

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Titres mis en équivalence AUTO CABLES	6 301 698	5 855 613
Titres mis en équivalence ONE TECH EC	12 828	13 222
Titres mis en équivalence SOFIATECH	-	3 900 965
Total	**6 314 526**	**9 769 800**

5) Immobilisations financières

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Titres de participation	14 353 284	11 210 731
Dépôts et cautionnements	1 137 511	1 125 681
Personnel, avances et prêts	26 528	26 460
Sous total	**15 517 323**	**12 362 872**
Moins : Provisions sur titres de participation	(1 568 797)	(1 291 980)
Sous total	**(1 568 797)**	**(1 291 980)**
Total	**13 948 526**	**11 070 892**

6) Autres actifs non courants

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Charges à répartir	8 077 742	7 696 437
Frais préliminaires	5 016 496	4 865 323
Ecart de conversion sur Emprunt	4 052 093	3 838 252
Résorption des charges reportées	(5 007 754)	(4 858 581)
Total	**12 138 577**	**11 541 431**

7) Stocks

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Stocks de pièces de rechange	11 271 100	10 945 820
Stocks de matières premières et consommables	76 203 220	53 042 517
Stocks de produits finis et en cours	83 392 561	56 831 839
Stocks de marchandises	7 975 713	8 705 475
Stocks de travaux en cours	2 299 844	952 906
Sous total	**181 142 438**	**130 478 557**
Prov Stocks de marchandises	(3 653 131)	(4 451 531)
Prov Stocks de matières premières et consommables	(1 341 292)	(1 266 643)
Prov Stocks de produits finis et travaux en cours	(229 731)	(172 190)
Prov Stocks de pièces de rechange	(1 110 703)	(1 093 114)
Sous total	**(6 334 857)**	**(6 983 478)**
Total	**174 807 581**	**123 495 079**

8) Clients et comptes rattachés

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients ordinaires	203 214 381	201 400 202
Clients chèques et effets en portefeuille	7 740 371	6 501 900
Clients douteux et litigieux	10 353 987	10 201 058
Sous total	**221 308 739**	**218 103 160**
Moins : Provisions clients	(10 703 152)	(10 556 737)
Sous total	**(10 703 152)**	**(10 556 737)**
Total	**210 605 587**	**207 546 423**

9) Autres actifs courants

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Personnel, prêts et avances	1 112 372	1 099 479
État, crédit de TVA	3 686 298	1 477 858
Fournisseurs, matières et emballages en consignation	1 687 543	1 917 605
Débiteurs divers	3 315 448	3 254 928
Produits à recevoir	2 420 980	1 420 193
Charges constatées d'avance	396 528	917 343
Caution douanière	47 956	47 956
État, crédit d'IS	5 124 342	7 216 789
Fournisseurs, avances et acomptes	4 194 802	2 359 061
Provisions sur Débiteurs Divers	(726 404)	(706 434)
Total	**21 259 865**	**19 004 778**

10) Placements et actifs financiers

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Prêt courant	60 377	74 101
Provisions sur actifs financiers	(5 450)	(5 450)
Titres BVMT & SICAV	1 639 054	2 416 599
Placements courants	35 125 308	66 555 481
Intérêts courus sur placements	80 022	114 958
Total	**36 899 311**	**69 155 689**

11) Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Banques EUR	51 312 088	32 794 196
Banques TND	5 811 057	5 341 821
Banques USD	1 641 882	4 227 848
Caisses	39 705	50 451
Chèques à l'encaissement	391 252	16 547
Total	**59 195 984**	**42 430 863**

12) Capitaux propres

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Capital social	80 400 000	53 600 000
Réserves consolidés	209 260 623	217 067 591
Prime d'émission	32 669 652	46 069 652
Réserves de conversion groupe	2 735 853	2 315 564
Subventions d'investissement	6 833 339	7 711 935
Résultat de l'exercice	30 744 092	19 769 312
Total	**362 643 559**	**346 534 054**

13) Intérêts minoritaires

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Réserves des minoritaires	33 767 701	30 413 507
Résultat des minoritaires	8 663 794	5 712 969
Total	**42 431 495**	**36 126 476**

Le tableau de variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires se présente comme suit :

Groupe Onetech

Tableau de variation de capitaux propres consolidés à Fin Décembre 2021

Chiffres présentés en TND

	Capital social	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Réserves	Résultat de l'exercice	Total des CP	Réserves des minoritaires	Résultat des minoritaires	Total des intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021	**53 600 000**	**46 069 652**	**10 027 499**	**217 067 591**	**19 769 312**	**346 534 054**	**30 413 507**	**5 712 969**	**36 126 476**
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	-	19 769 312	(19 769 312)	-	5 712 969	(5 712 969)	0
Dividendes versés	-	(13 400 000)	-	(871 553)	-	(14 271 553)	(2 665 252)	-	(2 665 252)
Augmentation de capital	-	-	-	100 737	-	100 737	99 918	-	99 918
Autres Reclassements	26 800 000	-	-	(26 800 000)		-	69 213	-	69 213
Variation des subventions	-	-	(938 470)	-	-	(938 470)	-	-	-
Ecart de convertion	-	-	479 364	-	0	479 364	30 638	-	30 638
Variation du périmètre	-	-	799	(5 464)	(0)	(4 665)	106 708	-	106 708
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	30 744 092	30 744 092	-	8 663 794	8 663 794
Situation à fin 2021	**80 400 000**	**32 669 652**	**9 569 192**	**209 260 623**	**30 744 092**	**362 643 559**	**33 767 701**	**8 663 794**	**42 431 495**

14) Emprunts et dettes assimilées

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Emprunts bancaires	86 456 161	89 143 817
Emprunts leasing	4 145 264	5 356 750
Fournisseurs d'immobilisation à LT	-	1 205 243
Total	**90 601 425**	**95 705 810**

15) Provisions

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Provision pour risques et charges	2 816 298	2 681 131
Total	**2 816 298**	**2 681 131**

16) Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Fournisseurs d'exploitation	125 922 980	116 537 628
Fournisseurs d'immobilisations	6 721 649	3 206 267
Fournisseurs, factures non parvenues	7 156 877	7 785 438
Total	**139 801 506**	**127 529 333**

17) Autres passifs courants

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Clients, avances et acomptes	2 195 293	2 134 072
Créditeurs divers	336 850	392 763
Dividendes à payer	1 044 860	2 388 529
CNSS	6 142 309	5 594 915
Etat, impôts et taxes	8 207 656	7 028 442
Personnel, charges à payer	4 587 157	3 835 508
Personnel, rémunérations dues	5 524 697	4 023 926
Charges à payer	5 095 672	4 442 098
Produits constatés d'avance	1 360 282	1 246 121
Provisions courantes	1 679 678	3 499 486
Impôts différés – passif	2 521 440	2 597 098
Total	**38 695 894**	**37 790 207**

18) Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Découverts bancaires	2 959 495	3 434 300
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	23 601 919	24 199 604
Échéances à moins d'un an sur crédit leasing	819 127	595 570
Emprunt courant lies cycle d'exploitation	35 702 463	17 531 297
Chèques à payer	175 686	20 448
Intérêts courus sur emprunts	512 861	613 778
Total	**63 71 551**	**46 394 997**

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

1) Revenus

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Chiffre d'affaires Export - produits finis	750 710 305	574 326 971
Chiffre d'affaires Export - marchandises	-	-
Chiffre d'affaires Export - prestation de services	18 079 411	10 510 986
Chiffre d'affaires Export - travaux	6 772 643	7 377 400
Chiffre d'affaires Local - produits finis	120 652 317	117 622 282
Chiffre d'affaires Local - marchandises	25 000	-
Chiffre d'affaires Local - prestation de services	4 153 408	172 395
Autres revenus	4 187 502	8 067 136
Dividendes (Holding)	475 471	503 933
Total	**905 056 057**	**718 581 103**

2) Autres produits d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Produits des activités annexes	293 283	1 028 257
Quote-part subvention d'investissement inscrite au résultat	890 294	1 059 779
Total	**1 183 577**	**2 088 036**

3) Production immobilisée

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Production immobilisée	1 607 540	225 691
Total	**1 607 540**	**225 691**

4) Variation des stocks des produits finis et encours

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Variation des stocks des produits finis et des encours	27 948 788	(6 957 900)
Total	**27 948 788**	**(6 957 900)**

5) Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Achats - matières et consommables	(677 424 795)	(482 676 905)
Variation de stocks - matières et consommables	23 637 443	1 941 726
Variation de stocks - marchandises	(1 019 185)	1 118 815
Achats - marchandises	(25 950 142)	(20 967 671)
Achats - pièces de rechanges	(8 413 246)	(8 383 577)
Variation de stocks - pièces de rechanges	20 241	896 016
Electricités & eaux	(14 746 400)	(14 334 875)
Carburants	(84 213)	(181 438)
Divers achats non stockés	(1 597 952)	(2 993 392)
Achats de travaux et sous-traitances	(475 121)	(2 816 655)
Achats petits matériels et outillages	(30 808)	(438 596)
Total	**(706 084 178)**	**(528 797 373)**

6) Charges de personnel

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Salaires bruts	(81 314 675)	(71 526 093)
Charges sociales légales	(14 146 157)	(12 687 080)
Autres charges personnel	(1 810 370)	(952 677)
Total	**(97 271 202)**	**(85 165 850)**

7) Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dotations aux amortissements	(29 793 454)	(26 118 810)
Dotations aux provisions	(4 477 918)	(5 232 797)
Reprises sur provisions	1 271 328	5 693 049
Total	**(33 000 044)**	**(25 658 558)**

8) Autres charges d'exploitation

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Entretien et réparation	(5 151 438)	(4 003 737)
Jetons de présence	(679 000)	(612 499)
Charges de location	(1 244 414)	(2 142 904)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(4 154 142)	(4 205 931)
Autres services extérieurs	(5 993 526)	(4 069 022)
Déplacement, missions, réceptions	(3 517 570)	(3 226 800)
Frais de formation	(630 759)	(258 514)
Frais de télécommunication	(606 279)	(810 563)
Frais de transport	(17 549 840)	(16 766 057)
Impôts et taxes	(2 013 850)	(2 074 996)
Personnel extérieur à l'entreprise	(131 228)	(95 296)
Commissions sur ventes	(275 643)	
Primes d'assurances	(3 127 759)	(3 090 040)
Publicité, publication et relation publique	(1 215 906)	(1 388 923)
Services bancaires et assimilés	(1 072 770)	(829 242)
Sous-traitance générale	(194 896)	(143 669)
Total	**(47 559 020)**	**(43 718 193)**

9) Charges financières nettes

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Charges d'intérêts	(6 285 330)	(6 452 263)
Pertes de changes	(6 722 972)	(10 082 651)
Autres charges financières	(323 229)	(91 707)
Gains de changes	5 626 359	11 063 914
Charges nettes sur cession de VM	(397 515)	(425 779)
Total	**(8 102 687)**	**(5 988 486)**

10) Produits des placements

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Plus-value de cession de titres	1 103 884	722 196
Produits des placements	2 259 102	4 240 084
Total	**3 362 986**	**4 962 280**

11) Autres gains ordinaires

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres gains sur éléments non récurrents	1 790 057	1 310 493
Plus-values de cession d'immobilisations corp et incorp	632 934	260 911
Total	**2 422 991**	**1 571 404**

12) Autres pertes ordinaires

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Autres pertes sur éléments non récurrents	(332 836)	(774 708)
Moins-values de cession d'immobilisations corp et incorp	-	(477)
Total	**(332 836)**	**(775 185)**

13) Impôts sur les bénéfices

Désignation	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
Impôts sur les sociétés	(9 651 414)	(4 548 308)
Produits d'impôts différés	75 658	75 658
Total	**(9 575 756)**	**(4 472 650)**

14) Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(694 020)	(639 660)
Total	**(694 020)**	**(639 660)**

15) Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

Désignation	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence AUTO CABLES	446 085	327 862
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence ONE TECH EC	(395)	(4 165)
Quote-part dans les sociétés mise en équivalence SOFIA TECH	-	(96 075)
Total	**445 690**	**227 622**

S. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Désignation	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation
Banques TND	5 811 057	5 341 821	469 236
Banques EUR	51 312 088	32 794 196	18 517 892
Banques USD	1 641 882	4 227 848	(2 585 966)
Caisses	39 705	50 451	(10 746)
Chèques à l'encaissement	391 252	16 547	374 705
Sous total	**59 195 984**	**42 430 863**	**16 765 121**
Découverts bancaires	(2 959 495)	(3 434 300)	474 805
Total	**56 236 489**	**38 996 563**	**17 239 926**

Tunis, le 11 Avril 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ONE TECH HOLDING SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2021

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés arrêtés par le conseil d'administration du 24 Mars 2022, présentent :

Un total bilan de	740 761 728 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	30 744 092 TND

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

*Ecart d'acquisition (*Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le Groupe est tenue d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill.

Les informations fournies par le Groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- *Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés* », qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le Groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

Le solde du goodwill provenant des titres FUBA PRINTED CIRCUITS s'élève, au 31 décembre 2021, à 3 506 086 TND. Ladite filiale a enregistré des résultats déficitaires au titre de certaines années de la période postèrieure à la date d'acquisition.

La direction du Groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le Groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres FUBA PRINTED CIRCUITS.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du Groupe incombe au conseil d'administration de la société ONE TECH HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud ZAHAF	**Mourad FRADI**
CABINET ZAHAF & ASSOCIES	**ECC MAZARS**

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2021 qui se tiendra le 16 Mai 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Sleheddine ZAHAF et M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE).

(*) Le présent avis annule et remplace celui publié au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier sous le numéro 6601 en date du 10 Mai 2022.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	**B-1**	1 010 844,211	1 123 682,633
Immobilisations incorporelles		5 054 054,101	3 480 462,779
Moins : amortissement		- 1 691 448,119	- 1 623 524,870
S/Total	**B-1**	3 362 605,982	1 856 937,909
Immobilisations corporelles		23 977 744,929	23 210 599,606
Moins : amortissement		- 14 154 266,475	- 13 462 618,993
S/Total	**B-1**	9 823 478,454	9 747 980,613
Titres mis en équivalences	**B-2**	3 843 215,066	3 606 345,254
Immobilisations financières		2 803 606,879	2 780 927,088
Moins : Provisions		- 2 505 659,503	- 2 505 659,503
S/Total	**B-3**	297 947,376	275 267,585
Total des actifs immobilisés		**18 338 091,089**	**16 610 213,993**
Autres actifs non courants	**B-4**	235 421,677	328 158,808
Total des actifs non courants		**18 573 512,766**	**16 938 372,801**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		189 776,270	371 824,732
Moins : Provisions		- 34 242,445	- 34 242,445
S/Total	**B-5**	155 533,825	337 582,287
Clients et comptes rattachés		24 631 934,949	17 565 401,960
Moins : Provisions		- 3 363 474,112	- 3 160 573,079
S/Total	**B-6**	21 268 460,837	14 404 828,881
Autres actifs courants		18 733 557,172	17 305 650,434
Moins : Provisions		- 11 321 806,240	- 11 320 756,240
S/Total	**B-7**	7 411 750,932	5 984 894,194
Placements et autres actifs financiers		6 567 291,588	6 407 497,246
Moins : Provisions		- 5 800 000,000	- 5 800 000,000
S/Total	**B-8**	767 291,588	607 497,246
Liquidités et équivalents de liquidités	**B-9**	19 814 217,323	17 173 013,995
Total des actifs courants		**49 417 254,505**	**38 507 816,603**
Total des actifs		**67 990 767,271**	**55 446 189,404**

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 130 800,000	12 130 800,000
Actions propres			-141 321,136
Réserves consolidés		15 037 360,625	12 276 972,018
Autres capitaux propres		977 397,589	906 041,225
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	**B-10**	**28 145 558,214**	**25 172 492,107**
Résultat de l'exercice consolidé	**B-11**	9 063 508,309	7 145 624,428
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		***37 209 066,523***	***32 318 116,536***
INTERETS DES MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		318 971,755	280 894,214
Résultat des minoritaires		128 678,573	151 230,013
Total des minoritaires		***447 650,328***	***432 124,227***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	**B-12**	983 333,333	1 000 000,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	**B-13**	2 778 331,660	2 590 026,499
Total des passifs non courants		**3 761 664,993**	**3 590 026,499**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**B-14**	3 994 975,658	4 713 730,774
Autres passifs courants	**B-15**	22 560 690,820	14 388 412,257
Concours bancaires et autres passifs financiers	**B-16**	16 718,949	3 779,112
Total des passifs courants		**26 572 385,427**	**19 105 922,143**
Total des passifs		**30 334 050,420**	**22 695 948,642**
Total capitaux propres et passifs		**67 990 767,271**	**55 446 189,404**

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		48 275 618,449	39 754 860,874
Production immobilisée		390 812,746	271 864,000
Autres produits d'exploitation		720 355,405	607 928,649
Subvention d'exploitation			
Total des produits d'exploitation	**R-1**	***49 386 786,600***	***40 634 653,523***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	**R-2**	41 271,228	126 794,070
Achats d'approvisionnements consommés	**R-3**	5 183 075,813	5 652 406,008
Charges de personnel	**R-4**	25 804 375,707	20 880 149,657
Dotations aux amortissements et aux provisions	**R-5**	1 445 439,260	1 030 081,093
Autres charges d'exploitation	**R-6**	5 677 709,358	5 764 475,696
Total des charges d'exploitation		***38 151 871,366***	***33 453 906,524***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**11 234 915,234**	**7 180 746,999**
Charges financières nettes	**R-7**	492 440,595	- 1 215 839,207
Produits des placements	**R-8**	66 318,909	9 073,390
Autres gains ordinaires	**R-9**	74 912,607	80 189,420
Autres pertes ordinaires	**R-10**	149 656,797	196 912,225
Quote-part des titres mis en équivalence	**R-11**	- 89 644,549	- 82 439,454
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**10 644 404,809**	**8 206 497,337**
Impôt sur les bénéfices		1 452 217,927	909 642,896
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**9 192 186,882**	**7 296 854,441**
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**9 192 186,882**	**7 296 854,441**
Quote part des intérêts minoritaires		128 678,573	151 230,013
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**9 063 508,309**	**7 145 624,428**

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 192 186,882	7 296 854,441
Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe		1 445 439,260	1 030 081,093
. Variation des stocks	**F-1**	182 048,462	228 547,958
. Variation des créances	**F-2**	- 7 066 532,989	- 265 625,566
. Variation des autres actifs courants et non courants	**F-3**	- 1 217 088,004	74 064,207
. Variation des fournisseurs	**F-4**	- 857 477,691	- 181 417,954
. Variation des autres passifs	**F-5**	8 172 500,313	1 929 189,721
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-	- 353,562
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		89 644,549	82 439,454
. Ecart de conversion	**F-6**	- 506 131,953	- 254 020,984
. Prélévements sur le fonds social	**F-7**	- 1 308 643,636	- 1 306 805,952
. Variation des placements et autres actifs financiers	**F-8**	- 163 535,342	2 895 689,408
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		***7 962 409,851***	***11 528 642,264***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**F-9**	- 2 320 095,673	- 1 611 326,819
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
- Décaissement Titres mis en équivalence			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	**F-10**	- 128 600,000	- 76 205,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	**F-11**	108 441,000	98 996,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		***- 2 340 254,673***	***- 1 588 535,819***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		144 536,730	241 903,790
- Encaissement suite à l'émission d'actions			
- Dividendes et autres distributions	**F-12**	- 3 121 761,750	- 2 524 819,000
- Encaissement provenant des emprunts			1 000 000,000
- Remboursement d'emprunts	**F-13**	- 3 735,122	- 265 510,150
- Encaissement de subvention d'équipement			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**- 2 980 960,142**	**- 1 548 425,360**
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES		-	-
VARIATION DE TRÉSORERIE	**F-14**	**2 641 195,036**	**8 391 681,085**
Trésorerie au début de l'exercice		***17 172 970,005***	***8 781 288,920***
Trésorerie à la clôture de l'exercice		***19 814 165,041***	***17 172 970,005***

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société TELNET HOLDING, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe TELNET HOLDING est composé, au 31 Décembre 2021, des sociétés suivantes :

- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « PLM EQUIPEMENT » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit Allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « TELNET CORP INC » : société filiale de droit USA
- « TELNET TECH » : société filiale de droit Français ;
- « TELNET RUSSIE » : société filiale de droit Russe
- « TELNET INTERNATIONAL » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET SPACE » : société filiale de droit Français ;
- « TITAN France » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET ARABIA » : Coentreprise de droit Saoudien ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit Algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit Algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : société associée ; et
- « AUDIO SENCE » (SA) : société associée.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente au 31 Décembre 2021 comme suit:

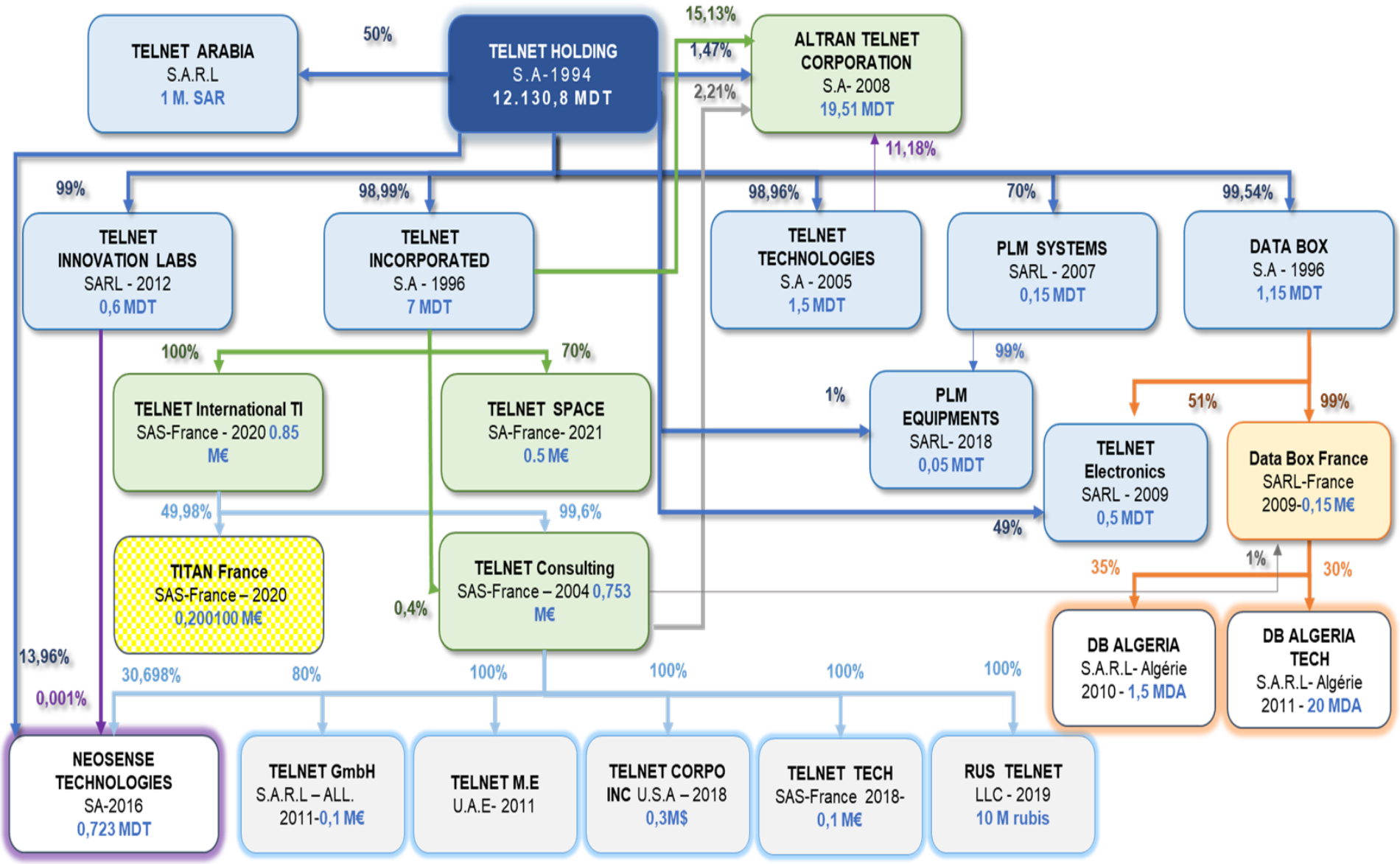
TELNET ARABIA
S.A.R.L
1 M. SAR
50%
TELNET HOLDING
S.A-1994
12.130,8 MDT
15,13%
1,47%
2,21%
ALTRAN TELNET CORPORATION
S.A- 2008
19,51 MDT
11,18%
99%
98,99%
98,96%
70%
99,54%
TELNET INNOVATION LABS
SARL - 2012
0,6 MDT
TELNET INCORPORATED
S.A - 1996
7 MDT
TELNET TECHNOLOGIES
S.A - 2005
1,5 MDT
PLM SYSTEMS
SARL - 2007
0,15 MDT
DATA BOX
S.A - 1996
1,15 MDT
100%
70%
99%
1%
51%
99%
TELNET International TI
SAS-France - 2020 0.85 M€
TELNET SPACE
SA-France- 2021
0.5 M€
PLM EQUIPMENTS
SARL- 2018
0,05 MDT
TELNET Electronics
SARL - 2009
0,5 MDT
Data Box France
SARL-France
2009-0,15 M€
49,98%
99,6%
49%
TITAN France
SAS-France – 2020
0,200100 M€
TELNET Consulting
SAS-France – 2004 0,753 M€
35%
1%
30%
0,4%
13,96%
0,001%
30,698%
80%
100%
100%
100%
100%
DB ALGERIA
S.A.R.L- Algérie
2010 - 1,5 MDA
DB ALGERIA TECH
S.A.R.L- Algérie
2011 - 20 MDA
NEOSENSE TECHNOLOGIES
SA-2016
0,723 MDT
TELNET GmbH
S.A.R.L – ALL.
2011-0,1 M€
TELNET M.E
U.A.E- 2011
TELNET CORPO INC U.S.A – 2018
0,3M$
TELNET TECH
SAS-France 2018-
0,1 M€
RUS TELNET
LLC - 2019
10 M rubis

La liste des sociétés consolidées se présente comme suit **:**

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,55%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
TELNET GMBH	0%	80%	80%	Contrôle exclusif	79,19%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATION	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
PLM EQUIPEMENTS	1%	99%	100%	Contrôle exclusif	70,30%	Intégration globale
TELNET CORP INC	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET TECH	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET RUSSE	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
ATC	1,47%	28,52%	29,99%	Influence notable	29,68%	Mise en équivalence
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence
AUDIO SENCE	13,96%	30,70%	44,66%	Influence notable	44,32%	Mise en équivalence
TELNET INTERNATIONAL	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TITAN France	0%	49,98%	49,98%	Contrôle exclusif	49,47%	Mise en équivalence
TELNET ARABIA	50%	0%	50%	Contrôle Conjoint	50%	Intégration proportionnelle
TELNET SPACE	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX France », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST », « TELNET INNOVATIONS », « PLM EQUIPEMENTS », « TELNET CORP INC », TELNET RUSSE », « TELNET TECH » anciennement Telnet Space Toulouse, « TELNET INTERNATIONAL » et « TELNET SPACE » nouvellement créée, ont été consolidées par intégration globale.

La société « TELNET ARABIA » a été consolidée par intégration proportionnelle.

Les sociétés « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC », « AUDIO SENCE », « DB ALGERIA », « DB ALGERIA TECH » et « TITAN France » nouvellement créée, ont été consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.
L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST », « TELNET CORP INC », « TELNET RUSSE », « TELNET SPACE », « TELNET INTERNATIONAL », « TELNET TECH » et « TELNET ARABIA » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants…

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

Première variation du périmètre de consolidation

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000 ***a***	57.909,087 ***b***	46.095,634 ***c = 79,6% b***	(6.295,634) ***d = a-c***

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et

(b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

Deuxième variation du périmètre de consolidation

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
Ecart d'évaluation	**19 205,280**

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
Ecart d'acquisition (Goodwill)	**2 256 768,454**

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans.

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000 ***a***	500.000,000 ***b***	255.000,000 ***c = 51% b***	500.000,000 ***d = a-c***

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le groupe TELNET HOLDING, n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2021 et la date d'arrêté ou de publication des états financiers consolidés, des évènements qui entraineraient des modifications significatives de l'actif ou du passif.

VI- NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles (y compris le goodwill) et corporelles totalisent au 31 Décembre 2021 un montant net de **14 196 928,647**
Elles se détaillent comme suit :

Ecart d'acquisition	**1 010 844,211**
Goodwill / Acquisition titres DATA BOX	1 010 844,211
Immobilisations incorporelles	**3 362 605,982**
Valeurs brutes	5 054 054,101
Amortissements (-)	- 1 691 448,119
Immobilisations corporelles	**9 823 478,454**
Valeurs brutes	23 977 744,929
Amortissements (-)	- 14 154 266,475
Total	**14 196 928,647**

B-1.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill	5 %
Logiciels	33 %
Constructions	2 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Agencements aménagements et installations	10 %
Matériel informatique	15 %

B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 Décembre 2021

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	SOLDE AU 31/12/2020	Variation	SOLDE AU 31/12/2021	Antérieurs	Variation	Cumul	AU 31/12/2021
Ecart d'acquisition							
Goodwill	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	1 633 085,822	112 838,422	1 745 924,244	1 010 844,211
sous total	**2 756 768,455**	**0,000**	**2 756 768,455**	**1 633 085,822**	**112 838,422**	**1 745 924,244**	**1 010 844,211**
Immobilisations incorporelles							
Logiciels	1 733 269,277	77 450,478	1 810 719,755	1 623 524,870	67 923,249	1 691 448,119	119 271,636
Développement Nanosatellite encours	1 747 193,502	1 496 140,844	3 243 334,346				3 243 334,346
sous total	**3 480 462,779**	**1 573 591,322**	**5 054 054,101**	**1 623 524,870**	**67 923,249**	**1 691 448,119**	**3 362 605,982**
Immobilisation corporelles							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 579 873,672	0,000	6 579 873,672	1 758 080,632	131 597,474	1 889 678,106	4 690 195,566
AAI, matériel et outillage	7 403 007,203	249 750,106	7 652 757,309	5 142 089,219	253 595,488	5 395 684,707	2 257 072,602
Matériel informatique	4 103 604,140	484 300,552	4 587 904,692	3 567 477,795	206 783,234	3 774 261,029	813 643,663
Matériel de transport	786 712,337	0,000	786 712,337	706 781,481	40 452,042	747 233,523	39 478,814
Equipement de bureau	2 786 056,023	33 094,665	2 819 150,688	2 288 189,866	59 219,244	2 347 409,110	471 741,578
sous total	**23 210 599,606**	**767 145,323**	**23 977 744,929**	**13 462 618,993**	**691 647,482**	**14 154 266,475**	**9 823 478,454**
TOTAL GENERAL	**29 447 830,840**	**2 340 736,645**	**31 788 567,485**	**16 719 229,685**	**872 409,153**	**17 591 638,838**	**14 196 928,647**

B-2 Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Participation au capital d'Altran Telnet Corporation	3 376 832,703	3 309 796,571
Participation au capital d'Audio Sense	292 428,482	296 548,683
Participation au capital de TITAN FRANCE	173 953,881	0,000
Total	**3 843 215,066**	**3 606 345,254**

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Titres de participation « SYPHAX AIRLINES »	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	89 559,503	65 659,503
Dépôts et cautionnements versés	154 047,376	155 267,585
S/Total	**2 803 606,879**	**2 780 927,088**
(-) Provisions	2 505 659,503	2 505 659,503
Total	**297 947,376**	**275 267,585**

B-4 Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Frais préliminaires Telnet Corporation USA	0,000	175 986,000
Frais préliminaires Telnet ARABIA	235 421,677	152 172,808
Total Titres mis en équivalence	**235 421,677**	**328 158,808**

B-5 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Stocks prestations de services encours	0,000	41 271,228
Stocks de marchandises	189 776,270	330 553,504
S/Total	**189 776,270**	**371 824,732**
(-) Provisions	- 34 242,445	-34 242,445
Total	**155 533,825**	**337 582,287**

B-6 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients ordinaires	21 049 147,959	14 000 817,461
Clients douteux	3 582 786,990	3 564 584,499
S/Total	**24 631 934,949**	**17 565 401,960**
(-) Provisions	- 3 363 474,112	- 3 160 573,079
Total	**21 268 460,837**	**14 404 828,881**

B-7 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Etat crédit de TVA à reporter	2 050 901,568	2 125 197,615
Débiteurs divers	10 105 611,932	10 096 225,018
Charges constatées d'avance	205 315,210	195 252,866
Avances au personnel	702 254,790	32 089,749
Fournisseurs d'immobilisations avances et acomptes	191 320,703	73 239,100
Fournisseurs d'exploitation. avances et acomptes	66 134,397	57 867,799
Fournisseurs avoirs à recevoir	47 895,945	34 133,718
Produits à recevoir	4 000 219,867	3 341 035,519
Créance sur cession immobilisation	16 371,057	16 371,057
Etat excédent d'impôt à reporter	1 307 041,395	1 293 747,685
Blocage de fonds	40 490,308	40 490,308
(Provisions)	- 11 321 806,240	- 11 320 756,240
Total	**7 411 750,932**	**5 984 894,194**

B-8 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
SANADET SICAV	10 525,824	10 501,056
AXIS TRESORIE SICAV	470 079,474	306 574,444
SALAMETT CAP FCP/AFC	110,748	105,204
Echéances à moins d'un an sur prêts personnel	286 575,542	290 316,542
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	5 800 000,000
(Provisions)	- 5 800 000,000	- 5 800 000,000
Total	**767 291,588**	**607 497,246**

B-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Banques	19 784 430,413	17 134 233,882
Diverses cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisses	16 097,057	25 090,260
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993
Total	**19 814 217,323**	**17 173 013,995**

B-10 Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de..... **28 145 558,214**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes :

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Réserves	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Réserves consolidées	Total
Capitaux propres avant consolidation	32 144 659,213	2 823 378,435	8 381 600,785	977 397,589		44 327 036,022
Ajustement	0,000	-56 002,127	-2 486 600,011		243 060,508	-2 299 541,630
Homogénéisation			264 193,900			264 193,900
Elimination			5 267 582,245		-3 292 664,190	1 974 918,055
Répartition	-20 013 859,213	-2 767 376,308	-11 426 776,919		18 086 964,307	-16 121 048,133
Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	**12 130 800,000**	**0,000**	**0,000**	**977 397,589**	**15 037 360,625**	**28 145 558,214**

B-11 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2021 (part du groupe) totalise **9 063 508,309**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
Produits d'exploitation					
Revenus	65 779 712,481	0,000		-17 504 094,032	48 275 618,449
Production immobilisée	79 945,744			310 867,002	390 812,746
Produits des participations	4 361 610,000			-4 361 610,000	0,000
Autres produits d'exploitation	720 355,405				720 355,405
Subvention d'exploitation					0,000
Total	***70 941 623,630***	***0,000***	***0,000***	***-21 554 837,030***	***49 386 786,600***
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des produits finis et des encours	41 271,228			0,000	41 271,228
Achats d'approvisionnements consommés	17 592 027,807	-1 792,342		-12 407 159,652	5 183 075,813
Charges de personnel	25 836 232,270	-31 856,563			25 804 375,707
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 177 915,961	253 523,664	7 703,404	6 296,231	1 445 439,260
Autres charges d'exploitation	10 505 348,165	-44 298,503		-4 783 340,304	5 677 709,358
Total	***55 152 795,431***	***175 576,256***	***7 703,404***	***-17 184 203,725***	***38 151 871,366***
Résultat d'exploitation	**15 788 828,199**	**-175 576,256**	**-7 703,404**	**-4 370 633,305**	**11 234 915,234**
Charges financières nettes	616 850,950			-124 410,355	492 440,595
Produits des placements	232 552,190			-166 233,281	66 318,909
Autres gains ordinaires	74 912,607	0,000		0,000	74 912,607
Autres pertes ordinaires	149 656,797	0,000		0,000	149 656,797
Quote-part des Titres mis en équivalence		-89 644,549			-89 644,549
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**15 329 785,249**	**-265 220,805**	**-7 703,404**	**-4 412 456,231**	**10 644 404,809**
Impôt sur les bénéfices	1 456 178,601	-2 805,163	-1 155,511		1 452 217,927
Résultat des activités ordinaires après impôt	**13 873 606,648**	**-262 415,642**	**-6 547,893**	**-4 412 456,231**	**9 192 186,882**
Eléments extraordinaires (Pertes)					0,000
Réultat net de l'exercice	**13 873 606,648**	**-262 415,642**	**-6 547,893**	**-4 412 456,231**	**9 192 186,882**
Quote-part des minoritaires dans le résultat					128 678,573
Résultat net consolidé (Part du groupe)					**9 063 508,309**

B-12 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Emprunt bancaire -PLM	983 333,333	1 000 000,000
Total	**983 333,333**	**1 000 000,000**

B-13 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Provision individuelle TELNET HOLDING	1 390 000,000	1 390 000,000
Provision individuelle TELNET INC	427 698,500	427 698,500
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	198 466,786	10 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	650 000,000	650 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	12 166,374	12 327,999
Total	**2 778 331,660**	**2 590 026,499**

B-14 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs d'exploitation	3 704 443,190	4 561 920,881
Fournisseurs d'immobilisations	290 532,468	151 809,893
Total	**3 994 975,658**	**4 713 730,774**

B-15 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Actionnaires et associés dividendes à payer	4 867,650	5 089,400
Charges à payer	7 279 470,989	5 685 525,144
Créditeurs divers	180 349,274	142 675,531
Produits constatés d'avance	6 727 092,175	311 370,664
Organisme de sécurité sociale	2 047 207,657	2 136 905,495
Clients avances et acomptes	46 899,669	120 088,989
Clients avoirs à établir	402 476,357	402 476,357
Rémunération due au personnel	167 695,345	167 577,869
Etat, impôts et taxes	3 041 294,080	3 421 468,102
Produits constatés créances Syphax	2 663 337,624	1 995 234,706
Total	**22 560 690,820**	**14 388 412,257**

B-16 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Echéance à (-) d'un an sur crédit leasing	0,000	3 735,122
Echéance à (-) d'un an sur crédit bancaire	16 666,667	0,000
Découverts bancaires	52,282	43,990
Total	**16 718,949**	**3 779,112**

VII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Chiffre d'affaires export	46 890 272,980	38 960 540,661
Chiffre d'affaires local	1 385 345,469	794 320,213
Autres produits d'exploitation	720 355,405	607 928,649
Production immobilisée	390 812,746	271 864,000
Total	**49 386 786,600**	**40 634 653,523**

R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Variation de stock - DATA BOX	41 271,228	19 787,267
Variation de stock - TELNET INC	0,000	57 059,067
Variation de stock - TELNET TECH	0,000	49 947,736
Total	**41 271,228**	**126 794,070**

R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Achat carburant	16 355,303	23 573,846
Achat facturable au client	45 749,007	34 427,520
Achat de marchandises et de prestations de services	4 443 296,828	4 832 697,779
Achat Eau, Electricité et Gaz	497 932,351	541 055,433
Achat fournitures et consommables	170 405,915	213 974,091
Achat vêtement professionnel	9 336,409	6 677,339
Total	**5 183 075,813**	**5 652 406,008**

R-4 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Salaires brut et charges connexes	25 150 115,601	20 964 461,769
Congés payés	654 260,106	- 84 312,112
Total	**25 804 375,707**	**20 880 149,657**

R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	71 430,404	136 552,763
Dot aux amort. immobilisations corporelles	693 816,615	866 063,891
Dot aux amort. écart d'acquisition	112 838,422	112 838,422
Dot aux amort. frais préliminaires	175 986,000	0,000
Dot aux provisions stocks	0,000	23 037,000
Dot aux provisions créances	202 901,033	524 068,908
Dot aux provisions pour risques et charges	188 466,786	30 000,000
Reprise sur provisions pour créances	0,000	- 662 479,891
Total	**1 445 439,260**	**1 030 081,093**

R-6 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Charges locatives	1 031 161,281	1 471 386,739
Déplacement, mission et réception	1 524 066,224	1 398 955,363
Divers services extérieurs	564 438,875	737 226,080
Entretien & réparation	198 272,046	170 246,193
Frais de transport	42 299,228	44 603,435
Frais postaux et de télécommunication	276 234,862	240 173,875
Honoraires	852 029,169	540 047,273
Impôts et taxes	347 089,933	265 990,246
Jetons de présence	250 000,000	250 000,000
Primes d'assurances	70 977,719	65 056,347
Recherches, publicité, publication et relation public	370 434,690	435 659,092
Services bancaires	150 705,331	145 131,053
Total	**5 677 709,358**	**5 764 475,696**

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Agios et intérêts	165 855,561	105 307,781
Intérêts sur crédits bail	23,041	3 667,204
Pertes et gains de change	326 561,993	- 1 324 814,192
Total	**492 440,595**	**- 1 215 839,207**

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Revenus des valeurs mobilières	66 318,909	9 073,390
Total	**66 318,909**	**9 073,390**

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels	74 912,607	80 189,420
Total	**74 912,607**	**80 189,420**

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Amendes et Pénalités	100 895,872	18 498,419
Pertes sur éléments non récurent et exceptionnel	48 760,925	178 413,806
Total	**149 656,797**	**196 912,225**

R-11 Quote-part des titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Quote-part dans le résultat d'ATC (30%)	67 036,132	-72 190,866
Quote-part dans le résultat d'Audio Sense (44%)	-793,562	-10 248,588
Quote-part dans le résultat de Titan France (49%)	-155 887,119	0,000
Total Quote-part des titres mis en équivalence	**-89 644,549**	**-82 439,454**

VIII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Stocks prestation de service encours	41 271,228	0,000	41 271,228
Stocks de marchandises	330 553,504	189 776,270	140 777,234
TOTAL	**371 824,732**	**189 776,270**	**182 048,462**

F-2 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Clients ordinaires	14 000 817,461	21 049 147,959	- 7 048 330,498
Clients douteux	3 564 584,499	3 582 786,990	- 18 202,491
TOTAL	**17 565 401,960**	**24 631 934,949**	**- 7 066 532,989**

F-3 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Etat crédit de TVA à reporter	2 125 197,615	2 050 901,568	74 296,047
Débiteurs divers	10 096 225,018	10 105 611,932	- 9 386,914
Charges constatées d'avance	195 252,866	205 315,210	- 10 062,344
Avances au personnel	32 089,749	702 254,790	- 670 165,041
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	57 867,799	66 134,397	- 8 266,598
Fournisseurs avoirs à recevoir	34 133,718	47 895,945	- 13 762,227
Produits à recevoir	3 341 035,519	4 000 219,867	- 659 184,348
Etat excédent d'impôt à reporter	1 293 747,685	1 307 041,395	- 13 293,710
Blocage de fonds	40 490,308	40 490,308	-
Autres actifs non courants	328 158,808	235 421,677	92 737,131
Total	**17 544 199,085**	**18 761 287,089**	**- 1 217 088,004**

F-4 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Fournisseurs d'exploitation	3 704 443,190	4 561 920,881	- 857 477,691
Total	**3 704 443,190**	**4 561 920,881**	**- 857 477,691**

F-5 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Charges à payer	7 279 470,989	5 685 525,144	1 593 945,845
Créditeurs divers	180 349,274	142 675,531	37 673,743
Produits constatés d'avance	6 727 092,175	311 370,664	6 415 721,511
Organisme de sécurité sociale	2 047 207,657	2 136 905,495	- 89 697,838
Clients avances et acomptes	46 899,669	120 088,989	- 73 189,320
Clients avoirs à établir	402 476,357	402 476,357	0,000
Rémunération due au personnel	167 695,345	167 577,869	117,476
Etat, impôts et taxes	3 041 294,080	3 421 468,102	- 380 174,022
Produits constatés créances Syphax	2 663 337,624	1 995 234,706	668 102,918
Total	**22 555 823,170**	**14 383 322,857**	**8 172 500,313**

F-6 Ecart de conversion

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Ecart de conversion TELNET CONSULTING	-954 606,475	-383 548,483	-571 057,992
Ecart de conversion DATA BOX France	319 906,347	331 213,490	-11 307,143
Ecart de conversion TELNET GMBH	4 574,517	-61 704,086	66 278,603
Ecart de conversion TELNET MIDDLE EAST	-45 097,856	-45 197,094	99,238
Ecart de conversion TELNET TECH	9 563,461	12 681,564	-3 118,103
Ecart de conversion TELNET USA	23 607,782	-15 442,452	39 050,234
Ecart de conversion TELNET RUSSIE	-80 624,658	-80 624,657	-0,001
Ecart de conversion TELNET INTERNATIONAL	27 153,299	64 160,797	-37 007,498
Ecart de conversion TITAN France	0,000	-98,106	98,106
Ecart de conversion TELNET ARABIA	6 833,902	-3 998,701	10 832,603
Total	**-688 689,681**	**-182 557,728**	**-506 131,953**

F-7 Prélèvements sur le fonds social

Désignation	Solde au 31/12/2021
Prélévements sur le fonds social de Telnet HOLDING	- 267 382,030
Prélévements sur le fonds social de Telnet INC	- 475 288,863
Prélévements sur le fonds social de Telnet TECH	- 403 725,940
Prélévements sur le fonds social de DATA BOX	- 46 128,724
Prélévements sur le fonds social de PLM	- 116 118,079
Total	**- 1 308 643,636**

F-8 Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
SANADET SICAV	10 501,056	10 525,824	- 24,768
AXIS TRESORIE SICAV	306 574,444	470 079,474	- 163 505,030
SALAMETT CAP FCP/AFC	105,204	110,748	- 5,544
Total	**317 180,704**	**480 716,046**	**- 163 535,342**

F-9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2021	Variation
Logiciels	1 733 269,277	1 810 719,755	-77 450,478
Développement Nanosatellite Encours	1 747 193,502	3 243 334,346	-1 496 140,844
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 579 873,672	6 579 873,672	0,000
AAI, matériels et outillages	6 722 386,550	6 892 588,785	-170 202,235
Matériel informatique	4 103 604,140	4 587 904,692	-484 300,552
Matériel de transport	786 712,337	786 712,337	0,000
Equipement de bureau	2 786 056,023	2 819 150,688	-33 094,665
Aménagements encours	680 620,653	760 168,524	-79 547,871
Fournisseurs d'immo avances et acomptes	73 239,100	191 320,703	-118 081,603
Fournisseurs d'immobilisations	-151 809,893	-290 532,468	138 722,575
Total	**26 612 491,592**	**28 932 587,265**	**-2 320 095,673**

F-10 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET HOLDING	-91 600,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts et caution /TELNET INC	-15 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	-14 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /PLM	-8 000,000
Total	**-128 600,000**

F-11 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2021
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	33 255,000
Remboursement de prêts/ TELNET INC	23 480,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	37 240,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	2 600,000
Remboursement de prêts / PLM	11 866,000
Total	**108 441,000**

F-12 Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2021
Actionnaires TELNET HOLDING	-3 032 673,750
Actionnaires TELNET INC	-28 316,000
Actionnaires TELNET TECH	-15 772,000
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-45 000,000
Total	**-3 121 761,750**

F-13 Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2021
Remboursement emprunt DATA BOX	-2 636,020
Remboursement emprunt PLM	-1 099,102
Total	**-3 735,122**

F-14 Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020	Variation
Banques	19 784 430,413	17 134 233,882	2 650 196,531
Diverses cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisses	16 097,057	25 090,260	-8 993,203
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993	0,000
Découverts bancaires	-52,282	-43,990	-8,292
Total	**19 814 165,041**	**17 172 970,005**	**2 641 195,036**

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	31/12/2021	Charges	31/12/2021	Soldes intermédiaires	31/12/2021	2 020
Revenus et autres produits d'exploitation	48 995 973,854	ou Destockage de production	41 271,228			
Production immobilisée	390 812,746					
Total	**49 386 786,600**	**Total**	**41 271,228**	• **Production de l'exercice**	**49 345 515,372**	**40 507 859,453**
• Production de l'exercice	**49 345 515,372**	Achats consommés	**5 183 075,813**	• **Marge sur coût matière**	**44 162 439,559**	**34 855 453,445**
• Marge sur coût matière	44 162 439,559	Autres charges externes	5 330 619,425			
Subventions d'exploitation						
Total	**44 162 439,559**	**Total**	**5 330 619,425**	• **Valeur ajoutée**	**38 831 820,134**	**29 356 967,995**
• Valeur ajoutée	38 831 820,134	Impôt, taxes et versements assimilés	347 089,933			
		Charges de personnel	25 804 375,707			
Total	**38 831 820,134**	**Total**	**26 151 465,640**	• **Excédent brut d'exploitation**	**12 680 354,494**	**8 210 828,092**
• Excédent brut d'exploitation	12 680 354,494					
Reprises sur charges et transferts de charges	0,000	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 445 439,260			
Autres produits ordinaires	74 912,607	Autres charges ordinaires	149 656,797			
Produits financiers	66 318,909	Charges financières nettes	492 440,595			
		Quote-part des titres mis en équivalence	89 644,549			
		Impôt sur le résultat ordinaire	1 452 217,927			
Total	**12 821 586,010**	**Total**	**3 629 399,128**	• **Résultat des activités ordinaires**	**9 192 186,882**	**7 296 854,441**
• Résultat des activités ordinaires	**9 192 186,882**					
Gains extraordinaires	0,000	Pertes extraordinaires	0,000			
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptables	0,000			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications com	0,000			
Total	**9 192 186,882**	**Total**	**0,000**	• **Résultat net après modifications comptables**	**9 192 186,882**	**7 296 854,441**

Tunis, le 12 Avril 2022

Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	67 990 767,271 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	9 063 508,309 TND

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 01 Avril 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés* » du présent rapport.
Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la

formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Ecart d'acquisition (Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenu d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill. Ce test de dépréciation annuel a été important pour notre audit, car le solde de l'écart d'acquisition des titres DATA BOX de 1 010 844 TND au 31 décembre 2021 est significatif au regard des états financiers consolidés.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- *Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés* » qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure de l'écart d'acquisition provenant des titres DATA BOX.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TELNET HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé